Citizenship and Immigration Canada

2003-2004
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2003.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.communication.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2004-III-91
ISBN: 0-660-62221-1

103-04598/

Citizenship and Immigration Canada

Report on Plans and Priorities

2003–2004

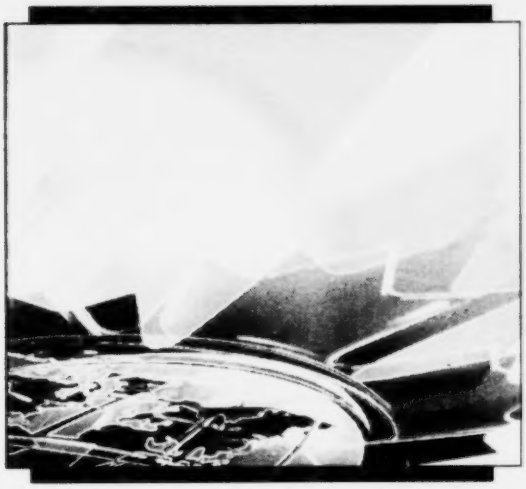

Approved by

The Honourable Denis Coderre
Minister of Citizenship and Immigration

Table of Contents

Section I: Minister's Message and Management Representation Statement **3**
A. Minister's Message 3
B. Management Representation Statement 5

Section II: Raison d'être **7**

Section III: Planning Overview and Departmental Priorities **9**
A. Planning Overview 9
B. Departmental Priorities for 2003–2004 11
Renewing Citizenship and Integration 11
Serving Canadians' Economic Needs 12
Building Public Confidence in the Management of Access to Canada 12
Pursuing the Implementation of Modern Management 12
CIC's Strategic Direction 13

Section IV: Plans by Strategic Outcome **15**
A. Summary 15
B. Details 17
Strategic Outcome 1:
Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada . . 17
Strategic Outcome 2:
Protecting Refugees and Others in Need of Resettlement 21
Strategic Outcome 3:
Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society 25
Strategic Outcome 4:
Managing Access to Canada with a Fair and Effective Enforcement Strategy 30
Implementing Modern Management 38
Strategic Partnerships and Horizontal Initiatives 41

Section V: Organization **45**
A. Organization of the Department 45
B. Accountability 46
C. Departmental Planned Spending 47
Table 5.1: Net Planned Spending for 2003–2004 by Business Lines ($ millions) and Full-time Equivalents 47
Table 5.2: Planned Spending—Crosswalk of Strategic Outcomes and Business Lines ($ millions) 48
Table 5.3: Departmental Planned Spending ($ millions) and Full-time Equivalents 49

Section VI: Annexes **51**
Annex 1 51
Table 6.1: Summary of Transfer Payments ($ millions) 51
Annex 2 52
Overview of Transfer Payment Programs 52
Annex 3 54
Table 6.2: Net Cost of CIC Programs for 2003–2004 ($ millions) 54
Annex 4 55
Table 6.3: Non-respendable Revenue ($ millions) 55
Annex 5 56
Major Regulatory Initiatives 56
Annex 6 56
Sustainable Development Strategy for 2001–2003 57

Index **61**

Section I: Minister's Message and Management Representation Statement

A. Minister's Message

I am pleased to submit to Parliament and the people of Canada the Citizenship and Immigration Canada (CIC) *Report on Plans and Priorities* for the period 2003–2004 to 2005–2006.

Immigration has much to contribute in building the Canada we want. Canadians are searching for ways to express their identity: who we are as a nation, what we are attempting to build together and how we expect new Canadians to contribute to the partnership between government and citizens. Immigration is a key tool in meeting Canada's economic needs and in making Canada a land of expanding opportunity. At the same time, immigration continues to help Canada support family reunification and fulfill our humanitarian commitment to persons in need of protection.

In 2002, I tabled a bill for a new Citizenship of Canada Act[1] that will modernize the granting of Canadian citizenship. This new Act will reinforce Canadian values by changing the citizenship oath to include the concept of loyalty toward Canada and respect for democratic values. It will create a new role of citizenship commissioner to promote the values of Canadian citizenship in communities. In addition, it will establish a new decision-making process to deal with the high volumes of citizenship applications. This legislation represents another significant milestone in the renewal of CIC's legislative, policy and symbolic base.

Making Canada the destination of choice for immigrants, students and temporary workers will contribute to a strong, dynamic, world-class economy. By spreading throughout Canada the benefits of immigration, we can contribute to growth from coast to coast. It is our challenge to find ways to quickly unlock immigrants' productive capabilities and to work closely with our partners to overcome the barriers newcomers face. In choosing Canada, immigrants contribute to the vibrant social fabric of this country.

I am also committed to ensuring that Canadians have confidence in the way we manage access to Canada. The Government of Canada recently signed a Safe Third Country Agreement with the United States

1 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/press/02/0238-pre.html>.

and is implementing the Smart Border Action Plan, steps that will ensure greater safety and security at our shared border. To increase border security and facilitate travel abroad, CIC introduced a new Permanent Resident Card. More work remains to be done to identify and manage risks to Canada and Canadians, while ensuring the free movement of people. This work will be a CIC priority again in 2003–2004.

Our country has a well-deserved international reputation for upholding human rights and protecting those in need. Canadians must have confidence that we are protecting and offering opportunities to those who meet our requirements and that we are keeping out those who do not.

As CIC continues its role in building this great country, it will intensify its focus on careful stewardship and on results-based management. The Department has been undergoing a transformation across the organization in the way it does business. Through a commitment to modern management principles and practices, CIC is building the capacity it needs to deliver on the plans and priorities set out in this report.

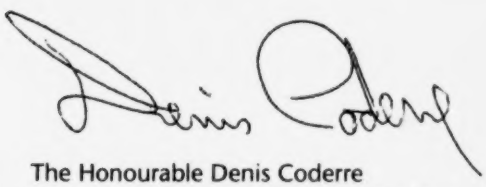

The Honourable Denis Coderre
Minister of Citizenship and Immigration

B. Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2003–2004 *Report on Plans and Priorities* (RPP) for Citizenship and Immigration Canada (CIC).

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the *Guide to the Preparation of the 2003–2004 Report on Plans and Priorities*.

- It accurately portrays the organization's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the direction provided in the Minister of Finance's budget and by the Treasury Board of Canada Secretariat.
- It is comprehensive and accurate.
- It is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board ministers and is the basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Signed: 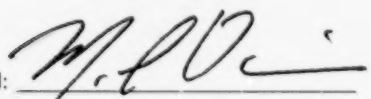

Date: FEB 26 2003

Name: Michel Dorais
Title: Deputy Minister

Telephone: (613) 954-3501

Section II: Raison d'être

The mission of CIC is to build a stronger Canada by

- deriving maximum benefit from the global movement of people;
- protecting refugees at home and abroad;
- supporting the settlement, adaptation and integration of newcomers; and
- managing access to Canada.

These goals translate into CIC's four strategic outcomes and form the basis for the strong and integrated package of programs and services that this Department provides.

CIC's strategic outcomes are as follows:

- maximizing the economic and social benefits of migration to Canada;
- protecting refugees and others in need of resettlement;
- supporting the settlement, adaptation and integration of newcomers into Canadian society; and
- managing access to Canada with a fair and effective enforcement strategy.

Canada's immigration and citizenship programs[2] help build a nation of citizens respected throughout the world. CIC admits immigrants, foreign students, visitors and temporary workers who enhance Canada's social and economic growth. It resettles, protects and provides a safe haven for refugees, and helps newcomers adapt to Canadian society and become Canadian citizens. The Department also manages access to Canada to protect the security and the health of Canadians and the integrity of Canadian laws.

2 For more information on CIC's programs, see <http://www.cic.gc.ca/english/index.html>.

Section III:
Planning Overview and Departmental Priorities

A. Planning Overview

Citizenship and Immigration Canada (CIC) takes its mandate from the *Immigration and Refugee Protection Act* and the *Citizenship Act*. A department of national and international dimensions, CIC has 81 locations in Canada and a network of 91 points of service abroad. Each year, CIC receives approximately 500,000 immigration applications and grants citizenship to 160,000 new Canadians. In 2001, departmental employees processed more than 800,000 temporary resident applications for visitors, students and workers, and effected 9,542 detentions and 9,165 removals.

The men and women employed by CIC operate in diverse environments—in offices across Canada, at airports and Canada-U.S. border posts, and in Canadian embassies around the world. Their work involves applying often-complex laws and regulations to individual cases, while balancing these requirements against the very human wants and needs that lie behind applications for permanent or temporary resident status in Canada and for Canadian citizenship.

CIC contributes significantly to the economic and social development of Canada. The Speech from the Throne for the second session of the 37th Parliament contains important references of direct relevance to CIC.[3] These ideas include positioning Canada as a destination of choice for talented foreign students and skilled workers, and reforming our citizenship legislation to reinforce the rights and responsibilities at the core of Canadian citizenship.

Partnerships are critical to CIC's work, and the Department shares jurisdiction for immigration with the provinces. CIC has formed productive partnerships to jointly manage many aspects of the program, as shown by the initiatives resulting from the meeting of the federal, provincial and territorial ministers responsible for immigration in October 2002.[4] At the community level, CIC has important partnerships with a mosaic of organizations providing services to newcomers, such as language training, basic settlement assistance and integration with the established community. In addition, the Department is working with the provinces and territories to spread the benefits of immigration more widely throughout the country. To take better advantage of the global migration of people, CIC is also continuing to work with industry and with educational partners to help skilled individuals enter Canada more easily.

Under its Multiple Borders Strategy, CIC is working with international and domestic partners to prevent people who pose a risk to the health, safety or security of Canadians from entering Canada. To be successful, this approach requires strong relationships

3 For more information, see <http://www.ddt-sft.gc.ca>.

4 For more information on federal-provincial agreements, see <http://www.cic.gc.ca/english/press/02/0235-pre.html> and <http://www.cic.gc.ca/english/policy/fedprov.html>.

with foreign governments, provincial and territorial governments, other federal departments and agencies, and outside partners, such as airlines.

CIC works closely with several federal departments and agencies. Its overseas delivery network relies on close cooperation with the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) and the Canadian Security Intelligence Service (CSIS). Within Canada, CIC works closely with the Canada Customs and Revenue Agency (CCRA) and the Royal Canadian Mounted Police (RCMP). The Temporary Foreign Worker Program is a seamless government program that involves both CIC and Human Resources Development Canada (HRDC), and CIC and Canadian Heritage share citizenship promotion activities. CIC participates in numerous research activities with federal partners, such as HRDC, the Department of Justice Canada and Statistics Canada. CIC is also working with HRDC and Industry Canada on the federal Innovation Strategy.

The Immigration and Refugee Board (IRB)[5] is an independent tribunal responsible for making decisions on immigration and refugee matters in accordance with IRPA. Since CIC processes rfugee claims before and after their hearing, CIC works closely with IRB at the administrative level.

The Department's settlement and citizenship programs focus on helping newcomers find their place in Canada. This task includes looking for creative ways to break down the barriers to full participation, whether they relate to language skills, foreign credentials recognition, discrimination or recovery from persecution.

In the knowledge-based economy, Canada's performance relies on the skills and innovation of its people. CIC's work is integral to the government's strategies for fostering these attributes. The Government of Canada is looking to immigration to help sustain growth and economic development, particularly in areas of Canada where recent immigrants have seldom settled.

The unprecedented events of September 11, 2001, in the United States changed the world in terms of global and national security. Canadians are more aware of the impact on security of all types of government programs, including immigration and citizenship programs. The international climate requires a focus on the national security agenda, with a particular emphasis on managing issues continentally. Yet, while concerned about security, Canadians clearly remain supportive of our nation's humanitarian tradition and mindful of its reputation as a leader in human rights, refugee protection and peace-building.

As an organization with national and international reach, CIC operates in a context of potential risks and opportunities. The changing geo-political landscape presents risks, while the emergence of foreign workers who can contribute to Canadian development presents opportunities. The source and number of applications for permanent or temporary residence can change rapidly, requiring the Department to respond quickly to changing circumstances in a tight fiscal environment. To make the most of its opportunities, CIC must be flexible.

The Department's challenge is to balance its facilitation role (admitting and helping newcomers to Canada) and its enforcement role (preventing people who do not meet the legal requirements from entering Canada, or removing them). Operating in this environment requires an ability to set priorities, to establish plans to meet them and to direct resources where they matter most.

5 For more information, see <http://www.irb.gc.ca>.

B. Departmental Priorities for 2003–2004

In 2002–2003, a key priority for CIC was the implementation of the new *Immigration and Refugee Protection Act* (IRPA).[6] The new Act, which came into effect on June 28, 2002, represents the most comprehensive change to Canada's immigration legislation since 1976. IRPA introduced a new selection system for skilled workers and business immigrants, to better serve the needs of Canada's labour market; streamlined procedures for the entry of temporary foreign workers and students; and updated provisions defining family sponsorship. At the same time, IRPA contains strengthened enforcement measures targeted to those who would seek to circumvent the law.

CIC has played a key role in the coordinated efforts of the Government of Canada to better protect the safety and security of Canadians following the terrorist attacks in the United States and has undertaken significant new initiatives to strengthen its enforcement activities. The Canada-U.S. Smart Border Action Plan has enhanced security at our common border. The joint Multiple Borders Strategy puts a new focus on inspection and interdiction at all points along the travel continuum, to prevent inadmissible and potentially harmful individuals from reaching North America. New screening measures at ports of entry and CIC's missions abroad have also improved security. The introduction of the Permanent Resident Card has increased document integrity. CIC has increased the sharing of information and intelligence with domestic and international partners and has created a new Intelligence Branch to ensure greater coordination and collaboration in this area. All of these steps were taken in support of, and in addition to, the stronger legislative authority for enforcement acquired under IRPA.

Building on last year's accomplishments, CIC's key activities during 2003–2004 will focus on four priorities:

- renewing citizenship and integration;
- serving Canadians' economic needs;
- building public confidence in the management of access to Canada; and
- pursuing the implementation of modern management.

Renewing Citizenship and Integration

The definition of citizenship rights and responsibilities has gained importance in the national agenda. CIC will thus focus on developing a new Citizenship of Canada Act[7] during this planning period. By developing new legislation, redefining citizenship and reviewing the Department's integration programs, CIC will explore new ways of defining the partnership between new Canadians and their governments.

These activities will include reviewing the settlement allocation model in the current fiscal environment, as well as analysing the impact of immigration on communities and the impact of regional strategies, with a special focus on support to official language minority communities. Section IV of this report outlines the key planned activities to support this priority, under the heading "Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society."

The initiation of this work will help ensure that Canada has a strong foundation for citizenship and for more effective delivery of CIC's integration programs. Modern integration and citizenship programs that respond to newcomers' needs will benefit all Canadians.

6 For more information, see <http://cic.gc.ca/english/irpa/index.html>.

7 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/policy/cit-act.html>.

Serving Canadians' Economic Needs

The Speech from the Throne in September 2002 highlighted the important role that CIC plays in the Canadian economy, while the federal Innovation Strategy[8] stresses the need for a skilled workforce. CIC has made it a priority to deliver results for the Canadian economy.

In this context, the Department will explore ways to better support Canada's economic needs and to more quickly unlock the productive capacity of newcomers. The Government of Canada has clearly signalled key goals: fast tracking qualified skilled workers, expanding the student program and eliminating barriers to the recognition of foreign credentials. Actions on these goals will be key activities for CIC in this planning period. The Department will continue working with educational partners to support the foreign student file, and it will continue to work closely with HRDC to remove barriers to the recognition of foreign credentials. Regional strategies will be developed in partnership with the provinces, the territories and their communities to share the benefits of immigration more evenly across the country.

Work on this priority will help ensure that Canadians benefit from the skills newcomers bring and that newcomers have appropriate opportunities to succeed in Canada. Section IV of this report outlines specific actions to support this priority, under the heading "Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada."

Building Public Confidence in the Management of Access to Canada

Safety and security have been perennial priorities in CIC programs. Prudent management of the risks inherent in the business of migration allows Canadians to realize the benefits of one of the world's most dynamic immigration programs. The September 2001 terrorist attacks in the United States have caused governments and citizens around the world to rethink the level of security necessary to sustain a commitment to international mobility. As noted above, CIC has undertaken many new initiatives to better protect the safety and security of Canadians, including implementing immigration action items in the Smart Border Declaration,[9] developing the Multiple Borders Strategy, creating an Intelligence Branch and introducing the Permanent Resident Card.[10] While these actions provide a sound foundation for the future, the Department needs to continue this vital work.

CIC will take steps during this planning period to restore public confidence in the way refugee claims are processed, by effectively managing risks while respecting Canada's humanitarian objectives.

To manage in-Canada risks better, CIC will finish developing a new framework for detention and will evaluate the implementation of the public security and anti-terrorism measures. The Department will build on technological investments in screening and case tracking. In the longer term, CIC will be looking at advanced technological solutions to track people who pose potential risks to Canada.

CIC's activities related to this priority are designed to ensure that newcomers have fair but controlled access to Canada and to reassure Canadians that CIC is proactively managing risk. Section IV of this report outlines detailed actions to support this priority, under the headings "Protecting Refugees and Others in Need of Resettlement" and "Managing Access to Canada with a Fair and Effective Enforcement Strategy."

Pursuing the Implementation of Modern Management

Implementing the principles and practices of modern management will be central to the success of the priorities outlined in the

8 For more information, see <http://www.innovationstrategy.gc.ca>.

9 For more information, see <http://www.dfait-maeci.gc.ca/can-am/menu-en.asp?mid=1&cat=10>.

10 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/pr-card/index.html>.

previous sections. The Department has made significant investments in modern management, but work remains to be done. CIC will continue to address gaps in departmental operations due to increasing volumes and complexity in operations, as well as needed increases in infrastructure capacity.

To address these gaps, action will be taken in seven key areas of modern management: strategic leadership, functional guidance, integrated management information, values and ethics, risk management, human resources management and financial management. The goals for this planning period are to embed the concept of modern management in the culture of CIC, to set clearer standards for operations, to monitor progress and to integrate the lessons learned from these efforts. With the implementation of modern management practices, the Department is being managed in a more forward-looking, effective and efficient manner.

CIC's Strategic Direction

The priorities identified for 2003–2004 will contribute to CIC's overall strategic direction of building dynamic and secure immigration and citizenship programs. A dynamic immigration program is one that brings people from more diverse countries of origin to more places in Canada and, through effective partnerships, provides the support they need to integrate successfully into Canada's economic and social life. CIC's priorities for 2003–2004 are designed to deliver on the commitments made in the Speech from the Throne, to reinforce the commitment to government-wide initiatives and to position the Department well for the future. This strategic agenda builds on recent legislative and infrastructure advances to prepare CIC for future challenges.

Section IV: Plans by Strategic Outcome

A. Summary

Below is an overview of CIC's four strategic outcomes, together with the measures necessary to achieve the Department's mandate (as approved by Treasury Board in 1997). This is followed by a table showing the Department's planned spending for 2003–2004 to 2005–2006 by strategic outcome.

Part B outlines the key activities that CIC will undertake over the next three years to achieve its strategic outcomes. Activities that contribute to more than one outcome or are of a corporate nature are addressed in the subsections "Implementing Modern Management" and "Strategic Partnerships and Horizontal Initiatives." Each subsection includes a chart summarizing the planned results.

CIC's Strategic Outcomes	
To provide:	**As demonstrated by:**
Maximum economic and social benefits from migration to Canada	• Achievement of target immigration levels. • Reunification of immigrants with Canadian sponsors. • Selection of immigrants capable of adapting to the Canadian labour market. • Selection of business immigrants, including investors. • Admission of temporary workers whose presence in Canada fills skill gaps in the domestic labour market and who transfer to Canadian workers in-demand occupational skills. • Admission of visitors and foreign students whose presence in Canada stimulates the demand for goods and services.
Protection to refugees and others in need of resettlement	• Achievement of the targets for government-assisted and privately sponsored refugees. • Provision of an effective and more responsive refugee resettlement program. • Development of effective and efficient working arrangements between the Immigration and Refugee Board and CIC. • Enhancement of Canada's influence in international initiatives to protect refugees.

CIC's Strategic Outcomes (cont'd)	
To provide:	**As demonstrated by:**
Support for the settlement, adaptation and integration of newcomers into Canadian society	• Successful integration of newcomers into Canadian society. • Advancement of accountability to ensure effectiveness and efficiency in the delivery of settlement programs. • Accordance of full participation in Canadian society to eligible permanent residents through the granting of citizenship and the establishment of claims to citizenship. • Effective promotion and understanding of citizenship and integration issues.
Management of access to Canada with a fair and effective enforcement strategy	• Departmental activities that contribute to the protection of Canadian society. • Interdiction of individuals attempting to enter Canada with improper documentation. • Reports on and, if necessary, detention of individuals who have contravened the *Immigration and Refugee Protection Act*. • Removal of people who have no legal right to remain in Canada, especially those who pose a threat to Canadian society.

Table 4.1: Planned Spending by Strategic Outcome

Net Planned Spending by Strategic Outcome ($ millions)

Strategic outcome	Forecast spending 2002–2003	**Planned spending 2003–2004**	Planned spending 2004–2005	Planned spending 2005–2006
Maximizing the economic and social benefits of migration to Canada	151.4	**169.7**	157.8	150.7
Protecting refugees and others in need of resettlement	116.0	**103.1**	100.6	100.5
Supporting the settlement, adaptation and integration of newcomers into Canadian society	382.9	**420.2**	415.4	413.9
Managing access to Canada with a fair and effective enforcement strategy	354.7	**377.4**	334.9	329.5
Net planned spending	1,005.0*	**1,070.4**	1,008.7	994.6

*Reflects the best forecast for total net planned spending to the end of the fiscal year. CIC's total number of full-time equivalents for 2003–2004 is 5,515. (For a breakdown by business line, see Table 5.1.)

Explanation of change: CIC's planned spending for 2003–2004 is higher than for the following two years mainly because resources were reprofiled from 2002–2003 to 2003–2004. These reprofiled funds relate primarily to the Global Case Management System (GCMS). Also, funding for the implementation of the Permanent Resident Card peaks in 2003–2004 in accordance with the initial implementation and declines in 2004–2005 due to a decrease required to maintain estimated on-going volumes.

B. Details

Strategic Outcome 1: Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada

Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast spending 2002–2003	**Planned spending 2003–2004**	Planned spending 2004–2005	Planned spending 2005–2006
$151.4M	**$169.7M**	$157.8M	$150.7M
1,581 FTEs	**1,703 FTEs**	1,686 FTEs	1,632 FTEs

Explanation of change: Planned spending for 2003–2004 is higher than for the following years, primarily due to resources reprofiled from 2002–2003 to 2003–2004.

Introduction

CIC will maximize the economic and social benefits of migration to Canada by achieving target immigration levels; supporting family reunification of immigrants with Canadian sponsors; selecting immigrants, including business immigrants, who are capable of adapting to the Canadian labour market; admitting temporary workers to fill skills gaps in the domestic labour market; and admitting visitors and foreign students to stimulate the demand for goods and services.

The principal functional direction for activities under this strategic outcome comes from CIC's Selection Branch, with the active involvement of the Department's enforcement network across Canada and visa offices around the world, and in close collaboration with the Integration Branch and the Departmental Delivery Network.

Maximizing the economic and social benefits of migration to Canada will mean focusing on the following areas of activity over the next fiscal year: fully realizing the benefits of the *Immigration and Refugee Protection Act* (IRPA);[11] managing immigration levels carefully to meet targeted numbers and ensure the appropriate mix; and supporting government commitments.

An overarching activity for 2003–2004 will involve developing and communicating policies and initiatives to support commitments made in the Speech from the Throne and the principles of the federal Innovation Strategy.[12] CIC will consult on, design and test initiatives with projects in 2003–2004. In developing new policies and initiatives, a key focus will be to strengthen existing partnerships and explore opportunities to leverage efforts. This work will also build the foundation for stronger performance measurement in future years.

Achievement of Target Immigration Levels[13]

In 2003, CIC expects to bring between 220,000 and 245,000 newcomers to Canada as permanent residents. Of these, CIC aims to

11 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/irpa/index.html>.

12 For more information, see <http://www.innovationstrategy.gc.ca/cmb/innovation.nsf/pages/index>.

13 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/press/02/0237-pre.html> and <http://www.cic.gc.ca/english/pub/immigration2002.html>.

achieve a 60–40 split between economic and non-economic immigrants, respectively. In other words, 60% of the people selected are expected to be in the economic class, which comprises skilled workers, business immigrants (entrepreneurs, investors, self-employed people), live-in caregivers and provincial nominees. Of the balance, 26% are expected to be in the family reunification class and 13% in the protected persons class. This plan shows CIC's commitment to balancing the family reunification, protection and economic components of the immigration program. It ensures that the immigration program will bring maximum social and economic benefits to Canada and respond to Canada's needs.

There is a growing recognition that immigration levels and the mix of permanent residents have important ramifications at the federal, provincial and community levels. In 2003–2004, CIC will develop an integrated system for planning and managing immigration target levels to ensure a more predictable yet flexible delivery of the Immigration Plan. This key activity reflects the integrated approach to programs, policies and operations promoted by CIC's Modern Management Framework and aims to increase accountability across the departmental functions that influence annual immigration levels.

Family Reunification of Immigrants with Canadian Sponsors

Family reunification is an important tradition in Canada's immigration program.[14] IRPA, which came into force in June 2002, strengthened family reunification by clarifying the selection criteria and making them responsive to current social realities.

In 2003–2004, CIC will monitor the implementation of the new Act in the context of the selection of permanent residents under the family class category. This task will include monitoring the impact of the expanded family definition, of the new process for selecting spouses and partners already in Canada, and of the simplified criteria for measuring sponsors' income.

CIC will also continue to work with its partners to develop a federal system to collect, from sponsors, social assistance remitted to those who were sponsored. CIC aims to strengthen relationships with the provinces and other stakeholders in this context.

Selection of Immigrants Capable of Adapting to the Canadian Labour Market

In response to growing international competition for skilled workers and in support of the government's Innovation Strategy, CIC will continue to work with HRDC and Industry Canada to develop a fast-track process for highly skilled workers who have arranged employment. A new administrative process, designed to process applications more quickly, is expected to begin in 2003–2004.[15]

The recognition of newcomers' foreign credentials is critical to the success of new permanent residents. CIC will support HRDC in its work with the provinces and territories, which are responsible for professions' regulatory bodies.

In addition, the federal, provincial and territorial ministers of immigration have signalled their intention to develop strategies to share the benefits of immigration more evenly across the country. Currently, over 75% of all immigrants settle in Toronto, Vancouver or Montreal. Attracting immigrants to smaller centres and other regions, including official language minority communities, and encouraging them to stay, will require flexible approaches that respond to provincial and territorial priorities. CIC will continue to work with its provincial and territorial partners to support regional strategies, using new and

14 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/sponsor/index.html>.

15 For more information on the core program, see <http://www.cic.gc.ca/english/skilled/index.html>.

existing mechanisms, including provincial nominee agreements, the Temporary Foreign Worker Program and targeted joint promotional activities.

Selection of Business Immigrants, Including Investors

Business immigrants bring skills, entrepreneurial talents and investment capital that Canada needs to strengthen its economy.[16] CIC will closely monitor the impact of the new IRPA selection criteria in 2003–2004 to ensure that program objectives are being met.

Under the previous Act, business immigrants who invested before April 1999 had to place money in an investment fund for five years. In 2003–2004, CIC will continue to oversee, audit and ensure the compliance of these investment funds (200 funds worth approximately $600 million). Over the next two years, CIC will continue to close these investment funds when the investors have met their obligations.

During 2003–2004, CIC will examine the principles and processes of the Immigrant Investor Program to assess its relevance in the context of international demand and provincial needs and its impact on business. In 2004–2005, CIC will review the terms and conditions of the Entrepreneur Program to determine whether they meet current economic needs and are functioning as required.

Admission of Temporary Workers Whose Presence in Canada Fills Skills Gaps in the Domestic Labour Market and Who Transfer to Canadian Workers In-Demand Occupational Skills

Admitting temporary workers[17] is an important component of the government's Innovation Strategy. CIC, in partnership with HRDC, will explore—with the provinces, businesses and municipalities—ways to facilitate the entry and dispersion of temporary workers throughout Canada. The Department will also continue to improve procedures for processing and admitting temporary workers.

Admission of Visitors and Foreign Students Whose Presence in Canada Stimulates the Demand for Goods and Services

Visitors and foreign students[18] stimulate the economy by increasing the demand for goods and services. Recognizing the benefits that foreign students bring to Canada, the Speech from the Throne commits the government to positioning Canada as a destination of choice for talented foreign students. CIC will work with interested educational institutions and provinces to develop long-term options to increase the number of foreign students, where required.

16 For more information on this program, see <http://www.cic.gc.ca/english/business/index.html>.

17 For more information on this program, see <http://www.cic.gc.ca/english/work/index.html>.

18 For information on these two programs, see <http://www.cic.gc.ca/english/visit/index.html> and <http://www.cic.gc.ca/english/study/index.html>.

Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada

Planned Results

Measures	Key activities
Achievement of target immigration levels	• Achieve immigration levels of 220,000 to 245,000 newcomers to Canada in 2003. • Achieve a 60-40 split between economic and non-economic immigrants. • Develop an integrated system for planning and managing target levels.
Family reunification of immigrants with Canadian sponsors	• Monitor and assess the application of the new family definition. • Monitor the impact of the new sponsorship criteria. • Enhance partnerships with the provinces.
Selection of immigrants capable of adapting to the Canadian labour market	• Implement a new administrative process designed to process qualified skilled workers more quickly. • Develop strategies for sharing the benefits of immigration more widely throughout Canada.
Selection of business immigrants, including investors	• Monitor the new IRPA criteria. • Manage investment funds under the pre-IRPA regulations more effectively. • Review the principles and processes of the Immigrant Investor Program. • Review the terms and conditions of the Entrepreneur Program.
Admission of temporary workers whose presence in Canada fills skills gaps in the domestic labour market and who transfer to Canadian workers in-demand occupational skills	• Explore, with partners, ways to facilitate the entry and broader dispersion of temporary workers. • Continue to improve the processing and admission of temporary workers.
Admission of visitors and foreign students whose presence in Canada stimulates the demand for goods and services	• Develop long-term options for attracting more foreign students, where required.

Strategic Outcome 2: Protecting Refugees and Others in Need of Resettlement

Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast spending 2002–2003	**Planned spending 2003–2004**	Planned spending 2004–2005	Planned spending 2005–2006
$116.0M	**$103.1M**	$100.6M	$100.5M
182 FTEs	**195 FTEs**	203 FTEs	201 FTEs

Explanation of change: Forecast spending for 2002–2003 includes additional costs related to the Interim Federal Health Program. Planned spending for 2003–2004 is higher than for the following years, due to Resettlement Assistance Program resources reprofiled from 2002–2003 to 2003–2004.

Introduction

CIC will achieve this strategic outcome by reaching the targets established for government-assisted and privately sponsored refugees; strengthening the refugee resettlement program to make it more effective and more responsive; developing more effective working arrangements between CIC and the Immigration and Refugee Board; and enhancing Canada's influence in international initiatives to protect refugees. The principal functional direction for activities under this strategic outcome comes from the Refugee Branch, with the active involvement of regional offices in Canada and overseas.

The new *Immigration and Refugee Protection Act* (IRPA), implemented in June 2002, identifies the objectives of the refugee program. These objectives highlight Canada's international legal obligations under the 1951 Convention Relating to the Status of Refugees (the Geneva Convention) and its 1967 protocol, and they re-affirm Canada's commitment to international efforts to help those in need of resettlement. IRPA emphasizes the importance of saving lives, protecting displaced and persecuted persons, and maintaining the integrity of Canada's refugee protection system by ensuring fair and efficient procedures.

The September 2001 terrorist attacks in the United States have heightened Canadians' concerns about the way we select and admit people, concerns that extend to our humanitarian programs. Public confidence in Canada's refugee determination system has also been affected by increasing volumes of refugee claims, growing inventories and longer processing times. At the same time, there is increasing awareness of the need to integrate Canada's domestic and overseas refugee protection programs.

One of CIC's key priorities for 2003–2004 is to continue building public confidence in the way we manage access to Canada. This priority includes CIC's commitment to enhance the integrity of Canada's humanitarian programs.[19] In 2003–2004, CIC will review the refugee status determination process with a view to improving the overall management of this process. The Department will also examine ways to use resettlement more strategically to increase overall protection, ways to share responsibilities more effectively, and ways to better structure our relationships with key partners in Canada and abroad to attain our policy goals and re-establish confidence in the protection mandate. CIC staff members will apply their expertise through consultations, workshops and committees to support this process.

19 For information on refugee protection, see <http://www.cic.gc.ca/english/refugees/index.html>.

Achievement of the Targets for Government-assisted and Privately Sponsored Refugees

The 2003 Immigration Plan[20] projects the number of newcomers who will become permanent residents of Canada, broken down by class. For 2003, the plan projects that between 28,100 and 32,500 protected persons will become permanent residents. This represents an increase of 1% over the 2002 planned refugee numbers. Of this total, 7,500 are expected to be government-assisted refugees (plus an additional 200 refugees destined for Quebec who were selected in 2002 under the Canada-Quebec Accord but who were unable to become permanent residents until 2003). Between 2,900 and 4,200 are expected to be privately sponsored refugees; between 13,000 and 15,600 to be refugees granted permanent residence status; and between 4,500 and 5,000 to be refugee dependants abroad.

Provision of an Effective and More Responsive Refugee Resettlement Program

Strengthening relationships with partners and stakeholders who can support resettled refugees continues to be a key priority for CIC in 2003–2004. Since the new Act permits a greater range of possibilities for private sponsorship, it will help CIC strengthen partnership arrangements. CIC will work in 2003–2004 and beyond to establish new types of partnerships allowed under the new legislation.

In addition, in 2003–2004, CIC will work to enhance Canada's relationships with our key international partners, such as the United Nations High Commissioner for Refugees and the International Organization for Migration. The Department will also continue its efforts to establish new types of partnerships. For example, CIC plans to develop models for referral organizations to help the Department identify genuine refugee pools and select refugees abroad.

CIC has developed new ways to determine where in Canada refugees selected abroad should resettle. It will develop performance indicators to evaluate the effectiveness of these new approaches in reducing secondary migration.

Another key activity is to continue implementing program monitoring and evaluation (such as the Resettlement Assistance Program[21] evaluation framework) and developing plans to audit service providers to increase the effectiveness of settlement programs. CIC will finish evaluating the Resettlement Assistance Program in 2003–2004.

The Minister of Citizenship and Immigration Canada, Manitoba's Minister of Labour and Immigration, and the Mayor of Winnipeg have signed a memorandum of understanding[22] intended to increase the number of immigrants and refugees coming to Winnipeg, in keeping with the goal of sharing the benefits of immigration more widely. This pilot project, known as the Winnipeg Private Refugee Sponsorship Program, is expected to begin in 2003 and to result in the admission of approximately 250 refugees. These refugees will be privately sponsored and will receive financial assistance for resettlement, as required, from the City of Winnipeg.

20 For more information on the Immigration Plan, see <http://www.cic.gc.ca/english/press/02/0237-pre.html> and <http://www.cic.gc.ca/english/pub/immigration2002.html>.

21 CIC administers the Resettlement Assistance Program (except in Quebec) in support of Canada's international humanitarian commitment to resettling refugees from abroad. The program provides income support for up to 12 months for government-assisted refugees and up to an additional 12 months for special needs cases. It also funds non-profit organizations to help them provide a set of core services to resettled refugees within their first four to six weeks in Canada.

22 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/press/02/0247%2Dpre.html>.

Maintaining Canada's Humanitarian Tradition and Ensuring Canada's Security

Canada signed the Safe Third Country Agreement with the United States on December 5, 2002, and both parties expect to implement it in 2003–2004.[23] Under this agreement, a foreign national cannot normally claim refugee status if coming to Canada through the U.S. This reciprocal mechanism will enhance the orderly handling of refugee claims and promote shared responsibility for protecting those in need, thus strengthening public confidence in the integrity of the asylum system.

CIC staff responsible for implementing the Agreement will be trained, and information technology systems will be developed to support operations at ports of entry.

CIC and the newly configured Department of Homeland Security in the U.S. plan to develop new and more comprehensive arrangements for sharing information relating to refugee claimants.

Also in 2003–2004, the Department will develop a policy framework that reflects the changes in IRPA regarding the suspension and redetermination of refugee claims and CIC's intervention activities at refugee hearings. New provisions under IRPA prohibit refugee claims from people who are inadmissible for reasons of security, association with organized crime, human rights violations or serious criminality. IRPA also expands the authority to terminate refugee claims in these cases. CIC continues to intervene before the Immigration and Refugee Board in cases where exclusion from refugee protection is raised.

Development of Effective and Efficient Working Arrangements Between the Immigration and Refugee Board and CIC

The Immigration and Refugee Board (IRB)[24] is an independent administrative tribunal that decides claims for refugee protection made within Canada. CIC is responsible for processing the claimants before and after their refugee hearing. CIC remains committed to continuing to work with the IRB to improve the effectiveness and the efficiency of the refugee determination system.

Enhancement of Canada's Influence in International Initiatives to Protect Refugees

Canada continues to strategically engage with the United Nations High Commission for Refugees (UNHCR) and with like-minded countries, such as the nations of the European Union (EU), on international protection issues. CIC will build on previous successes by working with the Canadian International Development Agency and the Department of Foreign Affairs and International Trade to identify key priorities from the UNHCR's Agenda for Protection for follow-up. Canada would then take the lead on one or more of these issues (such as the strategic use of resettlement) in the proposed Forum on International Protection.

Canada will continue to participate in the UNHCR's Standing Committee and Executive Committee meetings, which take place quarterly. The government will also continue to send high-level representatives and experts to ad hoc meetings and working groups, such as the Working Group on Resettlement. Canada is also committed to playing a monitoring role and to participating, where appropriate, in the UNHCR's mandate renewal process in 2004.

Also in 2003–2004, CIC will continue to engage both in bilateral discussions, including the Border Vision partnership with the United States, and in multilateral fora, including the Inter-Governmental

23 For further information, see <http://www.cic.gc.ca/english/policy/safe-third.html>.

24 For more information, see <http://www.irb.gc.ca>.

Consultations on Asylum, Refugee and Migration Policies in Europe, North America and Australia.

Through these types of discussions, Canada can contribute to and benefit from international discourse on refugee protection. An example is Canada's cooperation with the EU. On the issue of refugee protection, we share a number of viewpoints with the EU, and it is important that Canada remain engaged with the EU as its members work toward common asylum policies. Also, Canadian and EU officials regularly meet before UNHCR Executive Committee meetings to discuss their respective positions and build mutual support.

Protecting Refugees and Others in Need of Resettlement

Planned Results

Measures	Key activities
Achievement of the targets for government-assisted and privately sponsored refugees	• Receive, under the protected persons category, between 28,100 and 32,500 new permanent residents,[25] including 7,500 government-assisted refugees (plus 200 Quebec-destined refugees selected in 2002); 2,900 to 4,200 privately sponsored refugees; 13,000 to 15,600 landed refugees; and 4,500 to 5,000 refugee dependants.
Provision of an effective and more responsive refugee resettlement program	• Strengthen partnerships with organizations and create new types of partnerships. • Continue program monitoring, as appropriate. • Complete the evaluation of the Resettlement Assistance Program.
Development of effective and efficient working arrangements between the Immigration and Refugee Board (IRB) and CIC	• Continue to collaborate with the IRB to improve the refugee protection program.
Enhancement of Canada's influence in international initiatives to protect refugees	• Work to promote the adoption of Canadian positions at international fora.
Maintenance of Canada's humanitarian tradition and ensuring of Canada's security	• Review the process pertaining to refugee status determination in Canada. • Develop a policy framework that reflects the changes relating to the suspension and redetermination of refugee claims through IRPA.

25 For information on the *Annual Report to Parliament on Immigration 2002*, see <http://www.cic.gc.ca/english/press/02/0237-pre.html>.

Strategic Outcome 3: Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society

Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast spending 2002–2003	**Planned spending 2003–2004**	Planned spending 2004–2005	Planned spending 2005–2006
$382.9M	**$420.2M**	$415.4M	$413.9M
536 FTEs	**687 FTEs**	686 FTEs	573 FTEs

Explanation of change: Planned spending for 2003–2004 and future years includes increased resources under the Canada-Quebec Accord.

Introduction

CIC will achieve this strategic outcome by supporting and enhancing the delivery, both directly and indirectly, of integration programs for newcomers to Canada; granting citizenship to eligible permanent residents; and ensuring that citizenship and integration issues are effectively promoted and understood.

The principal functional direction for activities under this strategic outcome comes from the Integration Branch, with the active involvement of the Departmental Delivery Network and of regional offices and considerable collaboration across branch lines. Under formal agreements, the governments of Quebec, Manitoba and British Columbia provide settlement and integration services to newcomers. Elsewhere in Canada, the program is delivered through partnerships with service provider organizations.

As noted earlier, a key priority for CIC in 2003–2004 is the renewal of its citizenship and integration programs. The introduction of the new Citizenship of Canada Act, and the planning necessary for its successful implementation (pending approval by Parliament and royal assent), will be critical to addressing this priority.

CIC has committed to reforming the citizenship legislation and regulations to update the expression of what it means to be Canadian and to reinforce the equity and efficiency of the citizenship process. On October 31, 2002, the Minister tabled a new Citizenship of Canada Act (Bill C-18).[26] This proposed legislation establishes clear, fair and objective criteria for citizenship; reasserts the rights and freedoms of Canadians; and reinforces the responsibilities associated with citizenship. It will modernize Canada's citizenship rules, address gaps and inconsistencies in the current legislation, and allow for more efficient processing of applications for citizenship. The proposed changes complement the recent *Immigration and Refugee Protection Act* (IRPA) and are consistent with other recent legislation, such as the *Crimes Against Humanity and War Crimes Act*.

Successful Integration of Newcomers into Canadian Society

To enhance the integration of newcomers into Canadian society, CIC will continue to reinforce and expand its partnerships with service provider organizations throughout the country.[27] Building on the momentum created by the federal Voluntary Sector Initiative (VSI),[28] CIC aims to encourage

26 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/press/02/0238-pre.html>.

27 For information on integration services, see <http://www.cic.gc.ca/english/newcomer/index.html>.

28 For more information, see <http://www.vsi-isbc.ca>.

the involvement of service providers and other levels of government to improve settlement programming and address critical issues, such as settling immigrants more widely throughout Canada.

A key focus for 2003–2004 is the planning for the second national conference on settlement/resettlement (to be held in October 2003), in collaboration with VSI national working groups and other settlement sector and government partners. CIC aims to enhance discussion on priority issues and information-sharing among partners and stakeholders.

The Department will also work with its partners to develop new initiatives to help adult immigrants improve their official language skills, so that they can integrate more easily into the labour market. Expected results and performance measures will be identified through the new Contribution Accountability Framework.

To advance policy work relating to the recognition of foreign credentials, CIC will work with other federal departments, such as HRDC, and with the provinces and territories.

During 2003–2004, CIC will continue to work with other federal departments and stakeholders within the Government On-Line agenda to enhance the Government of Canada's Portal for Immigrants (which creates a single Internet access point). The long-term goal is to provide immigrants and potential immigrants with a wide range of information and services, including tailored labour market information, on-line assessment of credentials and language ability, and e-learning opportunities.

CIC is committed to working with official language minority communities to help them attract and retain immigrants.[29] Through the joint CIC-Francophone Minority Communities Committee, CIC will help develop strategies to support the growth of official language minority communities throughout Canada. CIC will undertake pilot projects and partnerships with these communities and with other stakeholders, including other federal departments, the provinces and employers. The Department will also enhance its efforts to integrate the perspective of official language minority communities into all its operations, both in Canada and in visa offices abroad. CIC will work with Canadian Heritage and HRDC to develop profiles of official language minority communities, to promote them as possible destinations for immigrants. In addition, CIC will continue to promote and assist official language minority communities across Canada through existing[30] and new bilateral agreements with the provinces and territories.

In 2003–2004, CIC will also review and, if appropriate, revise its settlement allocation model.

Advancement of Accountability to Ensure Effectiveness and Efficiency in the Delivery of Settlement Programs

In 2003–2004, CIC will work with service providers to implement the Contribution Accountability Framework.[31] This framework ensures accountability for settlement spending by monitoring service delivery, as well as evaluating program effectiveness and efficiency. Information collected will be used to identify program changes that would help newcomers integrate into Canadian society.

The framework will guide accountability, performance measurement and program evaluation, and will help standardize the management and administrative practices

29 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/press/02/0206-pre.html>.

30 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/press/98/9835-pre.html>.

31 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/newcomer/linc-fs1.html>.

of the four key contribution programs: Language Instruction for Newcomers to Canada,[32] the Immigrant Settlement and Adaptation Program,[33] the Host Program[34] and the Resettlement Assistance Program.[35]

In 2003–2004, CIC will be able to obtain and analyse performance measurement information for these four contribution programs. Since these data are based, in part, on client information, CIC will finalize privacy and security policy issues related to collecting them. In cooperation with service providers and other stakeholders, CIC will also begin implementing the evaluation strategy, a task that will include defining program-level outcomes and evaluating programs. CIC will also continue its negotiations on provincial/territorial accountability frameworks with British Columbia and Manitoba.

Accordance of Full Participation in Canadian Society to Eligible Permanent Residents Through the Granting of Citizenship and the Establishment of Claims to Citizenship[36]

While Parliament is considering the new Citizenship of Canada Act, the Department will develop the regulations, administrative processes, policies and procedures required to implement the new legislation. Planning will also take place to address the recruitment and training of staff for new functions. Also during 2003–2004, CIC will develop measures to preserve the integrity of program delivery during the transitional period. Operationally, this means a focus on supporting citizenship judges in their efforts to dispose of cases pending under the current legislative framework.

To monitor, measure and ensure the integrity of its citizenship programs, CIC will continue its National Quality Assurance program. New data collection systems and analytical tools implemented in 2002–2003 will ensure reliable client information relating to granting citizenship and issuing proof of citizenship cards. CIC also plans to introduce sampling software to ensure that clients are surveyed. Also in 2003–2004, pending royal assent of the new Act, CIC will work to expand the National Quality Assurance program. With a new process for administrative decision-making to support the new Act, CIC will do targeted examinations of files to ensure that the Department is implementing new legislative provisions correctly.

Effective Promotion and Understanding of Citizenship and Integration Issues[37]

The *Canada: We All Belong* campaign,[38] which promotes the core Canadian values of respect, freedom and "belonging" to newcomers and Canadians, will be continued in 2003–2004, and moderate outreach activities throughout Canada will be continued. The material produced under this campaign will be used for citizenship education and will support numerous activities organized across the country to promote Canada's Citizenship Week, National Flag Day and Celebrate Canada Week. For example, a new video series highlighting the rights and responsibilities of Canadians, produced through the National Film Board, will be distributed to English as a second language (ESL) and French as a second language (FSL) classes.

The Immigrant Speakers Bureau, initiated in Toronto in 2002–2003, will be expanded to Vancouver in 2003–2004. Through this program, which aims to educate Canadian students about the many contributions immigrants make to Canada, immigrants make presentations at schools on their experiences as newcomers, highlighting

32 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/newcomer/linc-fs1.html>.

33 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/newcomer/isap-fs1.html>.

34 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/newcomer/host-fs1.html>.

35 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/refugees/resettle%2D3.html>.

36 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/newcomer/fact_09e.html>.

37 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/welcomehome/main_e.htm>.

38 For more information, see <http://www.citzine.ca/steng.e/facts.citizenship_week.html>.

both challenges and successes. Cultivating Peace,[39] a joint initiative with Canadian Heritage to provide teaching resources to high schools and community organizations to promote conflict resolution, will also be continued in 2003–2004.

CIC reviewed and improved the Citation for Citizenship process in 2002–2003. These awards, which recognize outstanding efforts by Canadians to help newcomers, will once again be presented in 2003–2004.

Upon royal assent of the new *Citizenship of Canada Act,* CIC will develop, in collaboration with the new citizenship commissioners, material to help them in their new promotional role. The Interdepartmental Committee on Citizenship Promotion will ensure consistency of messaging and effective collaboration with key federal departments.

Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society

Planned Results

Measures	Key activities
Successful integration of newcomers into Canadian society	• Initiate or enhance partnerships between CIC and voluntary sector service providers. • Develop strategies to encourage partners to become more involved in policy or program development. • Plan a successful national conference on settlement/resettlement, with increased opportunities to discuss issues and share information with and among service provider organizations. • Develop initiatives to give adult immigrants more opportunities to improve their proficiency in English or French. • Develop strategies to promote the settlement of immigrants in official language minority communities and to prepare communities. • Negotiate or enhance partnership agreements with provincial/territorial governments. • Review and, if appropriate, revise the settlement allocation model.

39 For more information, see <http://www.citzine.ca/steng.e/facts.citizenship_week.html>.

Measures (cont'd)	Key activities (cont'd)
Advancement of accountability to ensure effectiveness and efficiency in the delivery of settlement programs	• Implement the Contribution Accountability Framework. • Collect and analyse performance measurement data for settlement programs. • Complete privacy and security policies and procedures related to data collection. • Implement an evaluation strategy. • Negotiate provincial/territorial accountability frameworks with B.C. and Manitoba.
Accordance of full participation in Canadian society to eligible permanent residents through the granting of citizenship and the establishment of claims to citizenship	• Develop regulations, administrative processes, policies and procedures in preparation for the implementation of the new Citizenship of Canada Act. • Support citizenship judges during the transition period. • Implement and expand a new quality assurance process for the citizenship program; introduce sampling software.
Effective promotion and understanding of citizenship and integration issues	• Increase emphasis on promoting citizenship by producing and disseminating new tools. • Continue educational initiatives, such as Cultivating Peace and the Immigrant Speakers Bureau. • Reactivate the Citation for Citizenship program. • Develop material to assist citizenship commissioners in their new promotional role.

Strategic Outcome 4: Managing Access to Canada with a Fair and Effective Enforcement Strategy

Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast spending 2002–2003	**Planned spending 2003–2004**	Planned spending 2004–2005	Planned spending 2005–2006
$354.7M	**$377.4M**	$334.9M	$329.5M
2,691 FTEs	**2,930 FTEs**	2,659 FTEs	2,656 FTEs

Explanation of change: Planned spending for 2003–2004 includes resources reprofiled from 2002–2003 to 2003–2004. Planned spending for 2004–2005 and future years reflects reduced funding for the Permanent Resident Card.

Introduction

Managing access to Canada with a fair and objective enforcement strategy involves protecting the health, safety and security of Canadians, while preserving the integrity of Canada's immigration and refugee programs. The principal functional direction for activities under this strategic outcome comes from CIC's Enforcement Branch (with the active involvement of the Department's enforcement network across Canada and in visa offices around the world), in close collaboration with the Intelligence and Medical Services branches and their networks, and with the Departmental Delivery Network's Case Processing and Immigration Warrant Response centres.

Like the United States and many other countries, Canada has been operating in a state of heightened security since September 11, 2001. The critical need to intensify efforts to protect North America is widely acknowledged. Terrorist attacks and continuing international tensions have changed Canadians' perceptions of our vulnerability in terms of public safety and security, and have raised concerns about how we select and admit people to Canada. Nevertheless, an open and vibrant immigration program remains a cornerstone of Canada's economic and social growth and an overarching goal for CIC.

CIC is a key partner in the Canadian public safety and security community and plays a critical role in supporting broader government policy and in bringing successes, challenges and issues relating to immigration enforcement to the table. Effective strategies are critical to maintaining the integrity of Canada's immigration and refugee programs and to meeting the expectations of a more risk-conscious Canadian public.

In addition, since migration and security issues are high on the G-8 agenda and throughout the world, international collaboration is expected to increase during 2003–2004 and over the next few years. For example, negotiations are underway with key international partners (such as the United States and the European Union) on information-sharing agreements that will enhance CIC's strategic enforcement interests and increase the international capability to control smuggling of human beings.

CIC strives to help legal immigrants, refugees, students, temporary workers and visitors enter Canada more easily. However, to ensure the integrity of Canada's immigration and refugee system, the Department must also focus on preventing inadmissible people from entering, transiting through or remaining in Canada, particularly those who may pose a risk to the health, safety or security of Canadians. CIC tries to identify inadmissible persons as early as possible and

prevent their arrival in Canada. It does so by screening individuals who seek entry to Canada at several points before their arrival (that is, at visa offices abroad, at overseas airports and at our own borders). International partnerships greatly enhance these efforts.

To effectively manage access to Canada, CIC aims to base its strategies on timely and reliable information and intelligence, supported by effective information-sharing, sound risk management, effective tools and staff development, and strategic domestic and international partnerships. In addition, the Department has made a strategic decision to use new technologies as much as possible.

The key activities and plans for 2003–2004 and beyond under this strategic objective demonstrate CIC's intention to (i) develop more effective enforcement strategies to prevent criminals and those who present a threat to national security from entering or remaining in Canada; (ii) build its capability in intelligence; and (iii) enhance its global health surveillance and the medical screening of individuals who are eligible to enter Canada.

In October 2002, the Minister announced the creation of an advisory committee to address issues pertaining to the immigration consulting industry. This committee has begun identifying concerns and is expected to provide recommendations to the Minister in 2003. During 2003–2004, the Department will assess these recommendations to determine appropriate actions.

Departmental Activities that Contribute to the Protection of Canadian Society

(i) Strengthening CIC's Enforcement Strategies

The successful launch of the new *Immigration and Refugee Protection Act* (IRPA) in 2002 increased CIC's ability to protect the safety, security and health of Canadians. It provides stronger authority to deny entry to, detain or remove individuals who pose a risk to national security, criminals and persons whose identity is in doubt. Continued support, monitoring and evaluation will be required over the coming years to ensure that CIC fully implements and communicates the important changes resulting from the new legislation. Regulatory amendments and refinements to policies and procedures may be necessary to make the Act more effective.

During 2003–2004, CIC will undertake the following key activities to strengthen its enforcement function: (i) continue to work with the United States under the Multiple Borders Strategy to ensure more effective and secure management of our borders; (ii) implement the immigration items in the Smart Border Action Plan;[40] (iii) explore options for improved tracking and screening of travellers destined for Canada who may pose security risks; and (iv) improve strategies for detention and removals. Further information on these priority activities is provided below.

With its federal partners, CIC has been working with the United States government to modernize and improve processes to safeguard access at all ports of entry and border crossings. The Multiple Borders concept will continue to guide CIC's strategy for border management, including the enforcement and intelligence networks. The aim is to ease the legitimate movement of people across our borders, while blocking access to high-risk individuals and combating migrant smuggling. CIC will continue to collaborate with the U.S. on this strategy in 2003–2004 by implementing the risk mitigation strategy identified in the Multiple Borders Risk Management Framework. CIC will also strengthen its strategy by doing work under the Smart Border Action Plan and by developing new systems to track international travellers who may pose a risk to Canada.

CIC will continue to implement the Smart Border Action Plan in 2003–2004, in partnership with key domestic partners and the U.S. This work will include analysing alternative inspection methods and assessing

40 For more information, see <http://www.dfait-maeci.gc.ca/can-am/menu-en.asp?act=v&mid=1&cat=10&did=1671>.

automated systems that could enhance the control function. CIC is committed to working with CCRA and the U.S. federal inspection agencies on new programs at ports of entry, including Nexus, Nexus Air, Canpass Air, and Free and Secure Trade (FAST). This will enable us to clear low-risk traffic by using pre-approval mechanisms and new technologies at the borders.

Domestic collaboration will also be strengthened through the negotiation of a new partnership agreement with CCRA and the implementation of a recently signed memorandum of understanding with the Royal Canadian Mounted Police (RCMP). CIC also expects more collaboration with U.S. partners, which will include negotiating new arrangements to improve the sharing of information relevant to public safety and enforcement.

CIC has embarked on major technological and operational improvements to better track international travellers and to enhance screening processes. The aim is to develop effective systems to intercept potentially high-risk travellers before they enter Canada, while speeding up the processing of legitimate travellers. For example, CIC is implementing new technology at ports of entry and inland offices that will allow fingerprints to be transmitted to the RCMP electronically, ensure fingerprint quality, improve the security of fingerprint information and improve response times.

In October 2002, joint CIC and CCRA Passenger Analysis Units (PAUs) in three Canadian centres began receiving and assessing advanced passenger information (API) on passengers and crew destined for Canada. The second component of this program, Passenger Name Record (PNR) data analysis, is slated for implementation in spring 2003. The PNR includes passengers' itineraries and booking information. CIC is also assessing the feasibility of expanding the PAU initiative.

In addition to the domestic program, the Shared Border Accord included three trans-border API/PNR initiatives: the National Centres of Expertise, the Automated Data Exchange Program and the Joint Passenger Analysis Unit (JPAU) six-month pilot project. Co-sponsored by four agencies (CIC, CCRA, the U.S. Immigration and Naturalization Service, and U.S. Customs), these initiatives are designed to respond quickly to terrorists and other high-risk travellers entering either Canada or the U.S. The first phases of the National Centres of Expertise and the Automated Data Exchange Program are expected to be implemented by the end of 2002–2003.

In keeping with the Multiple Borders concept, CIC is also studying the feasibility of advance passenger processing. This process would allow CIC to identify high-risk passengers or crew members before they board a commercial vehicle bound for Canada. The results of this study are expected by summer 2003.

CIC will also continue to implement the National Case Management System in 2003–2004. This system improves the electronic tracking and management of enforcement cases, ensures consistency in approach, provides CIC with key data when required and increases overall accountability.

CIC will complete the implementation of the new Permanent Resident Card[41] in 2003–2004 and will monitor the card's effectiveness. This card was introduced in June 2002 to increase Canada's border security. As of December 31, 2003, all permanent residents travelling abroad will need a Permanent Resident Card to re-enter Canada.

To further increase public safety and security, the Department will continue to develop enforcement strategies and joint initiatives with national partners, such as the RCMP and the Department of Justice Canada, and international partners. CIC will also work to increase program integrity and reduce program and system vulnerabilities. In

41 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/pr-card/index.html>.

addition, it will carefully monitor and evaluate its role in the government's Public Security and Anti-Terrorism Agenda in 2003–2004 and over the next few years.

(ii) Increasing Intelligence Capacity at CIC

In April 2002, CIC established an Intelligence Branch to centralize its intelligence functions. CIC did so to increase its capacity to provide timely, reliable and relevant intelligence information and to improve coordination on intelligence issues. As a focal point for liaison and information-sharing, this new branch facilitates communication within CIC's internal intelligence network, which includes other branches, regional offices and overseas missions. The Intelligence Branch also allows CIC to contribute more effectively to Canada-wide intelligence efforts, and promotes collaboration with foreign governments and international organizations.

Building on decades of work, the Intelligence Branch will enhance CIC's use of intelligence in managing access to Canada. This requires using "tactical intelligence" (relating to organized crime, terrorist activity or war crimes), as well as "strategic intelligence" (relating to broader issues and trends, such as irregular migration). CIC is also committed to increasing its capacity to detect and prevent document fraud and to improving document integrity.

Key activities for 2003–2004 and the next few years include identifying and assessing CIC's intelligence requirements; establishing priorities for collecting, analysing and disseminating secure information; strengthening CIC's internal intelligence network through better coordination; increasing CIC's participation in the broader Canadian intelligence and security community; and laying the groundwork for stronger relations with international partners.

Of particular importance to CIC's intelligence capacity is its relationship with its American counterparts. Thus, the Department will make a significant effort over the next three years to establish an effective relationship with the newly configured Department of Homeland Security in the U.S., which is slated to assume the duties of the Immigration and Naturalization Service in April 2003. One recent example of the way CIC is strengthening its partnerships is the U.S.-Canada Joint Intelligence Assessment Program. Recently completed assessments will be followed by a joint project in 2003–2004, which will focus on human smuggling.

Effective enforcement depends on reliable, timely information and on sound intelligence. CIC and its regional offices will work closely with CCRA and American partners to expand its intelligence capacity, thus helping CIC effectively screen individuals who seek to enter Canada. Increased intelligence will help CIC maintain a high pre-arrival interception rate. CIC will also provide better intelligence support to the new Canada-U.S. Integrated Border Enforcement Teams.

Using new information technologies, CIC is also improving both the efficiency and the security of its data collection and information-sharing systems.

In January 2003, CIC established a departmental task force to develop an integrated departmental strategy on document integrity and to consider the issues of a national identity card, as part of a national debate. In the preparation of the document integrity strategy, the task force will act as an integration and information resource, working to better connect key initiatives within CIC and to identify areas where additional resources are required. This will result in a consultative report detailing a vision for document integrity at CIC. The consideration of a national identity card will incorporate the viewpoints of Canadians, as well as develop and cultivate networks with a broad range of stakeholder groups, including other federal departments and other levels of government. Among the activities to be undertaken will be follow-up initiatives resulting from the national debate, including a strategy that could include key objectives and milestones for a national identity card and communications initiatives related to the initiative.

(iii) Enhancing Medical Screening and Health Surveillance

Protecting the health and safety of the Canadian public is a cornerstone of the activities and programs of CIC's Medical Services Branch, which works closely with Health

Canada and other national and international partners. In the context of the increased global movement of people and new health challenges, CIC intends to further minimize risks through strategies designed to improve medical screening, to acquire reliable intelligence on global health threats and to ensure the sound management of health issues.

At the policy level, CIC needs to develop an integrated system to deal proactively with medical issues, rather than relying on situation-specific, reactive approaches. To make this paradigm shift, the Medical Services Branch will focus its attention on strengthening its capacity for planning, analysis and policy development and on creating effective policy frameworks to guide future work.

Stronger partnerships and increased access to expert advice are also critical for CIC to improve its ability to exercise diligence and mitigate risks relating to immigration medical issues. In 2003–2004, for example, CIC will develop detailed recommendations to establish two steering committees. These committees will strengthen the governance of the Interim Federal Health Program[42] (a $50-million federal health insurance program covering emergency and essential health care for refugee claimants) and enhance CIC's capacity to carry out medical surveillance to prevent public health crises.

On the operational side, the number and complexity of caseloads continues to grow, making it harder to manage a delivery network involving about 1,500 designated medical practitioners, both overseas and in North America. In addition, CIC needs to screen potential immigrants more extensively and to increase its efforts in public health surveillance.

Over the next few years, CIC will assess the current situation and explore innovative methods for delivering medical programs, especially through new technologies. It will determine whether the current staff complement is still adequate to train, monitor and supervise medical examiners overseas, given the current size and distribution of the network. CIC will also emphasize the importance of building skills in public service health.

From a medical perspective, CIC's overarching goal is to ensure that the vast majority of immigrants are healthy when they arrive in Canada, thus minimizing risks to Canadians and preventing undue demands on Canada's already overburdened health and social services. CIC will thus continue to focus on effective and rapid medical assessments and screening for some 400,000 individuals in 1,200 locations annually. CIC will also try to ensure that the diseases common in vulnerable populations are identified while immigrants are still in their country of origin. As part of its surveillance program, CIC will continue to help immigrants find medical help after they arrive in Canada.

In addition, during this planning period, CIC will strengthen its process for managing risks related to health surveillance and medical screening. It will also extend these control frameworks throughout the entire medical delivery network.

Interdiction of Individuals Attempting to Enter Canada with Improper Documentation

CIC strives to deny access to Canada to individuals who lack proper documentation. The Department dedicates substantial resources to detecting counterfeit documents and identity fraud. Overseas, officers working in this capacity advise international airlines and local authorities on the validity of documents for entry into Canada. They detect and investigate fraudulent documents submitted with visa applications. Officers work with foreign immigration and law enforcement authorities to interrupt the flow of illegal migrants to North America and to share intelligence information. These interdiction, anti-fraud and intelligence liaison efforts form the core of CIC's migration integrity program.

42 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/refugees/asylum%2D5.html>.

In 2001, CIC deemed 12,058 international passengers inadmissible due to improper documentation. Of these passengers, CIC intercepted 7,879 (or 65%) before they arrived in Canada. In the first 10 months of 2002, CIC intercepted 4,892 of the 7,221 inadmissible passengers (or 68%) before arrival. In 2003–2004, CIC aims to maintain or surpass this pre-arrival interception rate.

Reports on and, if Necessary, Detention of Individuals Who Have Contravened the *Immigration and Refugee Protection Act*

Detention is a vital tool for controlling the movement of individuals who are in Canada illegally, particularly those who pose a threat to Canadians. As noted above, the new legislation gives CIC stronger authority to arrest and detain criminals and individuals deemed to be a security risk, as well as persons without proper identification.

Guided by a new strategic policy framework, a key activity for CIC in 2003–2004 will be to develop a more coherent and more effective national strategy for detention. CIC will undertake further policy work to design a cost-effective detention program based on increased collaboration with other government departments and agencies. Operational guidelines and national standards will be developed so that the program can be delivered consistently across the country.

Removal of People Who Have No Legal Right to Remain in Canada, Especially Those Who Pose a Threat to Canadian Society

The investigation of immigration violations and the quick removal of persons who do not have the right to remain in Canada, particularly foreign criminals and those who present serious security risks, is essential to preserving the integrity of our immigration program. As noted above, new legislation gives CIC increased authority to remove high-risk individuals.

CIC signed a national policy framework with the RCMP in 2002–2003 to establish Integrated Immigration Enforcement Teams in Toronto, Montreal and Vancouver. The objective is to enhance CIC's capacity to investigate and remove individuals subject to immigration warrants who may pose a threat to public security. These teams will begin their work in 2003–2004. CIC will also identify performance measures to evaluate the effectiveness of this initiative.

The Department is developing a strategy to improve CIC's ability to coordinate difficult removals. In 2003–2004, CIC will continue to collaborate with the U.S. government in the use of joint charter flights to remove "difficult" individuals cost effectively and efficiently. (These people would pose a safety risk on regular flights.)

CIC will work with the U.S. on the implementation of the transit provisions of the Safe Third Country Agreement, which aim to facilitate the movement of persons being removed through our two countries.

CIC will continue to work with international partners, particularly the U.S., the U.K. and Australia, to share best practices and coordinate efforts to expedite removals. The Department will also continue to encourage cooperation from targeted source countries to issue travel documents and accept the return of their nationals.

To strengthen program management relating to inland enforcement, CIC will consolidate program units in 2003–2004. This initiative is expected to improve coordination and overall results related to removing persons who have no legal right to be in Canada.

Managing Access to Canada with a Fair and Effective Enforcement Strategy

Planned Results

Measures	Key activities
Departmental activities that contribute to the protection of Canadian society	• Monitor IRPA to ensure that the legislative changes have been fully implemented and to assess the need for regulatory amendments or refinements to policies and procedures. • Continue to implement the risk mitigation strategy in the Multiple Borders Risk Management Framework and the immigration items in the Smart Border Action Plan. • Continue to work with the U.S. to negotiate and implement new information-sharing arrangements. • Renew the partnership agreement with CCRA and implement the new agreement with the RCMP. • Implement new fingerprinting technology. • Develop systems to support new screening programs (API, PNR, Advance Passenger Processing, PAUs, JPAUs). • Continue to implement the National Case Management System. • Continue to implement and monitor the new Permanent Resident Card. • Develop and implement alternative inspection systems (Nexus, Nexus Air, Canpass Air and FAST), in partnership with CCRA, the U.S. Immigration and Naturalization Service, and U.S. Customs. • Develop strategies to identify and prioritize CIC's intelligence requirements. • Develop strategies to improve coordination within CIC's intelligence network. • Develop a joint intelligence project on human smuggling in collaboration with American partners. • Strengthen CIC's capacity for planning, analysis and policy development pertaining to medical screening and health surveillance. • Establish steering committees to strengthen the governance of the Interim Federal Health Program and to advise CIC on health surveillance. • Analyse the impact on staff of increasing caseloads and the need for increased medical screening and public health surveillance. • Strengthen the process for managing risks related to health surveillance.

Measures (Cont'd)	Key Activities (Cont'd)
Interdiction of individuals attempting to enter Canada with improper documentation	• Maintain or surpass the current rate for pre-arrival interception of high-risk individuals.
Reports on and, if necessary, detention of individuals who have contravened the *Immigration and Refugee Protection Act*	• Complete the development of the detention framework. • Develop a new national strategy pertaining to detention. • Develop operational guidelines and national standards to support the new strategy.
Removal of people who have no legal right to remain in Canada, especially those who pose a threat to Canadian society	• Establish Integrated Immigration Enforcement Teams with the RCMP in Toronto, Montreal and Vancouver to enhance investigation and removals. • Continue to work with the U.S. to use joint charter flights to remove "difficult" persons. • Implement the transit provisions of the Safe Third Country Agreement. • Work with international partners to share best practices and coordinate efforts to expedite removals. • Seek continued cooperation from targeted source countries to issue travel documents.

Implementing Modern Management

CIC has identified "implementing modern management" as a key priority for 2003–2004. The overall goal of modern management across the Government of Canada is to build capacity to meet government needs and the expectations of the Canadian public in the 21st century.

As a framework, modern management promotes a coherent, integrated approach to managing programs, policies and operations, and helps organizations develop appropriate tools, systems, procedures and controls. This approach will ensure that CIC is efficiently and effectively managing its programs, services and functions.

CIC created the Modern Management Office in 2000 to lead the Department's efforts to modernize its management practices, under the direction of a steering committee of senior managers. Based on an intensive needs assessment and following structural changes to strengthen organizational capacity, a comprehensive five-year action plan has been developed to build CIC's management capacity. CIC will begin implementing the first phase of this action plan in 2003–2004. The Department is also committed to monitoring and reporting on progress regularly.

Created in September 2002, the Planning, Priorities and Research Branch provides leadership and direction by ensuring an integrated approach to developing strategic plans and priorities. It monitors, evaluates and reports on departmental progress in the context of planned activities, and oversees CIC's business planning process. In 2003–2004, a new environmental scanning framework will be implemented to help CIC set priorities, make plans and analyse risk. In addition, to promote the application of results-based management in all departmental activities, a new integrated Performance Measurement Action Plan will be implemented in 2003–2004.

The Planning, Priorities and Research Branch also manages the Department's regulatory process (see Annex 5: Major Regulatory Initiatives) and produces CIC's *Annual Report to Parliament on Immigration*.[43] In addition, the Branch serves as the departmental centre for strategic research expertise and statistics. It produces and disseminates publications[44] on immigration trends and issues that have implications for CIC's horizontal and international policy framework and for the government's broader economic and social agenda (see the "Strategic Partnerships and Horizontal Issues" section for planned activities).

The Department's Business Solutions Strategy aims to improve business processes by focusing on innovation, prioritization and rationalization. It will do so through a new governance model—the Business Innovation Governance Committee and its supporting structure. The Committee assesses business cases to ensure they are aligned with CIC's strategic objectives and recommends priorities for new initiatives. It validates business process designs and launches new and improved business solutions. Subject matter experts define the business requirements, map the process, and propose design and implementation options. The Committee uses a "by the field, for the field" approach (particularly for the Global Case Management System, described below) and uses an implementation strategy modeled on the successful IRPA project in 2002.

The Global Case Management System (GCMS) is a critical component of the infrastructure that helps CIC accomplish strategic outcomes and priorities. GCMS is a five-year program to replace CIC's outdated business systems with an integrated, automated case management system to support all of CIC's client operations. GCMS will make CIC's case management system more secure and effective by improving program integrity,

43 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/press/02/0237-pre.html> and <http://www.cic.gc.ca/english/pub/immigration2002.html>.

44 For more information, see <http://www.cic.gc.ca/english/srr/index.html>.

overall efficiency and client service delivery. It will also help CIC communicate and share data with its partners, and provide the data needed for effective operations and sound management decisions. GCMS will be the foundation that will enable CIC to support Government On-Line and new business initiatives, to capitalize on new technologies and to integrate additional security measures in the future.

In 2003–2004, work will begin to develop GCMS, based on departmental requirements and using commercial software for core functions. The concept and functionality of the new system will also be validated. Other key activities for 2003–2004 relate to transitional planning and to completion of the performance management strategy for GCMS. As for Government On-Line activities for 2003–2004, CIC plans to improve its electronic client application status query system (e-CAS), which allows CIC clients to learn the status of their immigration or citizenship application.

A key activity for 2003–2004 under CIC's Financial Management Action Plan is the Cost Management Initiative. Launched in 2002–2003, this five-year initiative aims to develop a cost management model that is integrated with departmental business and corporate systems. An activities-based costing approach will enable CIC to show the relationship between outputs and costs. When completed, this new model should give CIC access to better data for strategic planning and operational decision-making, thus increasing overall accountability.

Established in June 2001, the Internal Audit and Disclosures Branch aims to help CIC accomplish its mission by providing effective, objective assurances and advisory services designed to improve CIC operations. Key activities for 2003–2004 include the implementation of the new Integrated Risk Management Framework and the new Internal Control Framework, as well as the development of an Internal Audit Charter and a Risk-based Audit Plan.

Also in 2003–2004, in the context of public service reform, CIC will modernize its management of human resources. Initiatives will include developing strategies to (i) strengthen accountability relating to human resources management; (ii) redefine delegation in staffing; (iii) link human resource planning with CIC's new strategic planning process; (iv) strengthen policy capacity throughout the Department; (v) renew the emphasis on career development and training under the departmental Learning Framework; and (vi) pursue CIC's employment equity efforts (specifically, the initiatives for which funds have already been obtained under Treasury Board's Employment Equity Positive Measures Program and the Embracing Change Support Fund).

Implementing Modern Management

Planned Results

Measures	Key activities
Building management capacity and improving management practices at CIC	• Implement the first phase of the five-year action plan to build management capacity at CIC. • Incorporate environmental scanning into the departmental planning process. • Implement an integrated Performance Measurement Action Plan. • Develop and disseminate the 2003 *Annual Report to Parliament on Immigration.* • Finish developing and testing the first release of the new integrated GCMS, launch the first implementation phase and develop the performance measurement strategy. • Improve the client application status query system (e-CAS). • Develop and test the model for the new integrated Cost Management Initiative. • Implement the new Integrated Risk Management Framework. • Implement the new Internal Control Framework. • Develop an Internal Audit Charter. • Develop a Risk-based Audit Plan. • Develop strategies to strengthen accountability in human resource management, to link human resource planning to strategic planning, to redefine delegation in staffing and to increase policy capacity at CIC. • Develop strategies to renew CIC's emphasis on career development and training, and on employment equity.

Strategic Partnerships and Horizontal Initiatives

Strengthening Intergovernmental Partnerships

Given that immigration is an area of shared jurisdiction with the provinces, intergovernmental collaboration is critical to the achievement of CIC's objectives. As key strategic partners, the provincial and territorial governments provide many of the programs that support immigrants, refugees and refugee claimants.[45] Quebec, Manitoba and British Columbia now offer the full range of settlement and integration services, with federal compensation.

CIC is committed to maintaining strong federal-provincial-territorial partnerships, both bilaterally and multilaterally. Following the success of the first meeting of ministers responsible for immigration in October 2002, and the implementation of consultative mechanisms at both the deputy minister and assistant deputy minister levels, CIC expects an increase in consultation and collaboration with its provincial and territorial partners over the next few years. The Immigration Planning Table also provides a mechanism for consulting on the annual target levels for immigration.

At their October 2002 meeting, ministers highlighted the importance of building new partnerships with communities, including official language minority communities, to help newcomers integrate.[46] Ministers also agreed to work toward removing the labour market barriers many immigrants face, to focus on selecting highly skilled workers, to work with employers and to increase efforts relating to the recognition of foreign credentials. Working groups will guide the implementation of a wide range of supporting mechanisms, such as temporary foreign worker permits and provincial nominee agreements.

During the planning period, CIC will also work with the provinces and territories, as well as with the private and voluntary sectors, to further help newcomers integrate into Canadian society. Specifically, CIC and its provincial and territorial partners are committed to developing broad principles to guide the implementation of regional immigration strategies. These strategies aim to maximize the economic and social benefits of immigration throughout Canada by encouraging newcomers to settle in smaller urban or rural communities.

Enhancing Interdepartmental Collaboration

The Department's strategic approach to policy development has enabled CIC to support key commitments in the Speech from the Throne—such as skills and learning, innovation and social cohesion—by working with other federal departments on horizontal challenges and opportunities. These collaborative activities have led to a better understanding of the impact of immigration on broader economic and social issues.

Key policy activities for 2003–2004 will focus on continued work with our strategic partners to further the government's innovation, urban and official languages strategies. CIC will also work with partners to develop regional immigration strategies that will help ensure that the benefits of immigration are spread more evenly across the country. In addition, CIC will support HRDC and provincial and territorial efforts to break down barriers to integration, such as foreign credential recognition.

Building on a solid foundation of accomplishment, CIC will support the attainment of the broader objectives of the Speech from the Throne over the medium and longer terms by leveraging the cooperation and collaboration of its strategic partners.

45 For further information on federal-provincial agreements, see <http://www.cic.gc.ca/english/policy/fedprov.html>.

46 For further information, see <http://www.cic.gc.ca/english/press/02/0235-pre.html>.

Ensuring the Integration of Gender and Diversity Considerations in CIC Activities

CIC is committed to integrating gender and diversity considerations into its policy, program and legislative work. The new *Immigration and Refugee Protection Act* includes an unprecedented legislative requirement to report to Parliament annually on the impact of the legislation and regulations from the perspective of gender-based analysis.

To meet this new reporting requirement, CIC will develop mechanisms for collecting and analysing gender data from across the Department, as well as a framework for reporting the information. Also in 2003–2004, the Gender Equality and Diversity Analysis Framework will be published and promoted through a launch, and the companion *Handbook of Gender-based Analysis Methods and Tools* will be refined and produced. The Department will also start developing an accountability framework and a performance measurement strategy for these activities.

CIC will continue to consult with non-governmental organizations, both Canadian and international, as well as with other federal departments, to seek input on issues related to gender and migration. In addition, to ensure that CIC employees have the capacity to integrate gender equality and diversity analysis into their policy and program work, CIC will continue to offer training on gender-based analysis throughout the Department.

Advancing Strategic Research to Support Policy and Program Development

Objective and timely research is a prerequisite to informed decisions for policy action and program development. CIC's core strategic research over the next few years will focus on analysing major data sets that have recently become available, with particular emphasis on the Longitudinal Survey of Immigrants to Canada, the 2001 Census and the economic performance data from the Longitudinal Immigration Database. In 2003–2004, using these new data, CIC plans to augment its report series on the economic outcomes of immigrants, to further support immigration programming at both federal and provincial levels. CIC will also enhance its series of profiles of immigrants in the 13 largest metropolitan areas in Canada, based on the new census data.

Given that official language fluency is a key indicator of economic success for immigrants, CIC needs reliable data on this topic in order to set policies. To address this research gap, CIC will carry out a pilot survey in 2003–2004 that will focus on newcomers' official language proficiency at the time they become citizens.

CIC is also striving to increase outreach to the public and private sectors and to promote informed discussions on immigration issues. For example, in 2003–2004, CIC will begin regularly producing a new Web-based quarterly publication, the *Citizenship and Immigration Monitor.*

CIC will continue its program of public opinion research, which contributes to the development and communication of policies and programs throughout the Department.

Fostering Academic Research and Interchange with Policymakers

CIC is committed to promoting independent research on issues relating to immigration. Funded by a consortium of 11 federal departments and agencies, with overall leadership and project coordination provided by CIC, the Metropolis Project[47] aims to build academic research capacity and to encourage the use of academic research in policy-making on issues relevant to migration, integration and diversity. Through conferences, symposiums,

47 For more information, see <http://canada.metropolis.net/>.

workshops and institutes for professional development, Metropolis strives to strengthen public policy at all levels of government. Also, in collaboration with the Federation of Canadian Municipalities, Metropolis helps Canadian cities develop strategies to effectively integrate immigrants and refugees from a wide range of ethno-cultural and racial backgrounds.

Fifteen Canadian universities and some 500 researchers participate in the Metropolis Project through four Centres of Excellence. Through its extensive network, Metropolis creates opportunities for significant interchange on immigration-related issues among academic researchers, government policy-makers and non-government organizations across Canada. Metropolis has also forged strategic alliances with researchers and policy makers in organizations around the world, including UNESCO, the International Centre for Migration Policy Development and the International Organization for Migration.

As key activities for 2003–2004, the Metropolis Project Team at CIC will organize the annual Metropolis conference, which will take place in Edmonton in 2003. It will also play a lead role in planning the international Metropolis conferences, which will be held in Vienna in 2003 and in Miami in 2004. In addition, the team will continue to build the Metropolis Web site (which provides access to policy and research papers and fosters information exchange), to produce the Metropolis newsletter and to oversee the publication of the peer-reviewed *Journal of International Migration and Integration.* Seminars, workshops and training institutes will also be organized across Canada.

Strategic Partnerships and Horizontal Initiatives

Planned Results

Measures	Key activities
Strengthening intergovernmental partnerships	• Continue working with provincial and territorial partners toward the recognition of foreign credentials. • Develop principles to guide the implementation of regional immigration strategies, in collaboration with provincial and territorial partners.
Enhancing interdepartmental collaboration	• Strengthen strategic partnerships with federal and provincial departments and key stakeholders, particularly in support of the Government of Canada's agenda.
Ensuring the integration of gender and diversity considerations	• Develop mechanisms for collecting and analysing gender data. • Develop a reporting framework for the annual report to Parliament. • Publish, launch and promote the Gender Equality and Diversity Analysis Framework. • Produce the *Handbook of Gender-based Analysis Methods and Tools.* • Continue training CIC staff.
Advancing strategic research	• Complete research reports on the economic outcomes of immigration. • Develop profiles of immigrants in the 13 largest urban areas, based on 2001 Census results. • Survey immigrants on their official language proficiency at time of citizenship. • Produce a quarterly Web-based publication for outreach to the public and private sectors.
Fostering academic research and interchange with policy-makers	• Organize the annual Metropolis conference (Edmonton). • Help plan the international Metropolis conferences (Vienna and Miami).

Section V: Organization

A. Organization of the Department

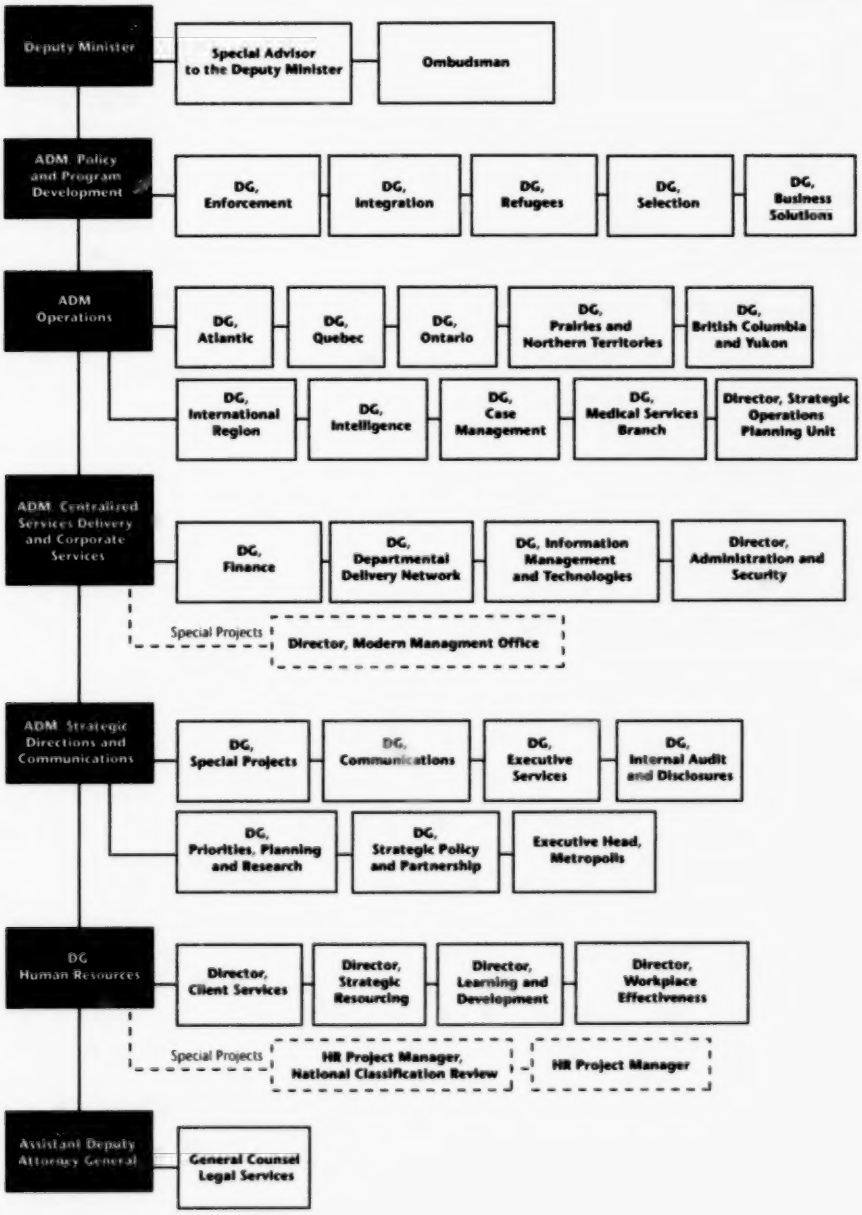

Section V: Organization

A. Organization of the Department

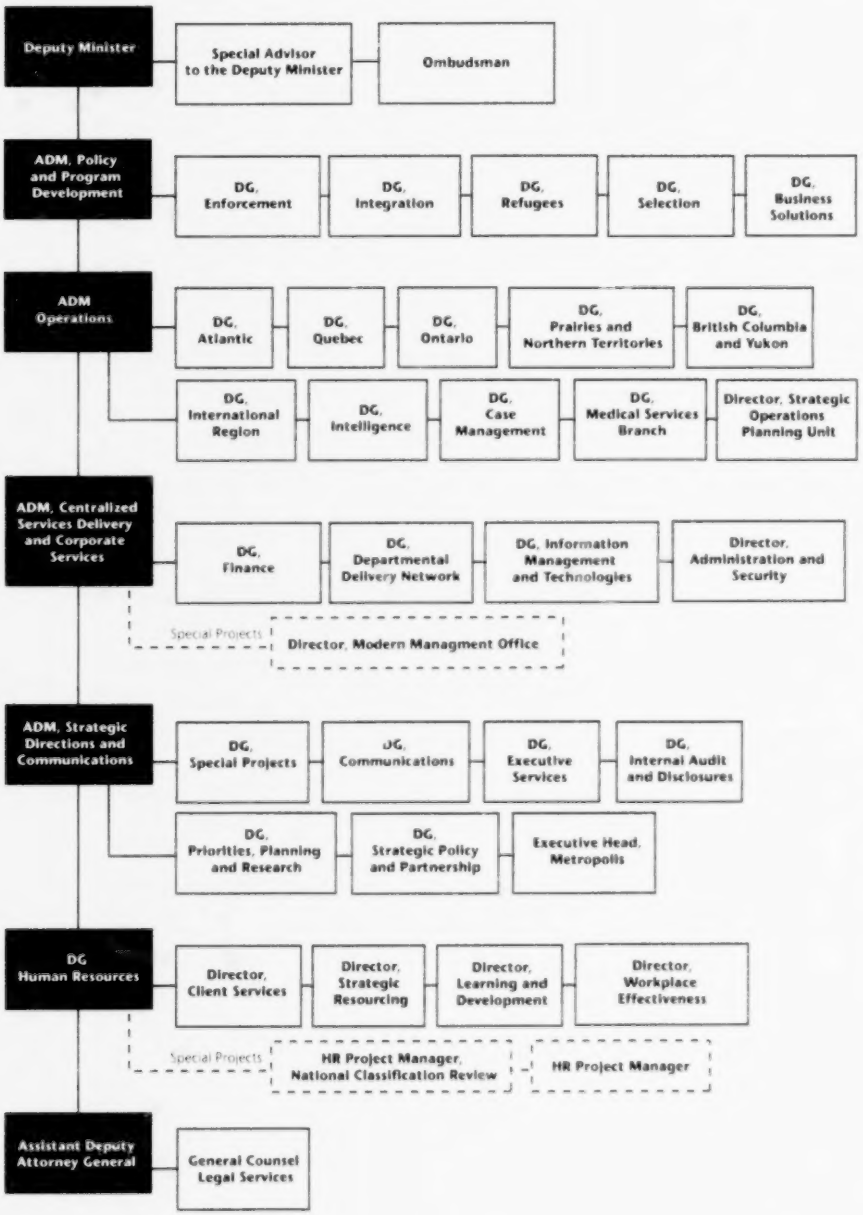

B. Accountability

Minister: The Honourable Denis Coderre is the Minister responsible for Citizenship and Immigration Canada.

Deputy Minister: Michel Dorais reports to the Minister and has four Assistant Deputy Ministers* who report to him.

Assistant Deputy Minister, Strategic Directions and Communications: Alfred A. MacLeod reports to the Deputy Minister. The Strategic Directions and Communications Sector contributes primarily to the following business line: *providing corporate services.* This sector leads the department's strategic agenda on both the domestic and international levels and directs related strategic policy, planning, research, and communications and consultation strategies.

Assistant Deputy Minister, Operations: Lyse Ricard reports to the Deputy Minister. The Operations Sector contributes primarily to the following business lines: *maximizing the benefits of international migration, maintaining Canada's humanitarian tradition, promoting the integration of newcomers* and *managing access to Canada.*

Assistant Deputy Minister, Policy and Program Development: Daniel Jean reports to the Deputy Minister. The Policy and Program Sector contributes primarily to the following business lines: *maximizing the benefits of international migration, maintaining Canada's humanitarian tradition, promoting the integration of newcomers* and *managing access to Canada.*

Assistant Deputy Minister, Centralized Services Delivery and Corporate Services: John McWhinnie reports to the Deputy Minister. The Centralized Services Delivery and Corporate Services Sector contributes primarily to the following business lines: *maximizing the benefits of international migration, promoting the integration of newcomers* and *providing corporate services.*

* Although all Assistant Deputy Ministers contribute to all five business lines, only their areas of primary accountability are indicated.

C. Departmental Planned Spending

Table 5.1: Net Planned Spending for 2003–2004 by Business Lines ($ millions) and Full-time Equivalents

Business line	**Planned spending 2003–2004**	FTEs*
Maximizing the benefits of international migration	**119.8**	1,363
Maintaining Canada's humanitarian tradition	**96.8**	152
Promoting the integration of newcomers	**396.4**	525
Managing access to Canada	**263.1**	2,152
Providing corporate services	**194.3**	1,323
Total FTEs		5,515
Net planned spending	**1,070.4**	

* These figures do not include the 1,177 locally engaged staff working for the immigration program in missions abroad. CIC covers all related costs by means of a permanent transfer to the Department of Foreign Affairs and International Trade.

Table 5.2: Planned Spending—Crosswalk of Strategic Outcomes and Business Lines ($ millions)

	Strategic outcomes				
Business lines	Maximizing the benefits of migration to Canada	Protecting refugees and others in need of protection	Supporting settlement, adaptation and integration	Managing access to Canada	**Total planned spending 2003–2004**
Maximizing the benefits of international migration	**119.8**				**119.8**
Maintaining Canada's humanitarian tradition		**96.8**			**96.8**
Promoting the integration of newcomers			**396.4**		**396.4**
Managing access to Canada				**263.1**	**263.1**
Providing corporate services	**49.9**	**6.3**	**23.8**	**114.3**	**194.3**
Total	**169.7**	**103.1**	**420.2**	**377.4**	**1,070.4**

Table 5.3: Departmental Planned Spending ($ millions) and Full-time Equivalents

	Forecast spending 2002–2003	**Planned spending 2003–2004**	Planned spending 2004–2005	Planned spending 2005–2006
Budgetary Main Estimates	927.1	**1,029.7**	974.2	971.0
Non-budgetary Main Estimates	N/A	**N/A**	N/A	N/A
Less respendable revenue	N/A	**N/A**	N/A	N/A
Total Main Estimates	927.1	**1,029.7**	974.2	971.0
Adjustments to planned spending*	77.9	**40.7**	34.5	23.6
Net planned spending	1,005.0**	**1,070.4**	1,008.7	994.6
Less non-respendable revenue	433.1	**433.1**	425.1	425.1
Plus cost of services received without charge	240.2	**283.3**	283.3	283.3
Net cost of program	812.1	**920.6**	866.9	852.8
Full-time equivalents	4,990	**5,515**	5,234	5,062

* Adjustments reflect Supplementary Estimates for 2002–2003 and future year approvals obtained since the Annual Reference Level Update exercise.

** Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

Overall, CIC's net planned spending decreases over the three-year planning period. Planned spending for 2003–2004 and 2004–2005 is higher than 2002–2003 due to initiatives included in the 2003 Budget. Planned spending for 2003–2004 is higher than for the next two years primarily due to an investment relating to the implementation of the new *Immigration and Refugee Protection Act*, the Permanent Resident Card and the Global Case Management System. Also, some resources from 2002–2003 were reprofiled (carried forward) to 2003–2004. This decrease is, however, partially offset by an increase in funding for the Canada-Quebec Accord. Forecast spending for 2002–2003 includes additional costs relating to the Interim Federal Health Program.

Section VI: Annexes

Annex 1

Table 6.1: Summary of Transfer Payments ($ millions)

Business line	Forecast spending 2002–2003	**Planned spending 2003–2004**	Planned spending 2004–2005	Planned spending 2005–2006
Promoting the integration of newcomers—Grants				
• Grant for the Canada-Quebec Accord	157.4	**164.1**	172.0	179.2
Total grants	157.4	**164.1**	172.0	179.2
Promoting the integration of newcomers—Contributions				
• Immigrant Settlement and Adaptation Program	26.5	**30.0**	29.9	26.4
• Host Program	2.8	**2.8**	2.8	2.8
• Language Instruction for Newcomers to Canada	100.3	**100.4**	100.4	100.4
• Contributions to provinces	45.1	**45.1**	45.1	45.1
Maintaining Canada's humanitarian tradition—Contributions				
• Resettlement Assistance Program	42.8	**47.2**	45.0	45.0
• International Organization for Migration	2.0	**2.0**	2.0	2.0
Total contributions	219.5	**227.5**	225.2	221.7
Total transfer payments	376.9*	**391.6**	397.2	400.9

*Reflects the best forecast for total planned spending to the end of the fiscal year.

Explanation of change: Planned spending for 2003–2004 and beyond includes increased resources under the Canada-Quebec Accord.

Annex 2

Overview of Transfer Payment Programs

Resettlement Assistance Program

Objective

To provide income support and a range of immediate essential services to refugees and humanitarian cases accepted for resettlement in Canada who require financial assistance or who have other special needs.

Planned results

- Refugees who lack sufficient income are in a position to receive benefits to cover the basic necessities of life for up to 12 months or until they become self-sufficient, whichever comes first.
- Refugees with special needs are in a position to receive benefits to cover the basic necessities of life for up to 24 months.
- Service-provider organizations deliver a range of immediate essential services to government-assisted refugees effectively and efficiently.

Milestones

- Over the next several years, CIC will develop the Contribution Accountability Framework to guide evaluation, performance measurement and administrative standardization activities.

Language Instruction for Newcomers to Canada

Objective

To promote integration by providing basic language training to adult immigrants in one of Canada's official languages.

Planned results

- Newcomers acquire language skills up to a basic threshold level.

Milestones

- Over the next several years, CIC will implement the Contribution Accountability Framework to guide evaluation, performance measurement and administrative standardization activities.

Immigrant Settlement and Adaptation Program

Objective

To provide services to newcomers, including reception, orientation, translation and interpretation, referral to community resources, paraprofessional counselling, general information and employment-related services.

Planned results

- Newcomers are connected to social services and their community as required.

Milestones

- Over the next several years, CIC will implement the Contribution Accountability Framework to guide evaluation, performance measurement and administrative standardization activities.

Host Program

Objective

To recruit, train, match and monitor volunteers who help newcomers settle into, adapt to and integrate into Canadian life.

Planned results

- Newcomers are assisted in their transition into Canadian society.

Milestones

- Over the next several years, CIC will implement the Contribution Accountability Framework to guide evaluation, performance measurement and administrative standardization activities.

Contributions to provinces responsible for settlement and integration services under a federal-provincial agreement (British Columbia and Manitoba)

Objective

To provide settlement and integration services to newcomers in the provinces of Manitoba and British Columbia.

Planned results

- Provinces deliver settlement and integration services effectively and efficiently.

Milestones

- Provinces provide the annual service plan and annual report.

Grant for the Canada-Quebec Accord

Objective

To preserve Quebec's demographic importance within Canada and to integrate immigrants within that province in a manner that respects the distinct identity of Quebec.

Planned results

- Reception, linguistic and cultural integration services provided by Quebec, when considered in their entirety, correspond to the services offered by Canada in the rest of the country.
- Services provided by Quebec are offered without discrimination to any permanent resident of Quebec, whether or not that permanent resident has been selected by Quebec.

Milestones

- Under the Accord, a joint committee of federal and provincial officials has been established to periodically study reception and integration services provided by Canada and Quebec.

Annex 3

Table 6.2: Net Cost of CIC Programs for 2003–2004 ($ millions)

	Total
Net planned spending	**1,070.4**
Plus: Services received without charge	
• Accommodation (Public Works and Government Services Canada)	31.8
• Employer's share of employee benefits covering insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board of Canada, Secretariat	20.8
• Workers' Compensation costs (Human Resources Development Canada)	0.1
• Legal services (Department of Justice Canada)	35.7
• International immigration services (Department of Foreign Affairs and International Trade)	194.9
Less: Non-respendable revenues	433.1
Net cost of programs	**920.6**

Annex 4

Table 6.3: Non-respendable Revenue ($ millions)

Strategic outcome	Forecast revenue 2002–2003	**Planned revenue 2003–2004**	Planned revenue 2004–2005	Planned revenue 2005–2006
Maximizing the benefits of international migration				
• Immigration cost-recovery fees	241.1	**234.5**	231.3	231.3
• Immigration rights fees	125.0	**125.0**	125.0	125.0
Maintaining Canada's humanitarian tradition				
• Immigration cost-recovery fees	8.1	**8.1**	8.4	8.4
• Interest on the Immigrant Loans Program	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Promoting the integration of newcomers				
• Citizenship cost-recovery fees	20.9	**20.9**	20.9	20.9
• Right of citizenship fees	13.9	**13.9**	13.9	13.9
Managing access to Canada				
• Immigration cost-recovery fees	20.0	**26.6**	21.5	21.5
• Obligations of transportation companies	3.1	**3.1**	3.1	3.1
Total non-respendable revenue	433.1*	**433.1**	425.1	425.1

*Reflects the best forecast for total non-respendable revenue to the end of the fiscal year.

Annex 5

Major Regulatory Initiatives

Legislation and regulations	Planned results
Bill C-18 (the new Citizenship of Canada Act and regulations) was tabled on October 31, 2002, and CIC will seek its passage in 2003.	• Reassert and celebrate the values, rights and responsibilities of Canadian citizenship. • Reduce or eliminate fraud and the potential for fraud within the citizenship application process. • Increase accountability by refining the National Quality Assurance program. • Build a more inclusive Canada. • Foster a sense of belonging and attachment to Canada. • Maintain public confidence in the citizenship process.
The *Immigration and Refugee Protection Act* and its regulations came into effect on June 28, 2002. Refinements to these regulations will be developed in 2003–2004.	• Increase the quality of skilled workers while improving the efficiency and effectiveness of CIC processing. • Achieve more cost-effective, efficient and consistent program delivery. • Determine refugee claims more efficiently.

Annex 6

Sustainable Development Strategy for 2001–2003

CIC's second Sustainable Development Strategy[48] was tabled in Parliament on February 14, 2001, and covers the period 2001 through 2003. It commits CIC to minimizing the negative environmental impacts of departmental operations; promoting awareness of sustainable development principles and objectives; better integrating environmental considerations into policy development and decision-making processes; promoting accountability; and ensuring compliance. This year, the Department will prepare its next Sustainable Development Strategy, covering the period 2004 through 2006.

The following chart sets out the objectives, actions and target dates for the 2003 portion of the Department's current Sustainable Development Strategy.

48 See <http://www.cic.gc.ca/english/policy/sds/sds-2001.html>.

Goal I: To minimize the negative environmental impacts of departmental operations.		
Planned objectives	**Planned actions**	**Target dates**
Communicate to overseas personnel CIC's support of the Department of Foreign Affairs and International Trade's (DFAIT's) measures to "green" facilities abroad. This support includes responding to requests for statistics and baseline measures on energy consumption and procurement practices.	Ensure that the DFAIT mission checklist is available to Responsibility Centre (RC) managers.	2003
Develop a set of indicators in areas of common interest with other government departments.	Participate in the Interdepartmental Performance Measurement for Sustainable Government Operations Working Group. Use indicators to measure performance.	2001–2003 2003
Identify and ensure the availability of relevant material on greening initiatives, policies and achievements.	Create an environmental management system resource centre.	2002–2003
Maximize opportunities to oversee the sustainability of the Department's fleet of vehicles, develop national standards, and introduce a standard approach to maintaining and tracking vehicle utilization data.	Identify reporting requirements and the subsequent development of a new vehicle logging method, including regional reporting of monthly odometer readings within the framework of the new vehicle management system.	2002–2003
Finalize with lead departments the *Guide on Green Procurement Resources* for purchasing agents, and disseminate it to managers.	Distribute guidelines to managers.	2002–2003
Make the most of ongoing opportunities to optimize space, and retrofit programs with facility custodians.	Identify facilities where space optimization and retrofits would be appropriate.	2001–2003

Goal II: To promote awareness of sustainable development principles and objectives among departmental staff, clients and stakeholders.		
Planned objectives	**Planned actions**	**Target dates**
Develop a communications strategy to raise staff awareness of sustainable development.	Expand departmental awareness-building events. Maintain and update CIC Internet and intranet sites. Organize Environment Week activities and awards.	2003 2001–2003 2001–2003

Goal III: To better integrate environmental considerations into departmental policy development and decision-making processes.		
Planned objectives	**Planned actions**	**Target dates**
Enhance CIC's knowledge base by improving the Department's research and analytical capacity.	Acquire research and information on CIC programs, such as the Global Case Management System, the Government On-Line initiative, the Data Warehouse, the Performance Measurement Strategy and the Metropolis Project.	2001–2003
	Participate in research networks and working groups to acquire information on and approaches to sustainable development, and to contribute a citizenship and immigration perspective to horizontal policy issues.	2001–2003
	Ensure that policy and program staff and decision-makers have access to needed information on the social, economic and environmental impacts of CIC policies and programs.	2001–2003
Integrate an environmental component within CIC's planning, policy and implementation processes.	Participate in interdepartmental networks through such activities as the Policy Research Initiative and related consultations to determine options for integrating an environmental component within departmental policies and programs.	2001–2003
	Ensure that sustainable development considerations are taken into account in levels planning consultations with provincial and territorial governments and stakeholders.	2001–2003
Incorporate strategic environmental assessments within the memoranda to Cabinet process.	Prepare memoranda to Cabinet that incorporate strategic environmental assessment principles, where appropriate.	2003

Goal IV: To promote accountability and ensure compliance.		
Planned objectives	**Planned actions**	**Target dates**
Create an intradepartmental working group to assess progress in attaining sustainable development objectives.	Assess sustainable development initiatives annually to facilitate reporting in the Departmental Performance Report and the Report on Plans and Priorities.	2001–2003
Develop, implement and continually refine performance measures to assess departmental policies and programs.	Prepare and disseminate a framework for performance measurement.	2003

Index

A

access to Canada 3, 7, 11, 12, 16, 21, 30, 31, 33, 34, 36, 46, 47, 55

accountability 5, 16, 18, 26, 27, 29, 32, 39, 40, 42, 46, 52, 53, 56-58

accountability frameworks 27, 29

advanced passenger information (API) 32, 36

airports 9, 31

Annual Report to Parliament on Immigration 24, 38, 40

applications 3, 8, 10, 18, 25, 34

asylum 23, 24, 34

Australia 24, 35

Automated Data Exchange Program 32

B

barriers (to participation) 3, 10, 12, 41

border(s) 4, 8, 9, 11, 12, 23, 31-33, 36

British Columbia (B.C.) 25, 27, 41, 53

Building public confidence in the management of access to Canada 11, 12

business immigrants 11, 17, 18, 20

Business Innovation Governance Committee 38

business lines 46-48

Business Solutions Strategy 38

C

Canada Customs and Revenue Agency (CCRA) 10, 32, 33, 36

Canada-Quebec Accord 22, 25, 49, 51, 53

Canada: We All Belong campaign 27

Canada's Citizenship Week 27

Canadian embassies 9

Canadian Heritage 10, 26, 28

Canadian International Development Agency (CIDA) 23

Canadian Security Intelligence Service (CSIS) 10

Canpass 32, 36

case tracking 12

Census 42, 44

Citation for Citizenship 28, 29

citizenship 3, 8-11, 16, 25, 27-29, 39, 44, 55, 56, 59

Citizenship Act 9

Citizenship and Immigration Monitor 42

citizenship commissioners 28, 29

citizenship education 27

citizenship judges 29

Citizenship of Canada Act 3, 11, 25, 27, 29, 56

citizenship programs 7, 10, 11, 13, 27

communities 3, 11, 12, 18, 26, 28, 40, 41

contribution agreements/contributions 27, 51, 53

corporate services 46, 47

Cost Management Initiative 39, 40

crimes against humanity 25

criminals 31, 35

Cultivating Peace initiative 28, 29

D

Departmental Delivery Network 17, 25, 30

detention 9, 12, 16, 31, 35, 37

document integrity 11, 33

documentation 16, 34, 35, 37

E

economic development 10

electronic client application status query system (e-CAS) 39, 40

employers 26, 41

enforcement 10, 11, 17, 30-35

Enforcement Branch 30
Entrepreneur Program 19, 20
European Union (EU) 23, 24, 30
evaluation 22, 24, 26, 27, 29, 31, 52, 53

F

family reunification 3, 17, 13
federal departments and agencies 10
federal inspection agencies (U.S.) 32
Federation of Canadian Municipalities (FCM) 43
financial management 13, 39
Financial Management Action Plan 39
forecast spending 21, 49
Foreign Affairs and International Trade, Department of (DFAIT)10, 23, 54, 58
foreign credentials 10, 12, 26, 41, 44
foreign governments 10, 32
foreign students 7, 9, 15, 17, 19, 20
Free and Secure Trade (FAST) 32, 36

G

gender equality 42, 44
Gender Equality and Diversity Analysis Framework 44
Geneva Convention 21
Global Case Management System (GCMS) 16, 38, 40, 49, 59
global migration 9
government 3, 10-13, 15, 17-19, 21-26, 28, 30, 31, 33, 35, 38, 40, 43, 52, 58, 59
Government of Canada3, 10, 12, 26, 38, 44
Government On-Line (GOL) 39
government-wide initiatives 13

H

Handbook of Gender-based Analysis Methods and Tools 42, 44
health 7, 9, 21, 30, 31, 33, 34, 36, 49
health surveillance 31, 33, 34, 36
high-risk individuals/travellers/passengers 31, 32, 35, 37
Homeland Security, Department of (in the U.S.) 23, 33
Host Program 27, 51, 53
Human Resources Development Canada (HRDC) 10, 12, 18, 19, 26, 41, 54
human resources (within CIC) 13, 39
human rights 4, 10, 23
human smuggling/trafficking 33, 36
humanitarian objectives 12
humanitarian programs 21

I

identity fraud 34
Immigrant Investor Program 19, 20
Immigrant Settlement and Adaptation Program 27, 52
Immigrant Speakers Bureau 27, 29
Immigration and Refugee Board (IRB) 10, 15, 20, 22-24
Immigration and Refugee Protection Act (IRPA) 9, 11, 16-21, 23-25, 31, 35-38, 49, 56
immigration levels 15, 17, 18, 20
Immigration Plan 18, 22, 41
Immigration Planning Table 41
Industry Canada 10, 18
innovation 10, 12, 17-19, 38, 41
Innovation Strategy 10, 12, 17-19
Integrated Border Enforcement Teams 33
integration 6, 7, 9, 11, 16, 25, 28, 29, 33, 40-44, 46-48, 51-53, 55
Integration Branch 17, 25
integration programs 11, 24
intelligence 10-12, 30, 31, 33, 34, 36
Intelligence Branch 11, 12, 32
Inter-Governmental Consultations on Asylum, Refugee and Migration Policy in Europe, North America and Australia (IGC) 23, 24
interception 33, 34, 36
interdiction 11, 16, 34, 37
intergovernmental partnerships 41, 44
Interim Federal Health Program 20, 34, 36, 49
International Centre for Migration Policy 43
International Organization for Migration 22, 42
international partners 11, 22, 30-35, 37
investment fund 19, 20
investors 15, 18, 20

J

Joint Passenger Analysis Units (JPAUs) 32, 36

Journal of International Migration and Integration 43

Justice, Department of 32, 54

K

key activities 11, 12, 15, 20, 24, 28, 29, 31, 33, 37, 36, 39, 40, 43, 44

L

labour market 11, 15, 17-20, 26, 41

Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC) 27, 52

language skills 10, 26, 52

language training 9, 52

leadership 13, 38, 42

legislation 3, 9, 11, 22, 25, 27, 31, 35, 42, 56

Longitudinal Immigration Database 42

Longitudinal Survey of Immigrants to Canada 42

M

managing access 7, 12, 16, 30, 33, 36, 46-48, 55

Managing access to Canada with a fair and effective enforcement strategy 7, 12, 36, 48

managing risk 12, 34, 36

Manitoba 22, 25, 27, 29, 41, 53

Maximizing the economic and social benefits of migration to Canada 7, 12, 17, 20, 48

measures 11, 12, 15, 20, 24, 26-29, 35-37, 39, 40, 44, 58, 59

medical delivery network 34

medical screening 33, 34, 36

Medical Services Branch 30, 33, 34

Metropolis Project42, 43, 59

Minister i, 3, 4, 5, 9, 18, 22, 25, 31, 41, 46

modern management 4, 11-13, 15, 18, 38, 40

Modern Management Office 38

Montreal 18, 35, 37

Multiple Borders Risk Management Framework 31, 36

Multiple Borders Strategy 9, 11, 12, 31

N

National Case Management System (NCMS) 32, 36

National Centres of Expertise 32

National Film Board of Canada (NFB) 27

National Quality Assurance program (NQA) 27, 56

newcomers 3, 7, 9-12, 16-18, 20, 22, 25-28, 41, 42, 46-48, 51-53, 55

Nexus 32, 36

O

official language minority community 11, 26, 28, 41

official languages 41, 52

organized crime 23, 33

P

Parliament 3, 5, 9, 24, 25, 27, 38, 40, 42, 44, 57

participation in Canadian society 16, 27, 29

partners 3, 9, 10, 12, 18, 20-22, 26, 28, 30-37, 41, 44

partnership(s)3, 9, 11-13, 15, 17, 19, 20, 22-26, 28, 31-34, 36, 38, 41, 44

Passenger Analysis Units (PAUs) 32, 36

Passenger Name Record (PNR) 32, 36

performance management 39

Performance Measurement Action Plan 38, 40

Permanent Resident Card 4, 11, 12, 16, 30, 32, 36, 49

planned results 52, 53, 56

planned spending 5, 15-17, 21, 25, 30, 47-49, 51, 54

policy capacity 39, 40

Portal for Immigrants 26

Planning, Priorities and Research Branch 38

protected persons 18, 20, 22, 24

Protecting refugees and others in need of resettlement 12, 21, 24

protection 3, 10, 15, 16, 18, 21, 23, 24, 31, 36, 42, 48

provinces/provincial governments 10, 28, 40, 59
provincial nominee agreements 19, 41
provincial/territorial ministers responsible for immigration 9
public opinion research 42
Pursuing the implementation of modern management 11, 12

Q

Quebec 22, 24, 25, 41, 49, 51, 53

R

Refugee Branch 21
refugee status determination process 21
refugees 7, 12, 15, 16, 21-24, 27, 30, 34, 41, 43, 48, 52
regional strategies/regional dispersion strategies 11, 12, 18
regulations 9, 20, 25, 27, 29, 42, 56
regulatory initiatives 38, 56
removals 9, 31, 35, 37
Renewing citizenship and integration 11
research 10, 38, 42-44, 46, 59
resettlement 7, 12, 15, 16 21-24, 26, 28, 52
Resettlement Assistance Program 21, 22, 24, 27, 53
results-based management 4, 38
rights and responsibilities 9, 11, 27, 56
risk 4, 9, 10, 12, 13, 30-32, 34-40
risk management 13, 31, 36, 39, 40
risk mitigation 31, 36
Royal Canadian Mounted Police (RCMP) 10, 32, 35-37

S

Safe Third Country Agreement 3, 23, 35, 37
safety 4, 9, 11, 12, 30-32, 35
screening 11, 12, 21-34, 36
security 4, 7, 9-12, 23, 24, 27, 29-33, 35, 39
selection 11, 15, 17-20
Selection Branch 17
September 11, 2001 10, 30
service providers/service provider organizations 22, 25-28
Serving Canadians' economic needs 11, 12
settlement 7, 9-11, 16, 22, 25-29, 41, 48, 51-53
settlement allocation model 11, 26, 28
settlement programs 16, 22, 26, 29
Shared Border Accord 32
skilled worker(s) 9, 11, 12, 18, 20, 41, 56
skills 10, 12, 15, 17, 19, 34, 20, 41, 52
Smart Border Action Plan 4, 11, 31, 36
social cohesion 41
social development 9
Speech from the Throne 9, 12, 13, 17, 19, 41
sponsor/sponsorship 11, 15, 17, 18, 20, 22
stakeholders 18, 22, 26, 27, 44, 58, 59
strategic outcomes 7, 15, 16, 38, 48
strategic planning 39, 40
strategic research 38, 42, 44
Supporting the settlement, adaptation and integration of newcomers into Canadian society 7, 25, 28, 48
Sustainable Development Strategy 57

T

temporary workers 3, 7, 15, 17, 19, 30, 30
territories/territorial governments 10, 28, 41, 59
terrorist attacks/activities 11, 12, 21, 30
Toronto 18, 27, 35, 37
training (of CIC staff) 39, 40, 42-44
transfer payment programs 52
transit provisions 35, 37
Treasury Board 5, 15, 39, 54

U

UNESCO 43
United Kingdom (U.K.) 35
United Nations High Commission for Refugees (UNHCR) 23, 24
United States (U.S.) 3, 9-12, 21, 23, 30-33, 35-37
universities 43

urban areas 44
U.S.-Canada Joint Intelligence Assessment Program 33
U.S. Customs 32, 36
U.S. Immigration and Naturalization Service 32, 36

V

values and ethics 13
Vancouver 18, 27, 35, 37
visa offices 17, 26, 30, 31
visitors 7, 8, 15, 16, 19, 20, 30
Voluntary Sector Initiative (VSI) 25, 26

W

war crimes 25, 33
Winnipeg Private Refugee Sponsorship Program 22

BUDGET DES DÉPENSES

Citoyenneté et Immigration Canada

Budget des dépenses 2003-2004

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaire

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2003.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.communication.gc.ca

No de catalogue : BT31-2/2004-III-91
ISBN 0-660-62221-1

Citoyenneté et Immigration Canada

Rapport sur les plans et les priorités

2003–2004

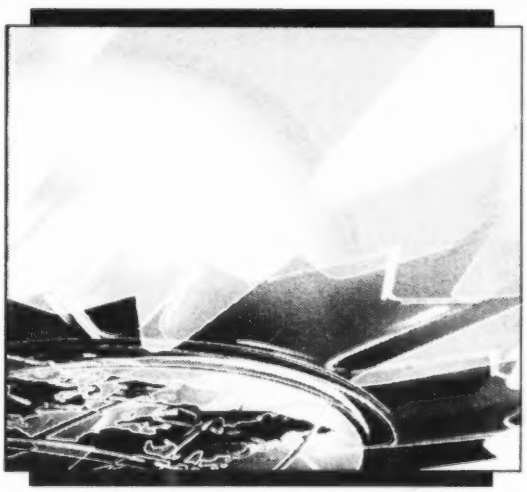

Approuvé par

L'honorable Denis Coderre
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

Table des matières

Section I : Message du ministre et déclaration de la direction. 3
A. Message du ministre 3
B. Déclaration de la direction 5

Section II : Raison d'être 7

Section III : Vue d'ensemble de la planification et priorités du Ministère . 9
A. Vue d'ensemble de la planification 9
B. Priorités pour 2003-2004 11
Renouveler la citoyenneté et l'intégration 12
Répondre aux besoins économiques des Canadiens 12
Accroître la confiance du public dans la gestion de l'accès au Canada 13
Poursuivre la mise en œuvre de la gestion moderne 13
Orientation stratégique de CIC 14

Section IV : Plans par résultat stratégique 15
A. Résumé 15
B. Détails 17
Résultat stratégique 1 :
Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada 17
Résultat stratégique 2 :
Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir 21
Résultat stratégique 3 :
Favoriser l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur adaptation et leur intégration à la société canadienne 26
Résultat stratégique 4 :
Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada 32
Mettre en œuvre la gestion moderne à CIC 41
Partenariats stratégiques et initiatives horizontales. 44

Section V : Organisation **49**
A. Organigramme du Ministère 49
B. Responsabilités 50
C. Dépenses prévues 51
Tableau 5.1 : Dépenses nettes prévues par secteur d'activité (en millions de dollars) et équivalents temps plein 51
Tableau 5.2 : Dépenses prévues – Concordance des résultats stratégiques et des secteurs d'activité (en millions de dollars) 52
Tableau 5.3 : Dépenses prévues en millions de dollars et équivalents temps plein 53

Section VI : Annexes **55**
Annexe 1 55
Tableau 6.1 : Sommaire des paiements de transfert (en millions de dollars) . 55
Annexe 2 56
Aperçu des programmes de paiements de transfert 56
Annexe 3 58
Tableau 6.2 : Coût net des programmes de CIC pour 2003-2004 (en millions de dollars) 58
Annexe 4 59
Tableau 6.3 : Recettes non disponibles (en millions de dollars) 59
Annexe 5 60
Principales initiatives réglementaires 60
Annexe 6 61
Stratégie de développement durable pour 2001-2003 61

Index **65**

Section I : Message du ministre et déclaration de la direction

A. Message du ministre

J'ai le plaisir de déposer, devant le Parlement et le peuple canadien, le *Rapport sur les plans et les priorités* de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) pour les exercices 2003-2004 à 2005-2006.

L'immigration a beaucoup à apporter à l'édification du *Canada que l'on veut*. Les Canadiens cherchent des moyens d'exprimer leur identité : ce que nous sommes en tant que nation, ce que nous essayons de construire ensemble, et la contribution que nous pouvons escompter, de la part des nouveaux Canadiens, au partenariat liant le gouvernement et les citoyens. L'immigration est un outil primordial pour répondre aux besoins économiques du Canada et faire de notre pays une terre aux possibilités sans cesse renouvelées. L'immigration continue, parallèlement, d'aider le Canada à assurer la réunification des familles et à remplir ses engagements humanitaires envers les personnes qui ont besoin de protection.

J'ai déposé, en 2002, un projet de loi pour l'adoption d'une nouvelle Loi sur la citoyenneté au Canada[1] qui modernisera les critères régissant l'octroi de la citoyenneté canadienne. Cette nouvelle loi raffermira les valeurs canadiennes par la modification du serment de citoyenneté, auquel on intégrera le concept de loyauté envers le Canada et le respect des valeurs démocratiques. La loi proposée conférera un nouveau rôle aux commissaires à la citoyenneté, qui feront la promotion des valeurs de la citoyenneté canadienne dans les collectivités. De plus, elle établira un nouveau processus décisionnel pour faire face au nombre élevé des demandes de citoyenneté. Cette loi est un autre jalon important du renouvellement des fondements législatifs, stratégiques et symboliques de CIC.

Faire du Canada la destination privilégiée des immigrants, des étudiants et des travailleurs temporaires favorisera une économie forte, dynamique et de calibre mondial. En élargissant à l'ensemble du Canada les avantages de l'immigration, nous pouvons contribuer à la croissance de toutes les régions du pays. Notre défi : trouver des moyens de mettre rapidement à profit les capacités productrices des immigrants et travailler en étroite collaboration avec nos partenaires pour éliminer les obstacles qu'ont à surmonter les immigrants. En optant pour le Canada, les nouveaux arrivants contribuent au dynamisme de notre pays.

Je me suis aussi engagé à veiller à ce que les Canadiens aient confiance dans la façon dont nous contrôlons l'accès au Canada. Le gouvernement a récemment signé avec les États-Unis une entente sur les tiers pays sûrs, et il met en œuvre le plan d'action sur la

1 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/02/0238-f.html.

frontière intelligente. Autant de mesures qui garantiront un surcroît de sécurité à la frontière que nous partageons avec notre voisin du Sud. Afin d'accroître la sécurité à la frontière et de faciliter les déplacements à l'étranger, CIC a adopté une nouvelle carte de résident permanent. Il lui faudra consentir d'autres efforts pour définir et gérer les risques qui se présentent au Canada et aux Canadiens, tout en garantissant la libre circulation des personnes. Cet objectif demeurera une priorité de CIC en 2003-2004.

Notre pays s'est acquis une réputation bien méritée auprès de la communauté internationale en ce qui concerne le respect des droits humains et la protection des personnes dans le besoin. Les Canadiens doivent avoir la certitude que nous offrons protection et perspectives d'avenir à ceux qui satisfont à nos exigences et que nous fermons la porte à ceux qui n'y répondent pas.

CIC continuera de jouer son rôle dans l'édification de notre magnifique pays en mettant davantage l'accent sur une intendance prudente et une gestion axée sur les résultats. Le Ministère a subi une transformation qui s'est répercutée sur les façons de faire de tous les secteurs de son organisation. Par sa détermination à appliquer les principes et les pratiques de la gestion moderne, CIC se donne les moyens voulus de respecter les plans et les priorités établis dans le présent rapport.

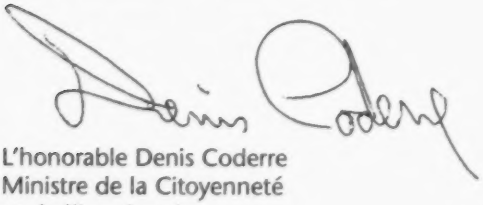

L'honorable Denis Coderre
Ministre de la Citoyenneté
et de l'Immigration

B. Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) 2003-2004 de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004.*

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs attribués.

Signature : _____

Nom : Michel Dorais
Titre : Sous-ministre

Date : FEB 26 2003

Téléphone : (613) 954-3501

Section II : Raison d'être

La mission de Citoyenneté et Immigration Canada est de bâtir un Canada plus fort en :

- tirant le maximum d'avantages des mouvements migratoires mondiaux;
- protégeant les réfugiés au Canada et à l'étranger;
- favorisant l'établissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants;
- contrôlant l'accès au territoire canadien.

Ces objectifs, dont découlent les quatre résultats stratégiques de CIC, sous-tendent l'ensemble intégré et dynamique des programmes et services offerts par le Ministère.

Les résultats stratégiques de CIC sont les suivants :

- maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada;
- protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir;
- favoriser l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur adaptation et leur intégration à la société canadienne;
- appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour contrôler l'accès au Canada.

Les programmes d'immigration et de citoyenneté[2] du Canada ont permis de bâtir un pays dont les citoyens sont respectés partout dans le monde. CIC admet des immigrants, des étudiants, des visiteurs et des travailleurs temporaires qui contribuent à la croissance du Canada aussi bien sur le plan économique que social. Il réétablit les réfugiés, les protège et leur offre l'asile. Il aide en outre les nouveaux arrivants à s'adapter à la société canadienne et à acquérir la citoyenneté. CIC contrôle enfin l'accès au Canada de manière à protéger la santé de la population, à garantir sa sécurité, et à préserver l'intégrité des lois canadiennes.

2 Pour plus de détails sur les programmes de CIC, voir http://www.cic.gc.ca/francais/index.html.

Section III :
Vue d'ensemble de la planification et priorités du Ministère

A. Vue d'ensemble de la planification

Le mandat de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) découle de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et de la *Loi sur la citoyenneté*. CIC est un ministère aux ramifications nationales et internationales : il compte 81 bureaux au Canada et dispose d'un réseau de 91 points de service à l'étranger. Il reçoit chaque année environ 500 000 demandes d'immigration et accorde la citoyenneté à 160 000 nouveaux Canadiens. En 2001, les employés du Ministère ont traité plus de 800 000 demandes présentées par des personnes souhaitant séjourner temporairement au Canada à titre de visiteurs, d'étudiants et de travailleurs, et il a exécuté 9 542 ordonnances de détention et 9 165 mesures de renvoi.

Les hommes et les femmes au service du Ministère travaillent dans des milieux divers : dans les bureaux des diverses régions du Canada, les aéroports et les postes frontaliers établis à la frontière canado-américaine, ainsi que dans les ambassades que possède le Canada partout dans le monde. Ils sont appelés à appliquer, à des cas particuliers, des dispositions législatives et réglementaires souvent complexes, tout en conciliant ces exigences avec les désirs et les besoins, bien humains, qui motivent les demandes du statut de résident permanent ou temporaire ainsi que les demandes de citoyenneté canadienne.

CIC apporte une contribution appréciable au développement économique et social du Canada. Le discours du Trône ayant ouvert la deuxième session de la 37e législature du Canada fait mention des thèmes importants qui intéressent directement CIC.[3] Le gouvernement s'y engage en effet à faire du Canada une destination de choix, pour les étudiants étrangers talentueux et les travailleurs qualifiés, et à moderniser sa législation en matière de citoyenneté pour raffermir les droits et les responsabilités intrinsèques à la citoyenneté canadienne.

L'immigration étant un domaine de compétence partagée avec les provinces, les partenariats sont d'une importance capitale pour CIC. Celui-ci a établi des partenariats fructueux pour gérer conjointement de nombreux aspects du programme, comme en témoignent les initiatives issues de la rencontre d'octobre 2002 des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de l'immigration.[4] À l'échelle des collectivités, CIC a conclu d'importants partenariats avec un large éventail d'organismes offrant des services aux nouveaux arrivants, p. ex. : cours de langue, aide de base à l'établissement et intégration dans la communauté. De plus, le Ministère travaille avec les territoires et les provinces afin de mieux répartir les avantages de l'immigration dans l'ensemble du pays. Pour mieux tirer parti des

3 Voir http://www.ddt-sft.gc.ca.

4 Pour plus de renseignements sur les accords fédéraux-provinciaux, voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/02/0235-f.html.

migrations mondiales, CIC continue également de collaborer avec ses partenaires du monde de l'industrie et de l'enseignement afin d'aider les travailleurs qualifiés à entrer plus facilement au Canada.

Dans le cadre de sa Stratégie des frontières multiples, CIC collabore avec ses partenaires internationaux et canadiens pour empêcher d'entrer au pays les personnes présentant un risque pour la santé ou la sécurité des Canadiens. Le Ministère doit à cette fin maintenir des rapports étroits avec les gouvernements étrangers et les gouvernements provinciaux et territoriaux, les autres ministères et organismes fédéraux et les partenaires de l'extérieur, tels que les transporteurs aériens.

CIC collabore étroitement avec plusieurs ministères et organismes fédéraux. Son réseau de prestation des services à l'étranger repose sur une étroite coopération avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). Au Canada, CIC travaille de concert avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Le programme des travailleurs étrangers temporaires est un programme gouvernemental bien coordonné auquel participent CIC et Développement des ressources humaines Canada (DRHC), tandis que CIC et Patrimoine canadien assument de concert les activités de promotion de la citoyenneté. Le Ministère prend part à nombre d'activités de recherche avec des partenaires fédéraux, notamment DRHC, Justice Canada et Statistique Canada. Il met de plus en œuvre, de concert avec DRHC et Industrie Canada, la Stratégie d'innovation du Canada.

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR)[5] est un tribunal indépendant qui rend des décisions sur des questions touchant les immigrants et les réfugiés, conformément à *la Loi sur l'Immigration et la protection des réfugiés*. Comme CIC traite les demandes d'asile avant et après leur audience, il travaille en étroite collaboration avec la CISR sur le plan administratif.

Les programmes d'établissement et de citoyenneté du Ministère visent à aider les nouveaux arrivants à trouver leur place au Canada. Cette tâche consiste entre autres à chercher des moyens novateurs d'aider les intéressés à surmonter les obstacles les empêchant de participer pleinement à la vie de la société, que ces obstacles tiennent à la connaissance de la langue, à la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger, à la discrimination ou aux séquelles laissées par la persécution.

Dans un monde désormais gouverné par l'économie du savoir, ce sont des compétences et des capacités d'innovation de ses citoyens que dépendra la performance du Canada. Les efforts qu'accomplit CIC font partie intégrante des stratégies que le gouvernement met en œuvre pour favoriser ces caractéristiques. Celui-ci voit dans l'immigration un moyen de soutenir la croissance et le développement économique, surtout dans les régions où les nouveaux immigrants se sont rarement installés.

Les événements tragiques survenus le 11 septembre 2001, aux États-Unis, ont transformé le monde sur les plans de la sécurité internationale et nationale. Les Canadiens sont davantage conscients des conséquences que peuvent avoir pour la sécurité les divers programmes du gouvernement, notamment dans le domaine de l'immigration et de la citoyenneté. La situation internationale nous impose de nous concentrer sur la sécurité nationale, et de veiller tout particulièrement à gérer les problèmes à l'échelle du continent. Pourtant, même inquiets de la sécurité, les Canadiens demeurent manifestement favorables à la tradition humanitaire de leur pays et sont

5 Voir http://www.irb.gc.ca/fr/index_f.htm.

soucieux de sa réputation de chef de file en ce qui concerne le respect des droits de la personne, la protection des réfugiés et la consolidation de la paix.

Organisme d'envergure nationale et internationale, CIC exerce son activité dans un contexte présentant tantôt des risques tantôt des occasions à saisir. La fluctuation du climat géopolitique est source de risques, tandis que l'existence de travailleurs étrangers susceptibles de contribuer au développement du Canada est riche de possibilités. L'origine et le nombre des demandes de résidence permanente ou temporaire peuvent changer rapidement, de sorte que le Ministère doit pouvoir s'adapter rapidement à l'évolution des circonstances, et ce, dans un contexte d'austérité financière. Pour tirer le plus grand parti possible de ces possibilités, CIC doit être capable de souplesse.

Le défi du Ministère est d'établir un juste milieu entre son rôle de facilitateur (faire entrer les nouveaux arrivants au pays, et les aider) et son rôle en matière d'exécution de la loi (empêcher l'entrée au Canada des personnes qui ne satisfont pas aux exigences de la loi). Pour exercer son activité dans ce contexte, CIC doit être en mesure d'établir les priorités, de dresser des plans pour les respecter et d'affecter les ressources là où elles sont les plus importantes.

B. Priorités pour 2003–2004

En 2002-2003, une des grandes priorités de CIC a consisté à mettre en œuvre la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR).[6] Entrée en vigueur le 28 juin 2002, la nouvelle loi est l'aboutissement de la réforme la plus approfondie de la législation sur l'immigration à avoir été effectuée depuis 1976. La LIPR a institué un nouveau mode de sélection des travailleurs qualifiés et des gens d'affaires qui permet de mieux répondre aux besoins des employeurs canadiens. Elle a aussi simplifié les procédures régissant l'entrée des étudiants et des travailleurs étrangers temporaires, et modernisé les dispositions concernant le parrainage des membres de la famille. Enfin, la LIPR prévoit parallèlement des mesures d'exécution de la loi plus rigoureuses à l'égard des individus qui pourraient tenter de contourner la loi.

CIC a joué un rôle capital dans les efforts coordonnés du gouvernement du Canada visant à mieux protéger les Canadiens à la suite des attentats terroristes perpétrés aux États-Unis. Il a par ailleurs mis en œuvre d'importantes nouvelles initiatives pour renforcer ses activités dans le domaine de l'exécution de la loi. Le plan d'action canado-américain sur la frontière intelligente a permis d'améliorer la sécurité à notre frontière commune. Pour empêcher les individus interdits de territoire et potentiellement dangereux de gagner l'Amérique du Nord, la Stratégie conjointe des frontières multiples renouvelle l'importance accordée à l'inspection et à l'interception à tous les points qui jalonnent l'itinéraire de ces personnes. Les nouvelles mesures de contrôle adoptées aux points d'entrée et aux bureaux de CIC à l'étranger ont également permis d'améliorer la sécurité. L'adoption de la nouvelle carte de résident permanent a, quant à elle, amélioré l'intégrité des documents. CIC a intensifié ses échanges d'information et de renseignements avec ses partenaires nationaux et internationaux. Il a de plus mis sur pied une nouvelle Direction générale du renseigne-

6 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/lipr/index.html.

ment afin d'accroître la coordination et la collaboration dans ce domaine. Toutes ces mesures ont été prises en application et en sus des pouvoirs plus importants conférés par la LIPR pour assurer l'exécution de la loi.

Tablant sur les réalisations accomplies l'année dernière, les principales activités de CIC en 2003-2004 seront axées sur les quatre priorités suivantes :

- renouveler la citoyenneté et l'intégration;
- répondre aux besoins économiques des Canadiens;
- accroître la confiance du public dans la gestion de l'accès au Canada;
- poursuivre la mise en œuvre de la gestion moderne.

Renouveler la citoyenneté et l'intégration

La définition des droits et responsabilités inhérents à la citoyenneté occupe une place plus importante qu'auparavant dans l'échelle des priorités nationales. CIC se concentrera donc sur l'élaboration de la nouvelle Loi sur la citoyenneté au Canada[7] pendant la période de planification. En adoptant une nouvelle loi, en redéfinissant la citoyenneté et en revoyant ses programmes d'intégration, CIC étudiera de nouveaux moyens de définir le partenariat liant les néo-Canadiens à leurs gouvernements.

Ces activités consisteront entre autres à revoir le modèle utilisé pour répartir les fonds d'établissement dans le contexte financier actuel, ainsi qu'à analyser l'incidence de l'immigration sur les collectivités et les conséquences des stratégies de régionalisation, en se concentrant particulièrement sur l'appui à apporter aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. On trouvera à la section IV un aperçu des activités prévues à l'appui de cette priorité, sous la rubrique *Favoriser l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur adaptation et leur intégration à la société canadienne.*

Ces mesures contribueront à procurer au Canada une base solide pour la citoyenneté et pour l'exécution plus efficace des programmes d'intégration de CIC. La mise en place de programmes d'intégration et de citoyenneté modernes, qui répondent aux besoins des nouveaux arrivants, profitera à tous les Canadiens.

Répondre aux besoins économiques des Canadiens

Alors que le discours du Trône de septembre 2002 soulignait l'importance du rôle que joue CIC dans l'économie canadienne, la Stratégie d'innovation du Canada[8] insiste sur la nécessité de doter le Canada d'une main-d'œuvre qualifiée. CIC veut en priorité contribuer à l'économie canadienne.

Dans ce contexte, le Ministère étudiera les moyens à prendre pour mieux répondre aux besoins économiques du Canada et mettre plus rapidement à profit les capacités de production des nouveaux arrivants. Le gouvernement du Canada a clairement fait connaître ses grands objectifs : accélérer le traitement des travailleurs qualifiés, élargir le programme des étudiants et éliminer les obstacles à la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger. Les mesures prises pour atteindre ces objectifs occuperont une place importante parmi les activités que CIC exécutera pendant la présente période de planification. Le Ministère continuera de collaborer avec ses partenaires du monde de l'enseignement pour favoriser la venue d'étudiants étrangers, et il continuera de coopérer étroitement avec DRHC pour éliminer les obstacles à la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger. Il établira, de concert avec les provinces, les territoires et les collectivités, des stratégies de régionalisation afin de mieux répartir les avantages de l'immigration dans toutes les régions du pays.

Les efforts faits relativement à cette priorité contribueront à faire profiter les Canadiens des compétences apportées par les nouveaux arrivants et à offrir à ces derniers des chances

7 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/politiques/loi-cit.html.

8 Voir http://www.strategieinnovation.gc.ca.

adéquates de réussir au Canada. On trouvera à la section IV, sous la rubrique *Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada,* les mesures prévues pour respecter cette priorité.

Accroître la confiance du public dans la gestion de l'accès au Canada

La sécurité a toujours constitué une priorité dans les programmes de CIC. C'est grâce à la gestion prudente des risques inhérents aux migrations que les Canadiens ont pu bénéficier des avantages offerts par l'un des programmes d'immigration les plus dynamiques qui soit au monde. Les attentats terroristes perpétrés aux États-Unis, en septembre 2001, ont amené les gouvernements et les citoyens de tous les pays à revoir le niveau de sécurité nécessaire pour respecter l'engagement pris à l'égard de la mobilité internationale. Comme il est indiqué ci-dessus, CIC a mis beaucoup de nouvelles initiatives en œuvre pour mieux assurer la sécurité des Canadiens. Il a par exemple appliqué les mesures relatives à l'immigration prévues dans la Déclaration sur la frontière intelligente[9], élaboré la Stratégie des frontières multiples, créé la Direction générale du renseignement et adopté la carte de résident permanent[10]. Ces mesures constituent certes une base solide pour l'avenir, mais le Ministère doit poursuivre les efforts cruciaux qu'il accomplit en ce sens.

Au cours de la période visée, CIC prendra des mesures pour rétablir la confiance du public dans la façon dont les demandes d'asile sont traitées. Il verra à cette fin à gérer efficacement les risques tout en respectant les objectifs humanitaires du Canada.

Afin de mieux gérer les risques qui se présentent au sein même du Canada, CIC parachèvera l'élaboration d'un nouveau cadre devant régir la détention, et il évaluera les mesures prises pour assurer la sécurité du public et lutter contre le terrorisme. Le Ministère tirera parti des investissements faits dans les outils technologiques conçus pour assurer le contrôle et le suivi des cas. À long terme, CIC se tournera vers des solutions technologiques de pointe pour repérer les personnes qui risquent de présenter un danger pour le Canada.

Les mesures que CIC prendra pour atteindre cet objectif prioritaire seront conçues de manière à procurer aux nouveaux arrivants un accès équitable mais contrôlé au Canada, et à montrer aux Canadiens que CIC gère les risques de façon proactive. On trouvera à la section IV, sous les rubriques *Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir* et *Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada,* les mesures prévues pour respecter cette priorité.

Poursuivre la mise en œuvre de la gestion moderne

La mesure dans laquelle on réussira à respecter les priorités définies ci-dessus dépendra en grande partie de la mise en œuvre des principes et pratiques de la gestion moderne. Le Ministère a consenti des investissements considérables dans la gestion moderne, mais il reste encore beaucoup à faire. CIC continuera de faire face aux lacunes que présentent ses activités, du fait de leur complexité croissante et de l'augmentation des volumes. Il continuera également de prendre des mesures pour améliorer l'infrastructure.

Pour combler ces lacunes, des mesures seront prises dans les sept secteurs clés de la gestion moderne : leadership stratégique, orientation fonctionnelle, information de gestion intégrée, valeurs et éthique, gestion des risques, gestion des ressources humaines et gestion financière. Les objectifs, pour la période visée, sont d'intégrer les concepts de la gestion moderne dans la culture de CIC, d'établir des normes de fonctionnement plus claires, de surveiller les progrès et de tenir compte des leçons tirées de ces efforts. Grâce à la mise en œuvre des pratiques de la gestion moderne, le Ministère est géré d'une façon plus efficace, efficiente et tournée vers l'avenir.

9 Voir http://www.dfait-maeci.gc.ca/can-am/menu-fr.asp?mid=1&cat=10.

10 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/carte-rp/index.html.

Orientation stratégique de CIC

Les priorités dégagées pour 2003-2004 contribueront à l'orientation stratégique globale de CIC : établir des programmes d'immigration et de citoyenneté dynamiques et sécuritaires. Pour être dynamique, le programme d'immigration doit pouvoir attirer des personnes d'un plus grand nombre de pays à un plus grand nombre d'endroits au Canada. Grâce à l'établissement de partenariats efficaces, il doit de plus fournir le soutien dont ces personnes ont besoin pour réussir leur intégration à la vie socioéconomique du Canada. Les priorités de CIC pour 2003-2004 visent à donner suite aux engagements pris dans le discours du Trône, à renforcer l'engagement pris relativement aux initiatives à l'échelle du gouvernement et à bien positionner le Ministère pour l'avenir. Ce programme stratégique table sur les améliorations récemment apportées, dans les domaines législatif et de l'infrastructure, pour préparer CIC à relever les défis que l'avenir lui réserve.

Section IV : Plans par résultat stratégique

A. Résumé

Le tableau ci-après présente les quatre résultats stratégiques de CIC et signale les mesures à prendre pour remplir le mandat du Ministère (approuvé par le Conseil du Trésor en 1997). Le tableau 4.1 indique les dépenses prévues pour les exercices de 2003-2004 à 2005-2006, par résultat stratégique.

La section B présente les principales activités que CIC mettra en œuvre au cours des trois prochaines années pour obtenir ses résultats stratégiques. Les activités qui contribuent à l'obtention de plus d'un résultat ou qui intéressent l'ensemble du Ministère sont traitées dans les sous-sections *Mettre en œuvre la gestion moderne à CIC* et *Partenariats stratégiques et initiatives horizontales*. Chaque sous-section comporte un tableau résumant les résultats prévus.

Résultats stratégiques de CIC	
Résultats visés	**Mesures à prendre pour obtenir le résultat visé**
Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada	• Atteinte des cibles d'immigration prévues. • Réunification des familles d'immigrants parrainés par des Canadiens. • Sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien. • Sélection de gens d'affaires, y compris des investisseurs. • Admission de travailleurs temporaires qui comblent des pénuries de compétences et qui transfèrent aux travailleurs canadiens des qualifications professionnelles en demande. • Admission de visiteurs et d'étudiants qui stimulent la demande de biens et de services.
Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir	• Admission du nombre prévu de réfugiés pris en charge par le gouvernement et de réfugiés parrainés par des groupes privés. • Prestation d'un programme de réétablissement des réfugiés plus efficace et mieux adapté aux besoins. • Établissement d'ententes de collaboration efficaces et efficientes avec la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. • Accroissement de l'influence du Canada au sein des initiatives internationales visant à protéger les réfugiés.

Résultats stratégiques de CIC (suite)	
Résultats visés	**Mesures à prendre pour obtenir le résultat visé**
Favoriser l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur adaptation et leur intégration à la société canadienne	• Intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne. • Amélioration de la reddition de comptes pour garantir l'exécution efficace et efficiente des programmes d'établissement. • Possibilité donnée aux résidents permanents admissibles de participer pleinement à la vie de la société canadienne en leur octroyant la citoyenneté et en établissant le bien-fondé des revendications de la citoyenneté. • Promotion efficace et bonne compréhension des questions de citoyenneté et d'intégration.
Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada	• Activités du Ministère contribuant à protéger la société canadienne. • Interception des personnes qui tentent d'entrer au Canada sans les documents voulus. • Identification dans des rapports et, au besoin, détention des contrevenants à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. • Renvoi des personnes interdites de territoire, surtout celles qui présentent une menace pour la société canadienne.

Tableau 4.1 : Dépenses prévues par résultat stratégique

Dépenses nettes prévues par résultat stratégique (en millions de dollars)

Résultat stratégique	Dépenses prévisionnelles 2002–2003	**Dépenses prévues 2003–2004**	Dépenses prévues 2004–2005	Dépenses prévues 2005–2006
Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada	151,4	**169,7**	157,8	150,7
Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir	116,0	**103,1**	100,6	100,5
Favoriser l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur adaptation et leur intégration à la société canadienne	382,9	**420,2**	415,4	413,9
Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada	354,7	**377,4**	334,9	329,5
Dépenses nettes prévues	1 005,0*	**1 070,4**	1 008.7	994,6

*Représente la prévision la plus juste du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice. Le nombre total d'équivalents temps plein de CIC pour 2003-2004 est 5 515. (Pour la ventilation par secteur d'activité, voir le tableau 5.1.)

Explication des changements : Les dépenses prévues pour 2003-2004 sont supérieures à celles prévues pour les deux années suivantes principalement du fait que des fonds ont été reportés de 2002-2003 à 2003-2004. Les sommes reportées concernent principalement le Système mondial de gestion des cas (SMGC). De plus, les fonds attribués à la carte de résident permanent atteignent un maximum en 2003-2004, année correspondant à la mise en œuvre initiale, puis diminuent en 2004-2005 par suite de la réduction des sommes nécessaires pour traiter le nombre estimatif des demandeurs.

B. Détails

Résultat stratégique 1 : Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada

Dépenses prévues et équivalents temps plein

	Dépenses prévisionnelles 2002–2003	**Dépenses prévues 2003–2004**	Dépenses prévues 2004–2005	Dépenses prévues 2005–2006
En millions de dollars	151,4	**169,7**	157,8	150,7
ETP	1 581	**1 703**	1 686	1 632

Explication des changements : Les dépenses prévues pour 2003-2004 sont supérieures à celles prévues pour les années suivantes du fait principalement que des fonds ont été reportés de 2002-2003 à 2003-2004.

Introduction

CIC maximisera les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada de la façon suivante : il atteindra les cibles prévues pour l'immigration; il favorisera la réunification des familles d'immigrants parrainés par des Canadiens; il sélectionnera des immigrants, y compris des gens d'affaires, capables de s'adapter au marché du travail canadien; il admettra des travailleurs temporaires pour combler les pénuries de compétences; il admettra des visiteurs et des étudiants afin de stimuler la demande de biens et de services.

L'orientation fonctionnelle pour les activités associées à ce résultat stratégique émane principalement de la Direction générale de la sélection. Celle-ci bénéficie toutefois de la participation active du réseau d'exécution du Ministère, qui exerce son activité dans l'ensemble du Canada, et de celle des bureaux des visas établis à travers le monde; elle dispose également de l'étroite collaboration de la Direction générale de l'intégration et du Réseau de services du Ministère.

Pour maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada, il faudra, au cours du prochain exercice, se concentrer sur les activités suivantes : réaliser pleinement les avantages de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR)[11]; gérer soigneusement les fourchettes de manière à atteindre les objectifs fixés, selon les proportions établies pour les diverses catégories; et contribuer au respect des engagements pris par le gouvernement.

L'une des grandes activités prévues pour 2003-2004 consistera à élaborer des politiques et des initiatives pour respecter les engagements formulés dans le discours du Trône et les principes énoncés dans la Stratégie d'innovation du Canada[12], puis à faire connaître ces politiques et initiatives. Après avoir tenu des consultations, CIC procédera à la conception et à la mise à

11 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/lipr/index.html.

12 Voir http://www.strategieinnovation.gc.ca/cmb/innovation.nsf/pages/Menu-f.

l'essai d'initiatives dans le cadre de projets qui seront réalisés en 2003-2004. Il sera primordial, à cette fin, de renforcer les partenariats en place et d'étudier les moyens d'amener les intéressés à consentir des efforts. Ce faisant, nous jetterons les bases d'une mesure du rendement plus rigoureuse pour les années à venir.

Atteinte des cibles fixées pour l'immigration[13]

En 2003, CIC prévoit faire entrer au Canada, à titre de résidents permanents, entre 220 000 et 245 000 personnes. CIC s'est donné pour objectif d'admettre ces immigrants dans les proportions suivantes : 60 % dans la catégorie de l'immigration économique, 40 % dans la catégorie non économique. En d'autres termes, 60 % des personnes sélectionnées seront formées des travailleurs qualifiés, des gens d'affaires (entrepreneurs, investisseurs, travailleurs autonomes), des aides familiaux et des candidats des provinces, tandis que le reste devrait se répartir entre la catégorie du regroupement familial (26 %) et celle des personnes protégées (13 %). Ce plan témoigne de la volonté de CIC d'établir un équilibre entre les différents éléments du programme d'immigration : réunification des familles, protection des personnes et immigration économique. Le programme d'immigration répondra ainsi aux besoins du Canada et lui procurera le maximum d'avantages sociaux et économiques.

L'on s'accorde de plus en plus pour penser que les cibles fixées et la composition de la population des résidents permanents ont des répercussions importantes aux échelons national, provincial et local. En 2003-2004, CIC mettra au point un système intégré pour planifier et gérer les fourchettes, de façon à permettre une exécution prévisible mais souple du plan d'immigration. Cette importante activité est conforme au cadre de la gestion moderne de CIC, qui préconise d'adopter une approche intégrée à l'égard des programmes, des politiques et des opérations. Elle vise par ailleurs à améliorer la reddition de comptes des fonctions ministérielles qui influent sur les cibles établies annuellement pour l'immigration.

Réunification des familles d'immigrants parrainés par des Canadiens

La réunification des familles est une tradition importante du programme canadien d'immigration[14]. La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR), entrée en vigueur en juin 2002, a renforcé ce volet en précisant les critères de sélection et en les adaptant aux réalités sociales contemporaines.

En 2003-2004, CIC surveillera la mise en œuvre de la nouvelle loi dans le contexte de la sélection des résidents permanents de la catégorie du regroupement familial. Il faudra entre autres, à cette fin, surveiller les conséquences entraînées par l'élargissement de la définition de cette catégorie; l'incidence du nouveau mécanisme de sélection des époux et conjoints de fait se trouvant déjà au Canada; ainsi que l'impact des critères simplifiés adoptés pour évaluer le revenu des répondants.

CIC continuera de plus de collaborer avec ses partenaires afin d'établir un système fédéral pour récupérer, auprès des répondants, les prestations d'aide sociale versées aux personnes parrainées. L'objectif de CIC est de resserrer les rapports entretenus avec les provinces et les autres intervenants dans ce domaine.

Sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien

Pour appuyer la Stratégie d'innovation du Canada et concurrencer les autres pays qui se disputent de plus en plus les travailleurs qualifiés, CIC continuera de collaborer avec DRHC et Industrie Canada afin d'établir des formalités propres à accélérer le traitement des travailleurs hautement qualifiés munis d'un emploi réservé. Les nouvelles formalités administratives, qui permettront de traiter les demandes plus rapidement, devraient être instaurées en 2003-2004[15].

13 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/02/0237-f.html et http://www.cic.gc.ca/francais/pub/immigration2002.html.

14 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/parrainer/index.html.

15 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/qualifie/index.html.

La reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger est d'une importance capitale pour la réussite des nouveaux résidents permanents. CIC secondera DRHC dans ses démarches auprès des provinces et des territoires, qui sont responsables des organismes de réglementation professionnelle.

De plus, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'immigration ont fait connaître leur intention d'élaborer des stratégies afin de répartir plus uniformément les avantages de l'immigration dans l'ensemble du pays. Actuellement, plus de 75 % de l'ensemble des immigrants s'établissent à Toronto, Vancouver et Montréal. Pour attirer les immigrants dans les centres de moindre importance et les autres régions, y compris les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et pour les encourager à y demeurer, il faudra appliquer des approches souples tenant compte des priorités provinciales et territoriales. CIC continuera de collaborer avec ses partenaires provinciaux et territoriaux pour appuyer les stratégies de régionalisation. Il utilisera à cette fin les mécanismes existants ou en établira de nouveaux, y compris les ententes sur la désignation des candidats des provinces, le programme des travailleurs étrangers temporaires et les activités de promotion ciblée menées conjointement.

Sélection des gens d'affaires, y compris des investisseurs

Les gens d'affaires apportent avec eux des compétences, des talents d'entrepreneur et des capitaux dont le Canada a besoin pour stimuler son économie[16]. CIC surveillera de près, en 2003-2004, les répercussions des nouveaux critères de sélection prévus par la LIPR, afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs du programme.

Sous le régime de la loi précédente, les gens d'affaires qui investissaient avant avril 1999 devaient faire un placement dans un fonds pour une période de cinq ans. En 2003-2004, CIC continuera de superviser et de vérifier ces fonds, et de veiller au respect des règles établies (200 fonds, d'une valeur d'environ 600 millions de dollars). Au cours des deux prochaines années, CIC continuera de fermer ces fonds, lorsque les investisseurs auront satisfait à leurs obligations.

En 2003-2004, CIC analysera les principes et mécanismes du programme d'immigration des investisseurs pour en établir la pertinence compte tenu de la demande internationale, des besoins des provinces et de l'impact réel sur le monde des affaires. En 2004-2005, CIC reverra les conditions assorties au programme d'immigration des investisseurs pour déterminer si elles répondent aux besoins économiques actuels et si leur application est adéquate.

Admission de travailleurs temporaires qui comblent des pénuries de compétences et transfèrent aux travailleurs canadiens des qualifications professionnelles en demande

L'entrée de travailleurs temporaires[17] est un volet important de la Stratégie d'innovation du gouvernement. En partenariat avec DRHC, CIC étudiera, de concert avec les provinces, les entreprises et les municipalités, des moyens de faciliter l'entrée des travailleurs temporaires et de favoriser leur répartition dans toutes les régions du Canada. Le Ministère continuera également d'améliorer le traitement et l'admission des travailleurs temporaires.

Admission de visiteurs et d'étudiants qui stimulent la demande de biens et de services

Les visiteurs et les étudiants étrangers[18] stimulent l'économie en augmentant la demande de biens et de services. Soulignant les avantages que les étudiants étrangers procurent au Canada, le gouvernement s'engage, dans le discours du Trône, à faire du Canada une destination de choix pour les étudiants étrangers talentueux. CIC collaborera avec les provinces et les établissements d'enseignement intéressés pour élaborer des options à long terme visant à accroître le nombre des étudiants étrangers, selon les besoins.

16 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/affaires/index.html.

17 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/travailler/index.html.

18 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/index.html et http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/index.html.

Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada

Résultats prévus

Mesures	Activités clés
Atteinte des cibles d'immigration fixées	• Accueillir entre 220 000 et 245 000 personnes en 2003. • Obtenir que les nouveaux arrivants se répartissent de la façon suivante : 60 % dans la catégorie de l'immigration économique, et 40 % dans la catégorie non-économique. • Mettre en place un système intégré pour planifier et gérer les cibles.
Réunification des familles d'immigrants parrainés par des Canadiens	• Surveiller et évaluer l'application de la nouvelle définition de la catégorie du regroupement familial. • Surveiller les effets des nouveaux critères de parrainage. • Resserrer les partenariats avec les provinces.
Sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien	• Mettre en œuvre de nouvelles formalités administratives visant à traiter les travailleurs qualifiés plus rapidement. • Élaborer des stratégies pour répartir plus uniformément les avantages de l'immigration d'un bout à l'autre du Canada.
Sélection de gens d'affaires, y compris des investisseurs	• Surveiller l'application des nouveaux critères prévus par la LIPR. • Gérer plus efficacement les fonds établis avant l'entrée en vigueur du règlement d'application de la LIPR. • Étudier les principes et mécanismes appliqués dans le cadre du programme d'immigration des investisseurs. • Revoir les modalités d'application du programme d'immigration des entrepreneurs.
Admission de travailleurs temporaires qui comblent des pénuries de compétences et transfèrent aux travailleurs canadiens des qualifications professionnelles en demande	• Étudier, avec les partenaires, des moyens de faciliter l'entrée des travailleurs temporaires et d'en favoriser une plus grande répartition. • Continuer à améliorer le traitement et l'admission des travailleurs temporaires.
Admission de visiteurs et d'étudiants qui stimulent la demande de biens et de services	• Établir des options à long terme pour attirer davantage d'étudiants étrangers, selon les besoins.

Résultat stratégique 2 :
Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir

Dépenses prévues et équivalents temps plein

	Dépenses prévisionnelles 2002–2003	**Dépenses prévues 2003–2004**	Dépenses prévues 2004–2005	Dépenses prévues 2005–2006
En millions de dollars	116,0	**103,1**	100,6	100,5
ETP	182	**195**	203	201

Explication des changements : Les dépenses prévues pour 2002-2003 comprennent les coûts supplémentaires entraînés par le Programme fédéral de santé intérimaire. Les dépenses prévues pour 2003-2004 sont supérieures à celles prévues pour les années suivantes du fait que des fonds affectés au Programme d'aide au réétablissement ont été reportés de 2002-2003 à 2003-2004.

Introduction

CIC obtiendra ce résultat stratégique de la façon suivante : il atteindra les objectifs établis en ce qui concerne le nombre des réfugiés pris en charge par le gouvernement et celui des réfugiés parrainés par le secteur privé; il renforcera le programme de réétablissement des réfugiés pour qu'il réponde mieux aux besoins et soit plus efficace; il établira de meilleures ententes de collaboration avec la Commission de l'immigration et du statut de réfugié; il accroîtra l'influence du Canada sur les initiatives internationales visant à protéger les réfugiés. L'orientation fonctionnelle pour les activités regroupées sous ce résultat stratégique émane principalement de la Direction générale des réfugiés; celle-ci bénéficie de la participation constante des bureaux régionaux au Canada et à l'étranger.

La nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR), en vigueur depuis juin 2002, précise les objectifs du programme de protection des réfugiés. Ceux-ci soulignent les obligations que le Canada doit remplir envers la communauté internationale en vertu de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés (convention de Genève) et de son protocole de 1967. Ils réaffirment en outre la volonté du Canada de participer aux efforts de la communauté internationale pour venir en aide aux personnes qui ont besoin de se réétablir. La LIPR insiste sur l'importance de sauver des vies, de protéger les personnes de la persécution, et de mettre en place une procédure équitable et efficace qui soit respectueuse du processus canadien d'asile.

Les attaques terroristes perpétrées aux États-Unis, en septembre 2001, ont ravivé les inquiétudes des Canadiens au sujet de la façon dont nous sélectionnons et admettons les personnes, nos programmes humanitaires soulevant également des préoccupations à cet égard. La confiance de la population dans le système canadien de détermination du statut de réfugié a aussi été ébranlée en raison du volume croissant de demandes d'asile, de l'augmentation du nombre des demandes en attente de traitement et de l'allongement des délais de traitement. La population est parallèlement de plus en plus consciente de la nécessité d'intégrer les programmes canadiens de protection des réfugiés appliqués au Canada et à l'étranger.

L'une des grandes priorités de CIC pour 2003-2004 est de continuer à accroître la confiance du public dans la façon dont il contrôle l'accès au Canada. S'inscrit dans cette priorité, la volonté de CIC d'améliorer l'intégrité des programmes humanitaires[19]. En 2003-2004, CIC examinera le processus de détermination du statut de réfugié dans le but d'en améliorer la gestion globale. Il étudiera également les moyens de recourir de façon plus stratégique au réétablissement pour améliorer la protection globalement.

19 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/index.html.

Le Ministère examinera aussi les moyens de partager plus efficacement les responsabilités et de mieux structurer ses rapports avec ses principaux partenaires au Canada et à l'étranger, de façon à atteindre ses objectifs stratégiques et à rétablir la confiance des citoyens dans son mandat de protection. Les fonctionnaires de CIC mettront leurs compétences à profit lors des consultations, ateliers et comités qui seront organisés à cette fin.

Admission du nombre prévu de réfugiés pris en charge par le gouvernement et de réfugiés parrainés par des groupes privés

Le Plan d'immigration de 2003[20] prévoit, par catégorie, le nombre des nouveaux arrivants qui deviendront résidents permanents. Selon ces prévisions, entre 28 100 et 32 500 personnes protégées obtiendront la résidence permanente en 2003, soit 1 % de plus que le nombre prévu pour 2002. On s'attend à ce que ce nombre comprenne 7 500 réfugiés pris en charge par le gouvernement (plus 200 autres réfugiés qui devaient s'installer au Québec, après avoir été sélectionnés en 2002 en vertu de l'Accord Canada-Québec, mais qui n'ont pu devenir des résidents permanents avant 2003). On s'attend à ce que de 2 900 à 4 200 réfugiés soient parrainés par des groupes privés; à ce que de 13 000 à 15 600 soient reconnus comme tels au Canada; et à ce que de 4 500 à 5 000 soient des personnes à charge à l'étranger.

Prestation d'un programme de réétablissement des réfugiés efficace et mieux adapté aux besoins

L'une des principales priorités de CIC en 2003-2004 demeure le resserrement des relations avec des partenaires et des intervenants capables d'aider les réfugiés réétablis. Comme la nouvelle loi offre une gamme plus vaste de possibilités en matière de parrainage privé, CIC pourra plus facilement renforcer les partenariats. Le Ministère, en 2003-2004 et pendant les exercices suivants, s'efforcera d'établir de nouveaux types de partenariats autorisés par la nouvelle loi.

De plus, en 2003-2004, CIC s'emploiera à améliorer les rapports du Canada avec ses principaux partenaires internationaux, par exemple le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations. Il continuera de s'efforcer d'établir de nouveaux types de partenariats. Ainsi, CIC compte établir des modèles à l'intention des organismes de recommandation afin de pouvoir plus facilement définir les bassins de réfugiés authentiques et sélectionner les réfugiés à l'étranger.

CIC a conçu de nouvelles méthodes pour déterminer le lieu où les réfugiés sélectionnés à l'étranger devraient se réétablir au Canada. Il établira des indicateurs de rendement afin de déterminer la mesure dans laquelle les nouvelles approches contribuent à réduire les migrations secondaires.

Autre activité importante : poursuivre la mise en œuvre des mécanismes de surveillance et d'évaluation des programmes (p. ex. le cadre d'évaluation du Programme d'aide au réétablissement[21]) et continuer d'élaborer des plans de vérification des fournisseurs de services pour augmenter l'efficacité des programmes de réétablissement. CIC terminera l'évaluation du Programme d'aide au réétablissement en 2003-2004.

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, le ministre du Travail et de l'Immigration du Manitoba ainsi que le maire de Winnipeg ont signé un protocole d'entente[22] pour attirer un plus grand nombre d'immigrants et de réfugiés

20 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/02/0237-f.html et http://www.cic.gc.ca/francais/pub/immigration2002.html.

21 CIC gère le Programme d'aide au réétablissement (sauf au Québec), conformément à l'engagement qu'il a pris envers la communauté internationale de réétablir les réfugiés sélectionnés à l'étranger. Le programme prévoit la prestation d'un soutien du revenu pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois, dans le cas des réfugiés pris en charge par le gouvernement; les réfugiés présentant des besoins spéciaux peuvent bénéficier d'un soutien du revenu pendant un maximum de 12 mois supplémentaires. Ce programme attribue aussi une aide financière aux organismes sans but lucratif pour les aider à offrir des services de base aux réfugiés réétablis pendant les quatre à six premières semaines suivant leur arrivée au Canada.

22 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/02/0247-f.html.

Maintenir la tradition humanitaire du Canada et protéger le Canada

Le Canada et les États-Unis ont signé le 5 décembre 2002 l'entente sur les tiers pays sûrs, que les parties comptent mettre en œuvre en 2003-2004[23]. Cette entente interdit normalement à l'étranger provenant des États-Unis de demander l'asile au Canada. Cet accord de réciprocité contribuera au traitement ordonné des demandes d'asile et favorisera le partage des responsabilités en ce qui concerne la protection des personnes dans le besoin. La confiance du public dans l'intégrité du système d'asile s'en trouvera ainsi renforcée.

Les fonctionnaires de CIC qui mettront l'entente en œuvre recevront la formation voulue, et des systèmes informatiques seront conçus pour soutenir les opérations aux points d'entrée.

CIC et le nouveau département de la sécurité intérieure des États-Unis comptent établir des modalités nouvelles et plus complètes pour échanger l'information sur les demandeurs d'asile.

De plus, en 2003-2004, le Ministère se dotera d'un cadre stratégique qui tiendra compte des modifications instaurées par la LIPR quant à l'interruption et au réexamen des demandes d'asile ainsi qu'aux interventions de CIC aux audiences. Selon la LIPR, les personnes interdites de territoire pour raison de sécurité, criminalité organisée, atteinte aux droits humains ou grande criminalité ne peuvent demander l'asile. En outre, la LIPR permet de mettre fin aux demandes d'asile en pareils cas. CIC continue d'intervenir devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié dans les cas d'exclusion de demandeurs d'asile.

à Winnipeg, conformément à l'objectif de répartir plus uniformément les avantages de l'immigration. Appelé Programme d'aide pour le parrainage de réfugiés par le secteur privé à Winnipeg, ce projet pilote devrait commencer en 2003 et permettre l'admission d'environ 250 réfugiés. Ces réfugiés seront parrainés par le secteur privé et bénéficieront, au besoin, pour se réétablir d'une aide financière attribuée par la Ville de Winnipeg.

Établissement d'ententes de collaboration efficaces et efficientes avec la Commission de l'immigration et du statut de réfugié

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR)[24] est un tribunal administratif indépendant qui statue sur les demandes d'asile présentées au Canada même. CIC est responsable du traitement des demandeurs avant et après leur audience. Il demeure déterminé à continuer de collaborer avec la CISR pour améliorer l'efficacité et l'efficience du processus de détermination du statut de réfugié.

Accroissement de l'influence du Canada au sein des initiatives internationales visant à protéger les réfugiés

Le Canada continue d'entretenir des rapports stratégiques avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et les pays qui partagent ses vues, tels les pays de l'Union européenne, au sujet des questions de protection internationale. CIC tirera profit des succès antérieurs en collaborant avec l'Agence canadienne de développement international et le MAECI pour définir les grandes priorités du programme de protection du HCR auxquelles il convient d'assurer un suivi. Le Canada assumerait alors la responsabilité d'un ou de plusieurs de ces dossiers (comme l'utilisation stratégique du réétablissement) au sein du Forum sur la protection internationale qu'il a été proposé de mettre sur pied.

Le Canada continuera de prendre part aux réunions trimestrielles du comité permanent et du comité de direction du HCR. Le gouvernement continuera de déléguer aux réunions spéciales et à celles des groupes de travail (comme le Groupe de travail sur

23 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/politiques/pays-surs.html.

24 Voir http://www.irb.gc.ca/fr/index_f.htm.

le réétablissement) des représentants et des spécialistes de haut niveau. Le Canada s'est en outre engagé à jouer un rôle à titre de surveillant et de participant, s'il y a lieu, lorsque le mandat du HCR sera renouvelé en 2004.

Également en 2003-2004, CIC poursuivra ses pourparlers bilatéraux, dans le cadre par exemple du partenariat établi avec les États-Unis sur le thème de la Vision de la frontière. Il continuera en outre de participer aux forums multilatéraux, notamment les consultations intergouvernementales sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et les migrations en Europe, en Amérique du Nord et en Australie.

En participant à des discussions de ce type, le Canada peut contribuer aux échanges internationaux sur la protection des réfugiés, et en tirer avantage. Mentionnons, à titre d'exemple, la coopération du Canada avec l'Union européenne (UE). Sur la question de la protection des réfugiés, nous avons en commun un certain nombre de points de vue avec l'UE. Il est donc important que le Canada reste en relation avec elle, au moment où les pays membres de l'UE œuvrent à l'élaboration de politiques communes en matière d'asile. De plus, les représentants du Canada et de l'UE se réunissent régulièrement, avant les réunions du comité de direction du HCR, pour discuter de leur position respective et se soutenir mutuellement.

Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir

Résultats prévus

Mesures	Activités clés
Admission du nombre prévu de réfugiés pris en charge par le gouvernement et de réfugiés parrainés par des groupes privés	• Admettre, dans la catégorie des personnes protégées, entre 28 100 et 32 500 nouveaux résidents permanents[25], dont 7 500 réfugiés pris en charge par le gouvernement (plus 200 réfugiés sélectionnés en 2002 et devant s'installer au Québec), de 2 900 à 4 200 réfugiés parrainés par le secteur privé, de 13 000 à 15 600 réfugiés reconnus comme tels au Canada, et de 4 500 à 5 000 personnes à charge.
Prestation d'un programme de réétablissement des réfugiés efficace et mieux adapté aux besoins	• Renforcer les partenariats avec les divers organismes et établir de nouveaux types de partenariats. • Continuer de surveiller le programme, s'il y a lieu. • Mener à terme l'évaluation du Programme d'aide au réétablissement.
Établissement d'ententes de collaboration efficaces et efficientes avec la Commission de l'immigration et du statut de réfugié	• Continuer de collaborer avec la CISR pour améliorer le programme de protection des réfugiés.

25 Pour plus de renseignements sur le *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2002*, voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/02/0237-f.html.

Mesures (suite)	Activités clés (suite)
Accroissement de l'influence du Canada au sein des initiatives internationales visant à protéger les réfugiés	• Défendre les positions du Canada sur les tribunes internationales.
Maintenir la tradition humanitaire du Canada et protéger le Canada	• Étudier le processus de détermination du statut de réfugié au Canada. • Élaborer un cadre stratégique tenant compte des modifications instaurées par la LIPR quant à la suspension de l'étude de la demande d'asile et à son réexamen.

Résultat stratégique 3 : Favoriser l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur adaptation et leur intégration à la société canadienne

Dépenses prévues et équivalents temps plein

	Dépenses prévisionnelles 2002–2003	**Dépenses prévues 2003–2004**	Dépenses prévues 2004–2005	Dépenses prévues 2005–2006
En millions de dollars	382,9	**420,2**	415,4	413,9
ETP	536	**687**	686	573

Explication des changements : Les dépenses prévues pour 2003-2004 et les années suivantes tiennent compte de l'augmentation des fonds qui seront versés en vertu de l'Accord Canada-Québec.

Introduction

Pour obtenir ce résultat stratégique, CIC appuiera et améliorera la prestation, directe et indirecte, des programmes d'intégration destinés aux nouveaux arrivants; il accordera la citoyenneté aux résidents permanents admissibles; et veillera à faire bien comprendre les questions de citoyenneté et d'intégration.

L'orientation fonctionnelle des activités associées à ce résultat stratégique émane principalement de la Direction générale de l'intégration. Cette dernière profite de la participation active du Réseau de services du Ministère et des bureaux régionaux, ainsi que d'une collaboration considérable de la part des autres directions générales. Des ententes officielles prévoient que les gouvernements du Québec, du Manitoba et de la Colombie-Britannique fournissent les services d'établissement et d'intégration destinés aux nouveaux arrivants. Ailleurs au Canada, le programme est offert dans le cadre de partenariats conclus avec les fournisseurs de services.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'une des grandes priorités de CIC en 2003-2004 est de renouveler ses programmes de citoyenneté et d'intégration. L'adoption de la nouvelle Loi sur la citoyenneté au Canada et les mesures de planification nécessaires pour assurer la réussite de sa mise en œuvre (l'approbation du Parlement et la sanction royale sont à venir) seront capitales pour donner suite à cette priorité.

CIC s'est engagé à réformer la loi et le règlement sur la citoyenneté afin d'actualiser la signification de la citoyenneté canadienne et de rendre le processus d'attribution de la citoyenneté plus efficace et équitable. Le 31 octobre 2002, le ministre a déposé la nouvelle Loi sur la citoyenneté au Canada (le projet de loi C-18[26]). Cette loi propose d'établir des critères clairs, équitables et objectifs concernant la citoyenneté, de réaffirmer les droits et libertés des Canadiens, et de renforcer les responsabilités liées à la citoyenneté. Elle modernisera les règles canadiennes régissant la citoyenneté, comblera les lacunes de la loi actuelle et en corrigera les incohérences, et permettra de traiter plus efficacement les demandes de citoyenneté. Les changements proposés viendront compléter ceux instaurés par la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) et sont conformes aux autres mesures législatives récemment adoptées, par exemple la *Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre*.

26 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/02/0238-f.html.

Intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne

Pour mieux intégrer les nouveaux arrivants à la société canadienne, CIC continuera de consolider et d'élargir ses partenariats avec les fournisseurs de services de l'ensemble du pays[27]. Tablant sur l'impulsion donnée par l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC)[28] du gouvernement fédéral, CIC veut encourager les fournisseurs de services et les autres niveaux de gouvernement à contribuer à l'amélioration des programmes d'établissement et à étudier des dossiers d'une importance capitale, dont la nécessité de mieux répartir les immigrants d'un bout à l'autre du Canada.

L'un des principaux objectifs de 2003-2004 est de préparer la deuxième conférence nationale sur l'établissement et le réétablissement (prévue pour octobre 2003), de concert avec les groupes de travail nationaux de l'ISBC et d'autres partenaires gouvernementaux et du secteur de l'établissement. CIC veut favoriser les discussions sur les enjeux prioritaires et l'échange d'information entre les partenaires et les intervenants.

Le Ministère collaborera également avec ses partenaires pour concevoir de nouvelles initiatives visant à aider les immigrants adultes à améliorer leur connaissance des langues officielles de façon à ce qu'ils puissent s'intégrer au marché du travail. Par l'entremise du nouveau cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions, on établira les résultats prévus et les mesures de rendement.

Pour faire avancer le dossier de la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger, CIC travaillera avec d'autres ministères fédéraux, notamment DRHC, ainsi qu'avec les provinces et les territoires. De plus, CIC participera au Groupe de travail sur l'accès aux métiers et professions, au Groupe de travail international sur le secteur médical et au projet d'Ottawa concernant les travailleurs formés à l'étranger.

En 2003-2004, CIC continuera à collaborer avec les autres ministères fédéraux et les intervenants, dans le cadre du programme Gouvernement en direct, afin d'améliorer le portail que le gouvernement canadien a créé sur Internet à l'intention des immigrants. Ce portail permet d'accéder à l'information à partir d'un point unique. L'objectif à long terme est de faire en sorte que les immigrants et les candidats à l'immigration puissent avoir accès à une vaste gamme de renseignements et de services en ligne, notamment de l'information sur le marché du travail spécialement adaptée à leurs besoins, un service d'évaluation des connaissances linguistiques et des titres de compétence, ainsi que des possibilités d'apprentissage.

CIC s'est engagé à collaborer avec les collectivités de langue officielle en situation minoritaire pour les aider à attirer les immigrants et à les retenir[29]. Par l'entremise du Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada - communautés francophones en situation minoritaire, CIC aidera à élaborer des stratégies visant à favoriser le développement des minorités de langue officielle partout au Canada. Le Ministère établira des projets pilotes et des partenariats avec ces collectivités et d'autres intervenants, notamment d'autres ministères fédéraux, les provinces et les employeurs. Le Ministère intensifiera aussi ses efforts pour tenir compte du point de vue des minorités de langue officielle dans toutes ses activités, tant au Canada que dans les bureaux des visas à l'étranger. CIC collaborera avec Patrimoine canadien et DRHC pour élaborer le profil de collectivités de langue officielle en situation minoritaire, afin d'en faire la promotion en tant que destinations possibles des immigrants. De plus, CIC continuera de promouvoir et d'aider les collectivités minoritaires de langue officielle de tout le Canada, dans le cadre des ententes bilatérales qu'il a déjà conclues avec les provinces et les territoires[30], ou qu'il conclura dans l'avenir.

27 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/vivre/index.html.

28 Voir http://www.vsi-isbc.ca/fr/index.cfm.

29 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/02/0206-f.html.

30 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/98/9835-f.html.

En 2003-2004, CIC examinera le modèle qu'il utilise pour répartir les fonds affectés à l'établissement et s'il y a lieu le révisera.

Amélioration de la reddition de comptes pour garantir l'exécution efficace et efficiente des programmes d'établissement

En 2003-2004, CIC, de concert avec les fournisseurs de services, mettra en œuvre le Cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions[31]. Ce dernier permet de rendre compte des résultats obtenus au moyen des dépenses consacrées à l'établissement en surveillant la prestation des services et en évaluant l'efficacité et l'efficience des programmes. L'information recueillie servira à définir les modifications qu'il convient d'apporter aux programmes pour aider les nouveaux arrivants à s'intégrer à la société canadienne.

Ce cadre, qui orientera la reddition de comptes, la mesure du rendement et l'évaluation des programmes, permettra de normaliser les pratiques de gestion et d'administration des quatre principaux programmes de contributions : Cours de langue pour les immigrants au Canada[32], Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants[33], Programme d'accueil[34] et Programme d'aide au réétablissement[35].

En 2003-2004, CIC pourra analyser les données qu'il aura obtenues sur le rendement de ces quatre programmes de contributions. Comme ces données se fondent en partie sur les renseignements relatifs aux clients, CIC règlera les problèmes que soulève leur collecte, du point de vue de la sécurité et de la protection des renseignements personnels. De concert avec les fournisseurs de services et les autres intervenants, CIC amorcera aussi la mise en œuvre de la stratégie d'évaluation, tâche qui consistera notamment à définir les résultats attendus des programmes et à évaluer ces derniers. CIC continuera aussi à négocier des cadres d'imputabilité avec la Colombie-Britannique et le Manitoba.

Possibilité donnée aux résidents permanents admissibles de participer pleinement à la vie de la société canadienne en leur octroyant la citoyenneté et en établissant le bien-fondé des revendications de la citoyenneté[36]

Tandis que le Parlement étudie la nouvelle Loi sur la citoyenneté au Canada, le Ministère élaborera les dispositions réglementaires, formalités administratives, politiques et procédures nécessaires à sa mise en œuvre. Il faudra également planifier le recrutement et la formation du personnel qui remplira les nouvelles fonctions. Également en 2003-2004, CIC établira des mesures pour assurer l'intégrité de l'exécution des programmes au cours de la période de transition. Sur le plan opérationnel, cela signifie qu'il faudra aider les juges de la citoyenneté à régler les cas en suspens sous le régime de la loi actuelle.

CIC maintiendra son programme national d'assurance de la qualité afin de surveiller et d'évaluer ses programmes de citoyenneté, et d'en assurer l'intégrité. Les nouveaux systèmes de collecte de données et outils d'analyse inaugurés en 2002-2003 garantiront que l'on dispose sur les clients d'une information fiable en ce qui concerne l'octroi de la citoyenneté et la délivrance de preuves de citoyenneté. CIC compte également introduire un logiciel d'échantillonnage pour s'assurer que les clients sont interrogés. Également en 2003-2004, en attendant la sanction royale de la nouvelle loi, CIC

31 Voir http://integration-net.cic.gc.ca/inet/francais/caf%2Dcipc/p1/index.htm.

32 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/vivre/clic-f1.html.

33 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/vivre/peai-f1.html.

34 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/vivre/accueil-f1.html.

35 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/reetablie-3.html.

36 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/vivre/fiche-09.html.

s'emploiera à élargir son programme national d'assurance de la qualité. Grâce au nouveau processus de prise de décisions administratives, prévu à l'appui de la nouvelle loi, CIC procédera à des examens ciblés des dossiers pour s'assurer qu'il applique correctement les nouvelles dispositions législatives.

Promotion efficace et bonne compréhension des questions de citoyenneté et d'intégration[37]

La campagne *Le Canada, un pays pour nous tous*[38], qui fait, auprès des nouveaux arrivants et des Canadiens, la promotion des valeurs canadiennes fondamentales que sont le respect, la liberté et l'appartenance, se poursuivra en 2003-2004, tandis que s'intensifieront les activités d'information partout au Canada. Les outils produits dans le cadre de cette campagne serviront à des fins d'instruction civique. Ils appuieront en outre des activités organisées dans l'ensemble du pays pour promouvoir la Semaine de la citoyenneté du Canada, la Journée du drapeau canadien et les Fêtes du Canada. Ainsi, une nouvelle série de documents vidéos produite par l'Office national du film, sur les droits et les responsabilités des Canadiens, sera distribuée à l'intention des étudiants inscrits à des cours de français et d'anglais langues secondes.

Le Bureau des conférenciers immigrants, lancé à Toronto en 2002-2003, aura son pendant à Vancouver en 2003-2004. Visant à renseigner les Canadiens sur les multiples contributions apportées par les immigrants, ce programme permet à des immigrants de présenter, dans des écoles, des exposés sur leur expérience de nouvel arrivant dont ils font ressortir les défis et les succès. L'initiative Cultiver la paix[39], menée conjointement avec Patrimoine canadien pour fournir des ressources pédagogiques aux écoles secondaires et aux organismes communautaires afin de favoriser le règlement des conflits, sera maintenue en 2003-2004.

CIC a amélioré, après examen, le processus d'attribution du Certificat du mérite civique en 2002-2003. Cette récompense, qui souligne les efforts exceptionnels faits par des Canadiens pour aider les nouveaux arrivants, sera décernée de nouveau en 2003-2004.

Lorsque la nouvelle Loi sur la citoyenneté au Canada aura reçu la sanction royale, CIC préparera, de concert avec les nouveaux commissaires à la citoyenneté, des documents pour les aider à s'acquitter de leur nouveau rôle de promotion. Le comité interministériel de la promotion de la citoyenneté veillera à la cohérence des messages et à l'instauration d'une collaboration efficace avec les principaux ministères fédéraux visés.

37 Voir http://www.cic.gc.ca/bienvenuechezvous/main_f.htm.

38 Voir http://www.citzine.ca/steng.f/facts.citizenship_week.html.

39 Voir http://www.cultiverlapaix.ca.

Favoriser l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur adaptation et leur intégration à la société canadienne

Résultats prévus

Mesures	Activités clés
Intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne	• Renforcer les partenariats conclus avec les fournisseurs de services du secteur bénévole, ou en établir de nouveaux. • Élaborer des stratégies pour encourager les partenaires à participer davantage à l'élaboration des politiques ou des programmes. • Préparer une conférence nationale fructueuse sur l'établissement et le réétablissement, en offrant plus d'occasions de débattre des enjeux et de favoriser les échanges avec les fournisseurs de services et entre ceux-ci. • Concevoir des initiatives visant à offrir aux immigrants adultes davantage de possibilités de parfaire leur connaissance du français ou de l'anglais. • Élaborer des stratégies pour favoriser l'établissement des immigrants dans les collectivités de langue officielle en situation minoritaire et préparer les collectivités en conséquence. • Améliorer les partenariats conclus avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, ou en négocier de nouveaux. • Revoir et, s'il y a lieu, réviser le modèle utilisé pour répartir les fonds affectés à l'établissement.
Amélioration de la reddition de comptes pour garantir l'exécution efficace et efficiente des programmes d'établissement	• Mettre en œuvre le cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions. • Recueillir des données pour mesurer le rendement des programmes d'établissement et les analyser. • Parachever les lignes de conduite et les procédures à suivre pour assurer la sécurité et la protection des renseignements personnels lors de la collecte des données. • Mettre en œuvre une stratégie d'évaluation. • Négocier des cadres d'imputabilité avec la C.-B. et le Manitoba.

Mesures (suite)	Activités clés (suite)
Possibilité donnée aux résidents permanents admissibles de participer pleinement à la vie de la société canadienne en leur octroyant la citoyenneté et en établissant le bien-fondé des revendications de la citoyenneté	• Préparer des dispositions réglementaires, processus administratifs, lignes de conduite et procédures en prévision de la mise en application de la nouvelle Loi sur la citoyenneté au Canada. • Appuyer les juges de la citoyenneté au cours de la période de transition. • Mettre en place un nouveau mécanisme d'assurance de la qualité pour le programme de la citoyenneté et l'élargir; adopter un logiciel d'échantillonnage.
Promotion efficace et bonne compréhension des questions relatives à la citoyenneté et à l'intégration	• Insister davantage sur la promotion de la citoyenneté par la préparation et la diffusion de nouveaux outils. • Poursuivre les initiatives pédagogiques comme Cultiver la paix et le Bureau des conférenciers immigrants. • Relancer le programme du Certificat du mérite civique. • Préparer des outils pour aider les commissaires à la citoyenneté à remplir leur nouveau rôle à l'égard de la promotion.

Résultat stratégique 4 :
Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada

Dépenses prévues et équivalents temps plein

	Dépenses prévisionnelles 2002–2003	**Dépenses prévues 2003–2004**	Dépenses prévues 2004–2005	Dépenses prévues 2005–2006
En millions de dollars	354,7	**377,4**	334,9	329,5
ETP	2 691	**2 930**	2 659	2 656

Explication des changements : Les dépenses prévues pour 2003-2004 englobent les fonds qui ont été reportés de 2002-2003 à 2003-2004. Les dépenses prévues pour 2004-2005 et les années suivantes tiennent compte de la réduction des fonds destinés à la carte de résident permanent.

Introduction

Gérer l'accès au Canada à l'aide d'une stratégie d'exécution objective et équitable implique que CIC assure la santé et la sécurité des Canadiens, tout en préservant l'intégrité des programmes canadiens d'immigration et de protection des réfugiés. L'orientation fonctionnelle principale des activités découlant de ce résultat stratégique émane de la Direction générale de l'exécution de CIC (avec la participation active du réseau d'exécution du Ministère au Canada et dans les bureaux des visas à l'étranger). Apportent également leur étroite collaboration à ce processus les directions générales du renseignement et des services médicaux et leurs réseaux, ainsi que les centres de traitement des demandes et de confirmation des mandats de l'immigration du Réseau des services du Ministère.

Comme les États-Unis et beaucoup d'autres pays, le Canada est au plus haut point soucieux de la sécurité depuis le 11 septembre 2001. L'impérieuse nécessité d'intensifier les efforts pour protéger l'Amérique du Nord est largement reconnue. Les attentats terroristes et les tensions internationales persistantes ont changé la façon dont les Canadiens perçoivent leur vulnérabilité à l'égard de la sécurité, et ont suscité des inquiétudes quant à la façon dont nous sélectionnons et admettons les personnes au pays. Néanmoins, l'une des pierres angulaires de la croissance économique et sociale du Canada, qui demeure l'un des grands objectifs de CIC, est un système d'immigration ouvert et dynamique.

CIC est un partenaire clé des milieux canadiens de la sécurité publique. Il joue un rôle décisif en contribuant à l'application de la politique générale du gouvernement et en faisant connaître les succès, les défis et les difficultés posées par l'exécution de la législation de l'immigration. Il est essentiel de disposer de stratégies efficaces pour maintenir l'intégrité des programmes canadiens d'immigration et de protection des réfugiés et répondre aux attentes d'une population désormais beaucoup plus consciente des risques.

De plus, comme les questions de migration et de sécurité figurent parmi les grandes priorités, partout dans le monde, notamment dans le programme du G-8, on s'attend que la collaboration internationale s'intensifie en 2003-2004 et au cours des années suivantes. Ainsi, des négociations sont en cours avec des partenaires internationaux clés (entre autres les États-Unis et l'Union européenne) concernant des ententes d'échange d'information qui serviront les intérêts stratégiques de CIC et amélioreront la capacité de la communauté internationale dans son ensemble de lutter contre le passage de clandestins.

CIC s'efforce de faciliter l'entrée au Canada des immigrants légaux, réfugiés, étudiants, travailleurs temporaires et visiteurs. Toutefois, pour garantir l'intégrité du processus canadien d'immigration et de protection des réfugiés, le Ministère doit aussi veiller à empêcher les personnes interdites de territoire d'entrer au Canada, d'y transiter ou d'y séjourner, particulièrement celles qui peuvent poser un risque pour la santé ou la sécurité des Canadiens. CIC s'efforce de repérer les personnes interdites de territoire le plus rapidement possible et de les empêcher de gagner le Canada. Il y parvient en contrôlant, à plusieurs points avant leur arrivée (aux aéroports et aux bureaux des visas à l'étranger ainsi qu'à nos propres frontières), les personnes qui cherchent à entrer au Canada. Les partenariats conclus à l'échelle internationale contribuent grandement à ces efforts.

Pour gérer efficacement l'accès au Canada, CIC doit fonder ses stratégies sur de l'information et des renseignements fiables et obtenus en temps opportun. Ces stratégies doivent s'assortir de modalités d'échange d'information efficaces, d'une saine gestion du risque, de programmes de perfectionnement du personnel et d'outils efficaces, ainsi que de partenariats stratégiques au Canada et à l'étranger. De plus, le Ministère a pris la décision fondamentale de recourir le plus possible aux nouvelles technologies.

Les principales activités et mesures que CIC compte mettre en œuvre en 2003-2004 et les exercices suivants, afin d'atteindre cet objectif stratégique, témoigne de l'intention de CIC : i) de concevoir des stratégies d'exécution plus efficaces pour empêcher l'entrée ou le séjour au Canada des criminels et des personnes qui présentent une menace pour la sécurité nationale; ii) d'accroître ses moyens en matière de renseignement; et iii) d'améliorer le système de surveillance médicale qu'il applique à l'échelle mondiale ainsi que le contrôle médical auquel sont soumises les personnes admissibles à entrer au Canada.

En octobre 2002, le ministre a annoncé la création d'un comité consultatif chargé d'étudier les problèmes que pose l'activité des consultants en immigration. Le comité a commencé à définir les problèmes et devrait présenter ses recommandations au ministre en 2003. Le Ministère évaluera ces recommandations en 2003-2004 afin de déterminer les mesures à prendre.

Activités du Ministère contribuant à la protection de la société canadienne

i) Renforcer les stratégies d'exécution de la loi

La nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR), entrée en vigueur en 2002, améliore la capacité de CIC de garantir la sécurité et la santé des Canadiens. Elle accroît son pouvoir d'interdire de territoire, de détenir et de renvoyer les criminels, les personnes qui constituent un risque pour la sécurité nationale, et celles dont l'identité est douteuse. Il ne faudra pas cesser d'appliquer, au cours des prochaines années, des mesures de soutien, de surveillance et d'évaluation pour veiller à ce que CIC mette intégralement en application et fasse connaître les changements importants institués par la nouvelle loi. Il se peut que l'on doive modifier le règlement et retoucher les lignes de conduite et procédures pour rendre la loi plus efficace.

En 2003-2004, CIC entreprendra des activités importantes pour renforcer ses fonctions d'exécution, à savoir : i) continuer de collaborer avec les États-Unis dans le cadre de la Stratégie des frontières multiples, de façon à garantir une gestion plus efficace et plus sécuritaire de nos frontières; ii) appliquer les mesures relatives à l'immigration prévues dans le plan d'action sur la frontière intelligente[40]; iii) étudier les moyens de mieux repérer et contrôler les voyageurs à destination du Canada qui peuvent présenter un risque pour la sécurité; iv) améliorer les stratégies de détention et de renvoi. On trouvera ci-après des précisions sur ces activités prioritaires.

De concert avec ses partenaires fédéraux, CIC travaille avec le gouvernement des États-Unis à moderniser et à améliorer les mécanismes utilisés pour contrôler l'accès à tous les points d'entrée et à tous les postes frontaliers. Le concept des frontières multiples continuera

40 Voir http://www.dfait-maeci.gc.ca/can-am/menu-fr.asp?act=v&mid=1&cat=10&did=1671.

de guider la stratégie de CIC à l'égard de la gestion de la frontière, notamment ses réseaux d'exécution et de renseignement. L'objectif est de faciliter le passage légitime des personnes à la frontière, tout en interdisant l'accès aux individus présentant un risque élevé et en luttant contre les migrations clandestines. CIC continuera de collaborer avec les É.-U. dans le cadre de cette stratégie en 2003-2004. Cette collaboration consistera notamment à appliquer la stratégie d'atténuation des risques définie dans le cadre de gestion des risques des frontières multiples. CIC renforcera en outre sa stratégie par les efforts qu'il déploiera dans le cadre du plan d'action sur la frontière intelligente et par la mise au point de nouveaux systèmes pour repérer les voyageurs internationaux qui constituent un risque pour le Canada.

CIC poursuivra en 2003-2004 la mise en œuvre du plan d'action sur la frontière intelligente, de concert avec ses principaux partenaires canadiens et les É.-U. Il étudiera notamment à cette fin d'autres méthodes d'inspection et évaluera les systèmes automatisés susceptibles d'appuyer la fonction de contrôle. CIC s'est engagé à collaborer avec l'ADRC et les agences fédérales américaines d'inspection pour établir de nouveaux programmes aux points d'entrée, notamment Nexus, Nexus Air, Canpass Air et EXPRES (Expéditions rapides et sécuritaires). Cela nous permettra d'autoriser la circulation à faible risque par l'utilisation, aux frontières, de mécanismes d'approbation préalable et de nouvelles technologies.

CIC renforcera également la coopération au pays en négociant un nouvel accord de partenariat avec l'ADRC et en appliquant le protocole d'entente récemment signé avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC). CIC s'attend de plus à collaborer davantage avec ses partenaires américains; ces activités consisteront entre autres à négocier de nouvelles ententes pour améliorer l'échange d'information relative à l'exécution et à la sécurité publique.

CIC a entrepris d'apporter à son équipement technologique et à ses activités des améliorations majeures, afin de mieux repérer les voyageurs internationaux et d'améliorer les processus de sélection. L'objectif est de mettre en place des systèmes efficaces capables d'intercepter les voyageurs présentant un risque élevé avant leur entrée au Canada et d'accélérer le traitement des voyageurs légitimes. À titre d'exemple, CIC met actuellement en œuvre, aux points d'entrée et aux bureaux au Canada, une nouvelle technologie qui permettra de transmettre les empreintes digitales à la GRC, par voie électronique. Cette nouvelle technologie assurera également la qualité des empreintes digitales; elle améliorera la sûreté de cette information ainsi que les temps de réponse.

En octobre 2002, des unités d'analyse des renseignements concernant les voyageurs, formées d'agents de CIC et de l'ADRC, ont été mises en place dans trois villes canadiennes et ont dès lors commencé à recevoir et à évaluer l'information préalable sur les voyageurs (IPV) et sur les équipages à destination du Canada. Le deuxième volet de ce programme, l'analyse des données des dossiers passagers (DP), devrait être mis en œuvre au printemps 2003. Le DP contient des détails sur les itinéraires des passagers et les réservations. CIC étudie également la possibilité d'élargir son initiative relative aux unités canadiennes d'analyse des renseignements.

En plus du programme canadien, l'Accord sur la frontière commune prévoyait trois initiatives transfrontalières concernant l'IPV et les DP : les centres d'expertise nationale, le programme d'échange automatique des données et le projet pilote (d'une durée de six mois) concernant les unités mixtes d'analyse des renseignements concernant les voyageurs (UMARV). Coparrainées par quatre organismes (CIC, ADRC, Service d'immigration et de naturalisation des États-Unis (SINEU) et Douanes américaines), ces initiatives visent à réagir rapidement à l'entrée, au Canada ou aux États-Unis, de terroristes et autres voyageurs présentant un risque élevé. Les premières phases des centres d'expertise nationale et du programme d'échange automatisé des données devraient être mises en œuvre à la fin de 2002-2003.

Dans l'optique du concept des frontières multiples, CIC étudie en outre la possibilité d'instituer un mode de traitement préalable des passagers. Ce processus permettrait au

Ministère de repérer les passagers ou les membres d'équipage présentant un risque élevé avant leur embarquement dans un véhicule commercial à destination du Canada. Les résultats de l'étude devraient être connus à l'été 2003.

CIC poursuivra en 2003-2004 la mise en œuvre du Système national de gestion des cas. Ce dernier améliore le suivi électronique et la gestion des cas visés par une mesure d'exécution, garantit l'application d'une approche uniforme, fournit en temps opportun à CIC les données importantes dont il a besoin, et améliore globalement la reddition de comptes.

En 2003-2004, CIC achèvera de mettre en place la nouvelle carte de résident permanent[41], et il en vérifiera l'efficacité. Cette carte a été adoptée en juin 2002 pour accroître la sécurité à la frontière. À compter du 31 décembre 2003, tous les résidents permanents qui voyageront à l'étranger devront en être obligatoirement munis pour rentrer au pays.

Pour accroître la sécurité publique, le Ministère continuera à élaborer des stratégies d'exécution et des initiatives conjointes avec ses partenaires nationaux comme la GRC et Justice Canada, de même qu'avec ses partenaires internationaux. Il veillera également à améliorer l'intégrité du programme et à réduire la vulnérabilité du programme et des systèmes. En outre, il étudiera attentivement le rôle qu'il doit jouer dans le programme de sécurité publique et de lutte contre le terrorisme du gouvernement, en 2003-2004 et pendant les années suivantes.

ii) Accroître les moyens de CIC en matière de renseignement

Pour être davantage en mesure de fournir, en temps opportun, des renseignements fiables et pertinents et de coordonner les dossiers relatifs au renseignement, CIC a créé en avril 2002 la Direction générale du renseignement regroupant toutes ses fonctions de renseignement. Tenant lieu de point central pour la liaison et l'échange d'information, cette direction générale facilite les échanges au sein du réseau de renseignement interne de CIC, lequel compte des représentants d'autres directions générales, des bureaux régionaux et des bureaux à l'étranger. La Direction générale du renseignement permet aussi à CIC de contribuer plus efficacement aux efforts faits dans l'ensemble du Canada dans ce domaine, et elle favorise la collaboration avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales.

La Direction générale du renseignement tirera parti des efforts faits depuis des décennies afin d'améliorer la façon dont CIC utilise les renseignements pour contrôler l'accès au Canada. Il lui faudra à cette fin utiliser le renseignement tactique (qui porte sur le crime organisé, les activités terroristes ou les crimes de guerre) ainsi que le renseignement stratégique (qui concerne les questions et tendances générales, comme les migrations irrégulières). CIC s'est également engagé à améliorer sa capacité de déceler les documents frauduleux, d'empêcher les fraudes et d'améliorer l'intégrité des documents.

Les activités importantes prévues pour 2003-2004 et les trois années suivantes comprennent : la définition et l'évaluation des besoins de CIC en renseignement; l'établissement des priorités pour la collecte, l'analyse et la communication de renseignements sûrs; le renforcement du réseau de renseignement interne de CIC par une meilleure coordination; la participation accrue de CIC aux activités des milieux canadiens du renseignement et de la sécurité; l'établissement de bases pour resserrer les relations établies avec les partenaires internationaux.

Les rapports que CIC entretient avec ses homologues américains constituent un aspect particulièrement important de sa capacité en matière de renseignement. C'est ainsi qu'il s'efforcera, au cours des trois prochaines années, d'établir des rapports efficaces avec le nouveau département de la sécurité intérieure des États-Unis, qui doit assumer les fonctions du Service d'immigration et de naturalisation à compter d'avril 2003. La mise sur pied du Programme conjoint d'analyse de renseignement est un exemple récent qui illustre la

41 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/carte-rp/index.html.

façon dont CIC renforce ses partenariats. Les analyses effectuées récemment seront suivies, en 2003-2004, par un projet conjoint qui se concentrera sur le passage de clandestins.

L'efficacité de l'exécution dépend de données fiables et communiquées en temps opportun ainsi que de renseignements de qualité. CIC, y compris ses bureaux régionaux, collaborera étroitement avec l'ADRC et ses partenaires américains afin d'améliorer ses capacités de renseignement. Il pourra ainsi contrôler plus efficacement les personnes qui souhaitent entrer au Canada. L'amélioration de l'accès aux renseignements aidera CIC à maintenir un taux élevé d'interception avant l'arrivée. CIC offrira de plus un meilleur appui en matière de renseignement aux nouvelles équipes intégrées d'exécution de la Loi sur l'immigration (formées d'agents des États-Unis et du Canada).

Grâce aux nouvelles technologies de l'information, CIC améliore également l'efficacité et la sécurité de ses systèmes de collecte des données et d'échange d'information.

En janvier 2003, CIC a créé un groupe de travail ministériel auquel il a confié une double tâche : élaborer une stratégie ministérielle intégrée pour assurer l'intégrité des documents; et étudier les questions relatives à l'adoption d'une carte d'identité nationale, dans le cadre d'un débat national. Pour élaborer la stratégie visant l'intégrité des documents, le groupe de travail jouera un rôle d'intégration et de source d'information : il s'efforcera de mieux relier les initiatives clés au sein de CIC et de cerner les secteurs nécessitant des ressources supplémentaires. Il produira enfin un rapport qui fera état d'une vision pour assurer l'intégrité des documents à CIC. Dans le cadre de ses travaux sur l'instauration d'une carte d'identité nationale, le groupe de travail tiendra compte de l'opinion des Canadiens; il établira et entretiendra en outre des relations avec un réseau comptant un large éventail de parties intéressées, y compris d'autres ministères fédéraux et niveaux de gouvernement. Au nombre des activités qui seront entreprises, mentionnons les initiatives de suivi dans la foulée du débat national, dont une stratégie qui pourrait notamment comporter les principaux jalons et objectifs relatifs à l'instauration d'une carte d'identité nationale, de même que des activités de communication concernant le projet.

iii) Améliorer le contrôle médical et la surveillance médicale

Garantir la santé et la sécurité de la population canadienne est la pierre angulaire des activités et programmes de la Direction générale des services médicaux de CIC, qui collabore étroitement avec Santé Canada et d'autres partenaires nationaux et internationaux. Compte tenu de la mobilité accrue des personnes dans le monde et des nouveaux défis que présente la santé, CIC compte réduire encore plus les risques en appliquant des stratégies visant à améliorer le contrôle médical, à acquérir des renseignements fiables au sujet des menaces qui pèsent sur la santé à l'échelle mondiale, et à assurer une saine gestion de ce dossier.

Sur le plan politique, CIC doit se doter d'un système intégré pour aborder les questions médicales de façon proactive, plutôt que de réagir aux problèmes et d'appliquer des approches adaptées à des situations particulières. Pour donner suite à ce changement d'orientation, la Direction générale des services médicaux s'emploiera à renforcer sa capacité de planification, d'analyse et d'élaboration de politiques et à établir des cadres stratégiques pour orienter ses futures activités.

CIC a aussi absolument besoin d'améliorer ses partenariats et l'accès aux conseils de spécialistes pour être en mesure d'agir avec diligence et d'atténuer les risques que présentent les questions médicales relatives à l'immigration. Ainsi, en 2003-2004, CIC formulera des recommandations détaillées afin de créer deux comités directeurs qui renforceront la gestion du Programme fédéral de santé intérimaire[42] (programme fédéral d'assurance-maladie de 50 millions de dollars visant les soins de santé essentiels et d'urgence à l'intention des demandeurs d'asile). Ces comités aideront également CIC à exercer une surveillance médicale afin d'empêcher les crises en matière de santé publique.

Sur le plan opérationnel, le nombre et la complexité des cas ne cessent d'augmenter, de sorte qu'il est plus difficile de gérer un réseau de prestation regroupant environ 1 500

42 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/asile-5.html.

médecins désignés, à l'étranger et en Amérique du Nord. CIC doit de plus soumettre les immigrants éventuels à un contrôle plus approfondi et intensifier ses efforts de surveillance en matière de santé publique.

Au cours des prochaines années, CIC évaluera la situation actuelle et étudiera des moyens novateurs d'exécuter les programmes médicaux, particulièrement au moyen des nouvelles technologies. Le Ministère vérifiera si l'effectif actuel est toujours apte à former et à surveiller les médecins examinateurs à l'étranger, compte tenu de la taille et de la distribution du réseau. CIC insistera en outre sur la nécessité d'accroître les compétences en matière de santé publique.

Du point de vue médical, le grand objectif de CIC est de veiller à ce que la grande majorité des immigrants soient en santé à leur arrivée au Canada, de manière à réduire les risques pour les Canadiens et à éviter d'imposer un fardeau excessif aux services sociaux et de santé du Canada qui sont déjà surchargés. Le Ministère continuera donc de s'employer à soumettre rapidement et efficacement à des examens et contrôles médicaux quelque 400 000 personnes réparties entre 1 200 endroits dans le monde, et cela chaque année. Il essayera en outre de dépister les maladies répandues dans les populations vulnérables lorsque les immigrants sont encore dans leur pays d'origine. Dans le cadre de son programme de surveillance, CIC continuera d'aider les immigrants à trouver de l'aide médicale après leur arrivée au Canada.

Au cours de la période visée, CIC améliorera la méthode qu'il utilise pour gérer les risques liés à la surveillance médicale et au contrôle médical. Il étendra aussi ces cadres de contrôle à l'ensemble du réseau de prestation des services médicaux.

Interception des personnes qui tentent d'entrer au Canada sans les documents voulus

CIC s'efforce de refuser l'accès au Canada aux personnes qui n'ont pas les documents voulus. Le Ministère affecte des ressources importantes pour déceler les documents falsifiés et les pièces d'identité frauduleuses. Les agents qui remplissent ces fonctions à l'étranger conseillent les transporteurs internationaux et les autorités locales sur la validité des documents permettant d'entrer au Canada. Leur travail consiste à déceler les documents frauduleux présentés avec les demandes de visa et à faire enquête. Les agents travaillent en outre avec les autorités étrangères de l'immigration et d'exécution de la loi afin d'endiguer le flux des migrants illégaux qui tentent de gagner l'Amérique du Nord, et d'échanger les renseignements. Ces efforts d'interception, de lutte contre la fraude et de liaison en matière de renseignement sont au cœur même du programme d'intégrité des migrations de CIC.

En 2001, CIC a déclaré 12 058 passagers internationaux interdits de territoire en raison de documents inadéquats. De ce nombre, CIC en a intercepté 7 879 (soit 65 %) avant leur arrivée au Canada. Pendant les dix premiers mois de 2002, CIC a intercepté 4 892 des 7 221 passagers interdits de territoire (68 %) avant leur arrivée. En 2003-2004, CIC compte maintenir, voire dépasser, son taux d'interception avant l'arrivée.

Identification dans des rapports et, au besoin, détention des contrevenants à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

La détention est un outil essentiel pour contrôler le mouvement des personnes présentes au Canada illégalement, surtout celles qui présentent une menace pour les Canadiens. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la nouvelle loi confère à CIC des pouvoirs accrus pour arrêter et détenir les criminels et les individus présentant un risque pour la sécurité, ainsi que les personnes non munies de pièces d'identité adéquates.

Compte tenu du nouveau cadre stratégique, l'une des grandes activités de CIC en 2003-2004 sera d'établir une stratégie nationale plus cohérente et plus efficace pour la détention. CIC s'attachera en outre à concevoir un programme de détention efficace par rapport au coût, reposant sur une meilleure collaboration avec les autres ministères et organismes fédéraux. On établira des lignes directrices opérationnelles et des normes nationales afin que le programme puisse être exécuté uniformément dans l'ensemble du pays.

Renvoi des personnes interdites de territoire, surtout celles qui présentent une menace pour la société canadienne

Les enquêtes sur les infractions à la loi et le renvoi rapide des personnes interdites de territoire, notamment les criminels étrangers et les individus présentant un risque élevé pour la sécurité, sont d'une importance décisive pour assurer l'intégrité de notre programme d'immigration. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la nouvelle loi donne à CIC des pouvoirs accrus pour renvoyer les personnes présentant un risque élevé.

CIC a signé un cadre stratégique national avec la GRC en 2002-2003, afin d'établir des équipes intégrées d'exécution de la Loi sur l'immigration à Toronto, Montréal et Vancouver. L'objectif est d'améliorer la capacité de CIC de faire enquête sur les personnes visées par des mandats d'immigration et susceptibles d'être une menace pour la sécurité publique, et de les renvoyer. Ces équipes seront à pied d'œuvre en 2003-2004. CIC établira par ailleurs des critères de mesure du rendement pour évaluer l'efficacité de l'initiative.

Le Ministère est en voie d'élaborer une stratégie pour accroître sa capacité de coordonner les renvois difficiles. En 2003-2004, CIC continuera, en collaboration avec le gouvernement des É.-U., d'utiliser des vols nolisés conjoints pour renvoyer les cas « difficiles » de façon rentable et efficace (ces personnes présenteraient un risque pour la sécurité sur les vols réguliers).

CIC collaborera avec les É.-U. à l'application des dispositions relatives au transit prévues dans l'entente sur les tiers pays sûrs. Ces dispositions visent à faciliter le transit, par nos pays respectifs, des personnes renvoyées.

CIC continuera de collaborer avec ses partenaires internationaux, surtout les É.-U., le R.-U. et l'Australie, afin de mettre en commun les pratiques les plus efficaces et de coordonner les efforts faits pour accélérer les renvois. Il continuera également d'encourager les pays sources ciblés à collaborer, c'est-à-dire à délivrer des titres de voyage et à accepter le retour de leurs ressortissants.

Pour améliorer la gestion du programme en ce qui touche l'exécution de la loi au Canada, CIC regroupera ses services en 2003-2004. Cette mesure vise à permettre d'améliorer la coordination et d'obtenir de meilleurs résultats globaux en ce qui a trait au renvoi des personnes interdites de territoire au Canada.

Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada

Résultats prévus

Mesures	Activités clés
Activités du Ministère qui contribuent à la protection de la société canadienne	• Surveiller l'application de la LIPR pour vérifier si toutes les modifications instituées ont été pleinement mises en œuvre, et déterminer s'il y a lieu de modifier le règlement ou de retoucher les politiques et procédures. • Continuer à mettre en œuvre la stratégie d'atténuation des risques définie dans le cadre de gestion des risques pour les frontières multiples, ainsi que les mesures relatives à l'immigration prévues dans le plan d'action sur la frontière intelligente. • Continuer de collaborer avec les É.-U. pour négocier et mettre en œuvre de nouvelles modalités pour l'échange d'information. • Reconduire l'entente de partenariat avec l'ADRC et appliquer le nouvel accord conclu avec la GRC. • Mettre en œuvre la nouvelle technologie relative aux empreintes digitales. • Concevoir des systèmes à l'appui des nouveaux programmes de contrôle (IPV, DP, traitement préalable des voyageurs à l'étranger, unités d'analyse des renseignements concernant les voyageurs, unités mixtes d'analyse des renseignements concernant les voyageurs). • Poursuivre la mise en place du système national de gestion des cas. • Poursuivre la mise en œuvre et la surveillance de la nouvelle carte de résident permanent. • Concevoir et mettre en œuvre d'autres systèmes d'inspection (Nexus, Nexus Air, Canpass Air et EXPRES), en partenariat avec l'ADRC, le SINEU et les Douanes américaines. • Élaborer des stratégies par définir les besoins de CIC en renseignement et établir des priorités. • Mettre sur pied, de concert avec les partenaires américains, un projet conjoint de renseignements sur la migration clandestine. • Élaborer des stratégies pour améliorer la coordination au sein du réseau de renseignement interne de CIC. • Renforcer la capacité de planification, d'analyse et d'élaboration de politiques de CIC en ce qui concerne le contrôle médical et la surveillance médicale.

Mesures (suite)	Activités clés (suite)
	• Créer des comités directeurs pour améliorer la gestion du Programme fédéral de santé intérimaire et conseiller CIC en matière de surveillance médicale. • Analyser les effets, sur le personnel, de l'augmentation de la charge de travail et la nécessité d'intensifier le contrôle médical et la surveillance de la santé publique. • Améliorer la méthode appliquée pour gérer les risques liés à la surveillance médicale.
Interception des personnes qui tentent d'entrer au Canada sans les documents voulus	• Maintenir, voire dépasser, le taux actuel d'interception, avant leur arrivée, des individus présentant un risque élevé.
Identification dans des rapports et, au besoin, détention des contrevenants à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*	• Mener à terme l'élaboration du cadre de détention. • Élaborer une nouvelle stratégie nationale au sujet de la détention. • Élaborer des lignes directrices et des normes nationales à l'appui de cette nouvelle stratégie.
Renvoi des personnes interdites de territoire, surtout celles qui présentent une menace pour la société canadienne	• Établir, avec la GRC, des équipes intégrées d'exécution de la Loi sur l'immigration à Toronto, Montréal et Vancouver pour améliorer les enquêtes et les renvois. • Continuer d'utiliser, en collaboration avec les É.-U., des vols nolisés conjoints pour renvoyer les personnes « difficiles ». • Appliquer les dispositions relatives au transit de l'entente sur les tiers pays sûrs. • Collaborer avec les partenaires internationaux pour mettre en commun les pratiques les plus efficaces et coordonner les efforts faits pour accélérer les renvois. • Obtenir, de la part des pays sources ciblés, qu'ils continuent de collaborer, soit à délivrer des titres de voyage.

Mettre en œuvre la gestion moderne à CIC

CIC a inscrit dans ses grandes priorités de 2003-2004 l'instauration d'une gestion moderne. L'objectif global de la gestion moderne dans l'ensemble de l'administration fédérale est d'établir une capacité de répondre aux besoins du gouvernement et aux attentes de la population canadienne du XXI[e] siècle.

La gestion moderne est un cadre qui favorise une approche intégrée et cohérente de la gestion des programmes, des politiques et des activités, et qui aide l'organisme à se doter des outils, systèmes, procédures et contrôles appropriés. Cette approche garantira que CIC gère ses programmes, services et fonctions avec efficacité et efficience.

CIC a créé en 2000 le Bureau de gestion moderne. Celui-ci est chargé de piloter les efforts que faits le Ministère pour moderniser ses pratiques de gestion, sous la gouverne d'un comité directeur composé de cadres supérieurs. À partir d'une évaluation poussée des besoins et à la suite de changements structurels visant à renforcer la capacité organisationnelle, on a élaboré un plan d'action quinquennal complet dont l'objet est d'accroître la capacité de gestion de CIC. Le Ministère entreprendra la mise en œuvre de la première phase du plan d'action en 2003-2004. Il s'est aussi engagé à assurer un suivi et à présenter des rapports périodiques sur les progrès accomplis.

Créée en septembre 2002, la Direction générale de la planification, des priorités et de la recherche fournit leadership et orientation en garantissant l'adoption d'une approche intégrée à l'égard de l'élaboration des plans et priorités stratégiques. Elle surveille et évalue les progrès du Ministère dans le contexte des activités prévues et en fait rapport. Elle supervise également le processus de planification des activités de CIC. En 2003-2004, on mettra en œuvre un nouveau cadre d'analyse de l'environnement qui aidera CIC à établir les priorités, à préparer ses plans et à analyser les risques.

De plus, pour promouvoir la mise en œuvre d'une gestion axée sur les résultats dans toutes les activités ministérielles, on mettra en place en 2003-2004 un plan d'action intégré de mesure du rendement.

La Direction générale des priorités, de la planification et de la recherche gère aussi le processus de réglementation du Ministère (voir Annexe 5 : Principales initiatives réglementaires) et prépare le *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration*[43]. La Direction générale constitue de plus, pour le Ministère, un centre spécialisé dans la statistique et la recherche stratégique. Elle prépare et diffuse des publications[44] sur les tendances et les enjeux de l'immigration qui ont une incidence sur le cadre stratégique horizontal et international de CIC ainsi que sur les priorités économiques et sociales du gouvernement fédéral (voir les activités prévues à la rubrique *Partenariats stratégiques et initiatives horizontales*).

La Stratégie des solutions fonctionnelles du Ministère a pour objet d'améliorer les mécanismes fonctionnels en se concentrant sur l'innovation, l'établissement des priorités et la rationalisation. Elle repose sur un nouveau modèle de gouvernance, à savoir le Comité de gouvernance des innovations fonctionnelles et la structure qui l'appuie. Le comité évalue les études de rentabilisation pour s'assurer qu'elles correspondent aux objectifs stratégiques de CIC et recommande de nouvelles initiatives prioritaires. Il valide la conception des mécanismes et lance des solutions nouvelles ou améliorées. Des spécialistes de domaine précisent les exigences et les mécanismes, et proposent des options de conception et de mise en œuvre. Le comité a recours à une approche « par et pour les utilisateurs » (notamment en ce qui a trait au Système mondial de gestion des cas, décrit ci-après) et a recours à une stratégie de mise en œuvre s'inspirant du projet de la LIPR, qui a été couronné de succès en 2002.

43 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/02/0237-f.html et http://www.cic.gc.ca/francais/pub/immigration2002.html.

44 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/res/index.html.

Le Système mondial de gestion des cas (SMGC) est un volet essentiel de l'infrastructure, grâce auquel CIC peut respecter ses priorités et obtenir ses résultats stratégiques. Le SMGC est un programme quinquennal visant à remplacer les systèmes fonctionnels désuets de CIC par un système intégré et automatisé de gestion des cas appuyant la totalité des services que CIC offre à sa clientèle. Le SMGC rendra le système de gestion des cas de CIC plus sécuritaire et plus efficace par une plus grande intégrité du programme, une meilleure efficacité globale et une amélioration de la prestation des services à la clientèle. Il aidera en outre CIC à diffuser et à partager les données avec ses partenaires et fournira l'information nécessaire à un fonctionnement efficace et à de saines décisions de gestion. C'est sur le SMGC que CIC se fondera pour appuyer le projet Gouvernement en direct et les nouvelles initiatives fonctionnelles, pour tirer parti des nouvelles technologies et intégrer ultérieurement d'autres mesures de sécurité.

En 2003-2004 s'amorceront les travaux de développement du SMGC, en fonction des exigences ministérielles et à l'aide de logiciels commerciaux pour les fonctions de base. On validera aussi le concept et la fonctionnalité du nouveau système. D'autres activités clés sont prévues pour 2003-2004 : la planification de la transition et le parachèvement de la stratégie de gestion du rendement du SMGC. Quant aux activités relatives au projet Gouvernement en direct qui sont prévues pour 2003-2004, CIC compte améliorer son système électronique sur l'état de la demande du cyberclient (EDC). Grâce à ce système, les clients peuvent savoir où en est le traitement de leur demande d'immigration ou de citoyenneté.

L'une des activités maîtresses de 2003-2004, dans le cadre du plan d'action de CIC en gestion financière, est l'initiative quinquennale de gestion des coûts. Lancée en 2002-2003, cette initiative a pour objet d'établir un modèle global de gestion des coûts entièrement intégré aux systèmes fonctionnels et centraux du Ministère. En appliquant la méthode des coûts par activité, CIC pourra faire ressortir le rapport entre les extrants et les coûts. Lorsqu'il sera prêt, ce nouveau modèle devrait fournir à CIC des données de meilleure qualité pour les besoins de la planification stratégique et la prise de décisions opérationnelles. La reddition de comptes s'en trouvera ainsi globalement améliorée.

Créée en juin 2001, la Direction générale de la vérification et de la divulgation a pour objectif d'aider CIC à remplir sa mission en fournissant des assurances objectives pertinentes ainsi que des services consultatifs efficaces et objectifs qui sont propres à améliorer les activités de CIC. Les principaux projets prévus pour 2003-2004 comprennent la mise en œuvre du nouveau cadre de gestion intégrée des risques et du nouveau cadre de contrôle interne, ainsi que l'établissement d'une charte de vérification interne et d'un plan de vérification en fonction du risque.

Également en 2003-2004, dans le contexte de la réforme de la fonction publique, CIC modernisera ses systèmes de gestion des ressources humaines. Entre autres mesures, il élaborera à cette fin des stratégies pour : i) améliorer la reddition de comptes en gestion des ressources humaines; ii) redéfinir la délégation des pouvoirs de dotation; iii) lier la planification des ressources humaines au nouveau processus de planification stratégique de CIC; iv) renforcer la capacité d'élaboration de politiques dans l'ensemble du Ministère; et v) insister davantage sur le perfectionnement professionnel et la formation dans le contexte du Cadre d'apprentissage du Ministère; vi) poursuivre ses efforts afin d'assurer l'équité en emploi (plus précisément les initiatives pour lesquelles des fonds ont déjà été obtenus dans le cadre du Programme des mesures positives d'équité en emploi et du Fonds de soutien « Faire face au changement » du Conseil du Trésor).

Mettre en œuvre la gestion moderne à CIC

Résultats prévus

Mesures	Activités clés
Établissement d'une capacité de gestion et amélioration des pratiques de gestion de CIC	• Lancer la première phase du plan d'action quinquennal visant à accroître la capacité de gestion de CIC. • Intégrer l'analyse de l'environnement au processus de planification ministériel. • Mettre en application le plan d'action intégré de mesure du rendement. • Élaborer et diffuser le *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration* pour 2003. • Terminer l'élaboration et la mise à l'essai de la première version du nouveau système mondial intégré de gestion des cas, lancer la première phase de mise en œuvre et préparer la stratégie de mesure du rendement. • Améliorer le système électronique sur l'état de la demande du cyberclient (EDC). • Préparer et mettre à l'essai le modèle retenu pour le nouveau système intégré de gestion des coûts. • Mettre en œuvre le nouveau cadre de gestion intégrée des risques. • Mettre en œuvre le nouveau cadre de contrôle interne. • Établir une charte de vérification interne. • Élaborer un plan de vérification en fonction du risque. • Préparer des stratégies pour renforcer la reddition de comptes en gestion des ressources humaines, lier la planification des ressources humaines à la planification stratégique, redéfinir la délégation de pouvoirs en matière de dotation, et améliorer la capacité d'élaboration de politiques à CIC. • Élaborer des stratégies pour insister davantage sur le perfectionnement professionnel et la formation ainsi que sur l'équité en emploi.

Partenariats stratégiques et initiatives horizontales

Renforcer les partenariats intergouvernementaux

Comme l'immigration est un domaine de compétence partagée avec les provinces, la collaboration intergouvernementale est d'une importance décisive pour l'atteinte des objectifs de CIC. En leur qualité de principaux partenaires stratégiques, les gouvernements provinciaux et territoriaux offrent nombre des programmes qui aident les immigrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile[45]. Le Québec, le Manitoba et la Colombie-Britannique offrent désormais la gamme complète des services d'établissement et d'intégration, moyennant le versement d'une compensation par le gouvernement fédéral.

CIC s'est engagé à maintenir de solides partenariats avec les provinces et les territoires, et cela tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Par suite du succès de la première rencontre des ministres responsables de l'immigration en octobre 2002 et de la mise en œuvre de mécanismes consultatifs aux échelons des sous-ministres et des sous-ministres adjoints, CIC s'attend à une intensification des consultations et de la collaboration avec ses partenaires provinciaux et territoriaux au cours des prochaines années. La Table de planification de l'immigration est un autre mécanisme permettant de tenir des consultations sur les cibles d'immigration annuelles.

Lors de leur rencontre d'octobre 2002, les ministres ont convenu de l'importance d'établir de nouveaux partenariats avec les collectivités, notamment les communautés de langue officielle en situation minoritaire, afin d'aider les nouveaux arrivants à s'intégrer[46]. Les ministres ont également convenu de travailler à éliminer les obstacles que doivent surmonter de nombreux immigrants pour entrer sur le marché du travail, d'accorder la priorité à la sélection de travailleurs hautement qualifiés, de collaborer avec les employeurs et d'intensifier les efforts visant à reconnaître les titres de compétence acquis à l'étranger. Des groupes de travail guideront la mise en œuvre d'une vaste gamme de mécanismes qui seront utilisés pour atteindre ces objectifs, dont la délivrance de permis de travail aux travailleurs temporaires et les ententes sur les candidats des provinces.

Au cours de la période visée, CIC travaillera en outre avec les provinces et les territoires, de même qu'avec les secteurs privé et bénévole, pour mieux aider les nouveaux arrivants à s'intégrer à la société canadienne. Plus particulièrement, CIC et ses partenaires provinciaux et territoriaux se sont engagés à établir des principes généraux devant régir la mise en œuvre des stratégies de régionalisation de l'immigration. Ces stratégies ont pour objet de maximiser les avantages économiques et sociaux de l'immigration partout au Canada en incitant les nouveaux arrivants à s'établir dans des collectivités rurales ou des centres urbains secondaires.

Accroître la collaboration interministérielle

L'approche stratégique adoptée par le Ministère à l'égard de l'élaboration des politiques lui a permis d'appuyer les principaux engagements énoncés dans le discours du Trône (en ce qui concerne, par exemple, les compétences et l'apprentissage, l'innovation et la cohésion sociale), par voie de collaboration avec les autres ministères fédéraux pour relever les défis et saisir les occasions qui se présentaient. On a ainsi pu mieux comprendre les répercussions de l'immigration sur les grands enjeux économiques et sociaux.

Sur le plan des politiques, les principales activités prévues pour 2003-2004 consisteront à continuer de collaborer avec nos partenaires stratégiques pour donner suite aux stratégies du gouvernement en matière d'innovation, d'urbanisme et de langues officielles. CIC élaborera aussi avec ses partenaires des stratégies de régionalisation de l'immigration qui permettront de mieux répartir les avantages de l'immigration d'un

45 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/politiques/fedprov.html pour des détails sur les accords fédéraux-provinciaux/territoriaux.

46 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/02/0235-f.html.

bout à l'autre du pays. CIC aidera de plus DRHC ainsi que les provinces et territoires à éliminer les obstacles à l'intégration, en ce qui touche par exemple la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger.

Fort de ses réalisations, CIC contribuera, à moyen et à long terme, à l'atteinte des grands objectifs énoncés dans le discours du Trône, en misant sur la collaboration de ses partenaires stratégiques.

Intégrer les facteurs propres à chaque sexe et liés à la diversité dans les activités de CIC

CIC s'est engagé à intégrer les facteurs propres à chaque sexe et liés à la diversité dans ses activités ayant trait à l'élaboration des politiques, aux programmes et à la législation. La nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* comporte une exigence inédite : faire rapport annuellement au Parlement sur les répercussions de la loi et de son règlement d'application du point de vue de l'analyse comparative entre les sexes.

Pour satisfaire à cette nouvelle exigence, CIC mettra au point des mécanismes de collecte et d'analyse des données sur les différences entre les sexes dans l'ensemble du Ministère, ainsi qu'un cadre pour communiquer l'information. Également au cours de la période visée, le Ministère publiera un cadre d'analyse sur l'égalité des sexes et la diversité, dont il fera la promotion au cours d'un lancement public. Il publiera en outre, en guise de complément, un guide présentant les méthodes et les outils propres à l'analyse comparative entre les sexes, qu'il aura préalablement peaufinés. Le Ministère amorcera aussi la préparation d'un cadre de reddition de comptes et d'une stratégie de mesure du rendement pour ces activités.

CIC continuera à consulter les organismes non gouvernementaux, canadiens et internationaux, ainsi que les autres ministères fédéraux, pour obtenir leurs avis sur les questions liées aux rapports sociaux entre les sexes et aux migrations. De plus, pour que ses employés puissent intégrer ce type d'analyse à leurs activités, le Ministère continuera d'offrir à tous ses employés une formation sur l'analyse comparative entre les sexes.

Effectuer des recherches stratégiques pour contribuer à l'élaboration des politiques et des programmes

Pour prendre des décisions éclairées quant aux orientations à suivre et aux programmes à concevoir, il faut pouvoir s'appuyer sur des recherches objectives et effectuées en temps opportun. Les recherches stratégiques que CIC accomplira au cours des prochaines années consisteront essentiellement à analyser les principaux ensembles de données qui sont disponibles depuis peu, notamment l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, le recensement de 2001 et les données sur la performance économique contenues dans la Banque de données longitudinales sur les immigrants. CIC compte utiliser ces nouvelles données en 2003-2004 pour enrichir sa série de rapports sur les résultats économiques des immigrants, afin d'appuyer davantage les programmes fédéraux et provinciaux d'immigration. CIC complétera également sa série de profils des immigrants dans les 13 principales régions métropolitaines du Canada, d'après les nouvelles données du recensement.

Comme la connaissance des langues officielles est l'un des principaux indicateurs du succès économique des immigrants, CIC doit disposer de données fiables sur ce sujet pour établir ses politiques. Il comblera cette lacune en effectuant, en 2003-2004, un sondage pilote auprès des nouveaux arrivants sur leur connaissance des langues officielles au moment d'obtenir la citoyenneté.

CIC s'efforce aussi de se rapprocher des secteurs public et privé et de susciter des discussions éclairées sur les questions d'immigration. Ainsi, en 2003-2004, CIC publiera un nouveau trimestriel sur le Web qui traitera des divers aspects de la citoyenneté et de l'immigration.

CIC maintiendra son programme de recherche sur l'opinion publique, qui contribue à l'élaboration et à la diffusion des politiques et des programmes dans l'ensemble du Ministère.

Promouvoir la recherche universitaire et les échanges avec les décideurs

CIC s'est engagé à favoriser la recherche indépendante sur les questions d'immigration. Financé par un regroupement de 11 ministères et organismes fédéraux, la direction globale et la coordination étant assurées par CIC, le projet Metropolis[47] vise à accroître la capacité de recherche des universités et à encourager les décideurs à tenir compte des résultats de ces recherches au moment d'établir des orientations dans des domaines touchant les migrations, l'intégration et la diversité. Au moyen de conférences, colloques, ateliers et instituts de perfectionnement professionnel, Metropolis est au service de la politique publique à tous les paliers de l'administration. De plus, de concert avec la Fédération canadienne des municipalités, Metropolis aide les villes canadiennes à se doter de stratégies d'intégration efficaces des immigrants et des réfugiés de diverses origines raciales et ethnoculturelles.

Précisons que 15 universités canadiennes et environ 500 chercheurs participent au projet Metropolis par l'intermédiaire de quatre centres d'excellence. Grâce à ce vaste réseau, Metropolis offre aux chercheurs universitaires, aux décideurs gouvernementaux et aux organismes non gouvernementaux du Canada l'occasion d'échanger, dans une grande mesure, sur les questions liées à l'immigration. Metropolis a également créé des alliances stratégiques avec des chercheurs et des décideurs de l'étranger, notamment l'UNESCO, le Centre international pour le développement des politiques migratoires et l'Organisation internationale pour les migrations.

Parmi les principales activités prévues pour 2003-2004, l'équipe du projet Metropolis à CIC organisera la conférence annuelle Metropolis, qui se tiendra à Edmonton en 2003. Elle jouera aussi un rôle de premier plan dans la planification des conférences internationales Metropolis de Vienne (2003) et de Miami (2004). De plus, l'équipe poursuivra la construction du site Web de Metropolis (qui permet d'accéder aux exposés de principe et aux rapports de recherche, et favorise l'échange d'information); elle continuera à publier le bulletin Metropolis et à superviser la publication d'un périodique approuvé par les pairs, la *Revue de l'intégration et de la migration internationale*. L'équipe organisera aussi des séminaires, ateliers et instituts de formation dans diverses régions du Canada.

47 Voir http://canada.metropolis.net/frameset_f.htm.

Partenariats stratégiques et initiatives horizontales

Résultats prévus

Mesures	Activités clés
Renforcer les partenariats intergouvernementaux	• Continuer de collaborer avec les partenaires provinciaux et territoriaux pour assurer la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger. • Établir des principes pour guider la mise en œuvre des stratégies de régionalisation de l'immigration, de concert avec les partenaires provinciaux et territoriaux.
Accroître la collaboration interministérielle	• Renforcer les partenariats stratégiques avec les ministères fédéraux et provinciaux et les principaux intervenants, de manière surtout à soutenir le programme d'action du gouvernement canadien.
Intégrer les facteurs propres à chaque sexe et liés à la diversité	• Établir des mécanismes de collecte et d'analyse des données. • Préparer un cadre pour la présentation du rapport annuel au Parlement. • Publier, lancer et promouvoir le cadre d'analyse de l'égalité des sexes et de la diversité. • Produire le guide sur les méthodes et les outils de l'analyse comparative entre les sexes. • Poursuivre la formation du personnel de CIC.
Effectuer des recherches stratégiques	• Terminer les rapports de recherche sur les retombées économiques de l'immigration. • Établir le profil des immigrants des 13 principales régions urbaines, d'après les résultats du recensement de 2001. • Mener un sondage auprès des immigrants sur leur connaissance des langues officielles au moment d'obtenir la citoyenneté. • Produire une publication trimestrielle sur le Web pour rejoindre les secteurs public et privé.
Promouvoir la recherche universitaire et les échanges avec les décideurs	• Organiser la conférence annuelle Metropolis (Edmonton). • Participer à la planification des conférences internationales Metropolis (Vienne et Miami).

Section V : Organisation

A. Organigramme du Ministère

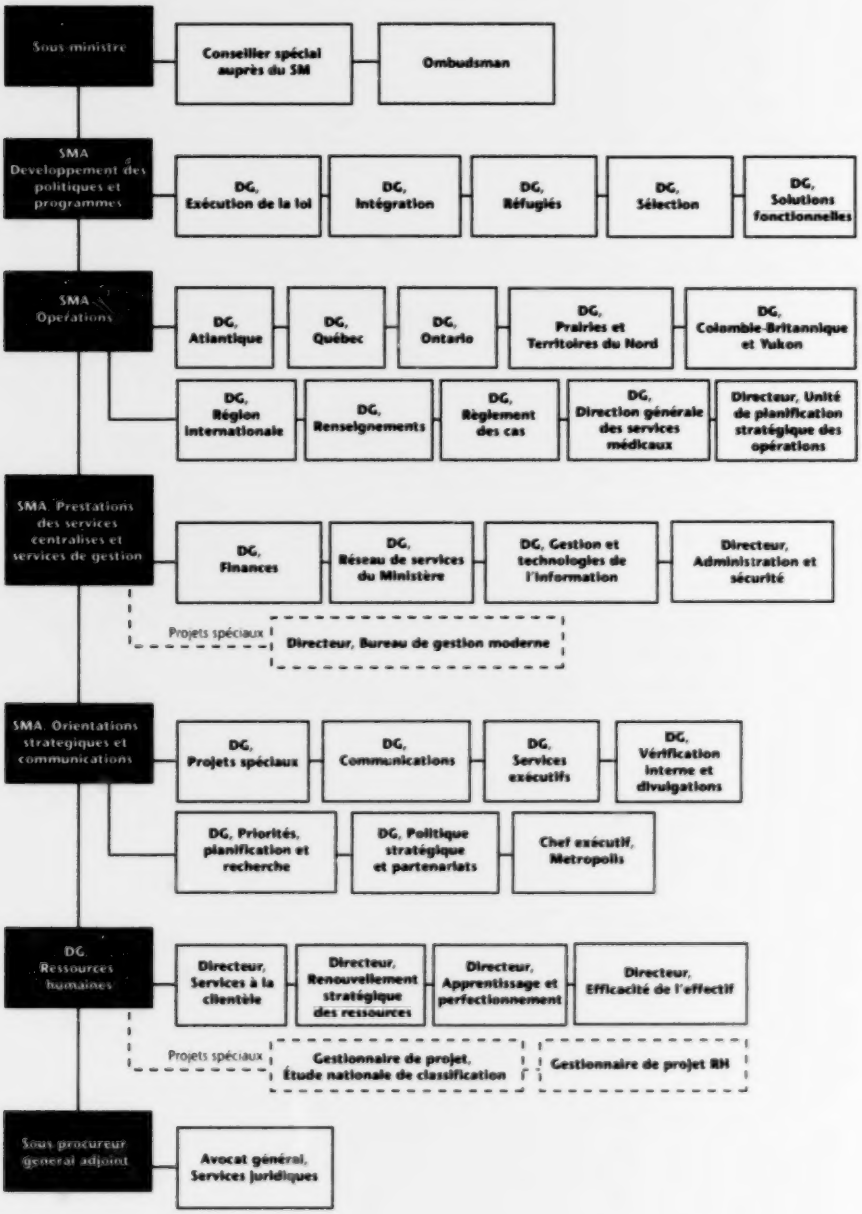

Section V : Organisation

A. Organigramme du Ministère

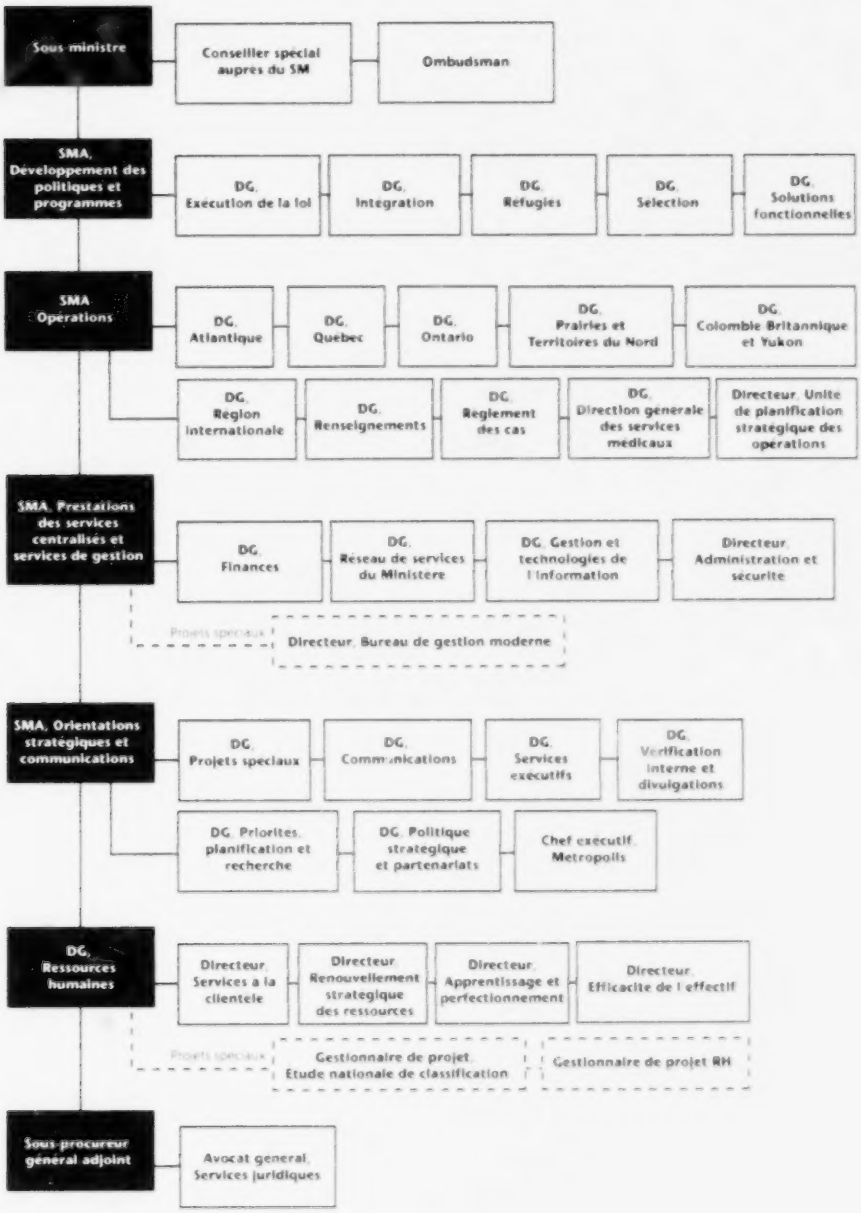

B. Responsabilités

Ministre : L'honorable Denis Coderre est le ministre responsable de Citoyenneté et Immigration Canada.

Sous-ministre : Michel Dorais rend compte au ministre et est appuyé par quatre sous-ministres adjoints* qui relèvent de lui.

Sous-ministre adjoint, Orientations stratégiques et communications : Alfred A. MacLeod relève du sous-ministre. Le Secteur des orientations stratégiques et des communications contribue surtout au secteur d'activité *fournir des services ministériels.*

Sous-ministre adjoint, Opérations : Lyse Ricard relève du sous-ministre. Le Secteur des opérations contribue surtout aux secteurs d'activité suivants : *maximiser les avantages des migrations internationales, maintenir la tradition humanitaire du Canada, favoriser l'intégration des nouveaux arrivants* et *gérer l'accès au Canada.*

Sous-ministre adjoint, Développement des politiques et des programmes : Daniel Jean relève du sous-ministre. Le Secteur de la politique et des programmes contribue surtout aux secteurs d'activité suivants : *maximiser les avantages des migrations internationales, maintenir la tradition humanitaire du Canada, favoriser l'intégration des nouveaux arrivants* et *gérer l'accès au Canada.*

Sous-ministre adjoint, Prestation des services centralisés et des services de gestion : John McWhinnie relève du sous-ministre. Le Secteur de la prestation des services centralisés et des services de gestion contribue surtout aux secteurs d'activité suivants : *maximiser les avantages des migrations internationales, favoriser l'intégration des nouveaux arrivants* et *fournir des services de gestion.*

* Même si tous les sous-ministres adjoints participent aux cinq secteurs d'activité, seuls leurs principaux secteurs de responsabilité sont indiqués.

C. Dépenses prévues

Tableau 5.1 : Dépenses nettes prévues par secteur d'activité (en millions de dollars) et équivalents temps plein

Secteurs d'activité	**Dépenses prévues 2003–2004**	ETP*
Maximiser les avantages des migrations internationales	**119,8**	1 363
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	**96,8**	152
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants	**396,4**	525
Gérer l'accès au Canada	**263,1**	2 152
Fournir des services de gestion	**194,3**	1 323
Total ETP		5 515
Dépenses nettes prévues	**1 070,4**	

* Ces chiffres ne comprennent pas les 1 177 agents recrutés sur place qui travailleront dans les bureaux à l'étranger pour le compte du programme d'immigration en 2003-2004. CIC couvre tous les coûts qui en découlent au moyen d'un transfert permanent au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Tableau 5.2 : Dépenses prévues—Concordance des résultats stratégiques et des secteurs d'activité (en millions de dollars)

	Résultats stratégiques				
Secteurs d'activité	Maximiser les avantages des migrations au Canada	Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir	Favoriser l'établissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants	Gérer l'accès au Canada	**Total des dépenses prévues 2003–2004**
Maximiser les avantages des migrations internationales	**119,8**				**119,8**
Maintenir la tradition humanitaire du Canada		**96,8**			**96,8**
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants			**396,4**		**396,4**
Gérer l'accès au Canada				**263,1**	**263,1**
Fournir des services de gestion	**49,9**	**6,3**	**23,8**	**114,3**	**194,3**
Total	**169,7**	**103,1**	**420,2**	**377,4**	**1 070,4**

Tableau 5.3 : Dépenses prévues en millions de dollars et équivalents temps plein

	Dépenses prévisionnelles 2002–2003	**Dépenses prévues 2003–2004**	Dépenses prévues 2004–2005	Dépenses prévues 2005–2006
Budgétaires du Budget principal des dépenses	927,1	**1 029,7**	974,2	971,0
Non budgétaires du Budget principal	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Moins recettes disponibles	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total du Budget principal des dépenses	927,1	**1 029,7**	974,2	971,0
Rajustements des Redressements aux dépenses prévues*	77,9	**40,7**	34,5	23,6
Dépenses prévues nettes	1 005,0**	**1 070,4**	1 008,7	994,6
Moins recettes non disponibles	433,1	**433,1**	425,1	425,1
Plus coût des services reçus sans frais	240,2	**283,3**	283,3	283,3
Coût net du programme	812,1	**920,6**	866,9	852,8
Équivalents temps plein	4 990	**5 515**	5 234	5 062

* Les rajustements tiennent compte du Budget supplémentaire des dépenses pour 2002-2003 et des approbations obtenues pour les années ultérieures depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence.

** Représente la prévision la plus juste du total net des dépenses prévues à la fin de l'exercice.

Dans l'ensemble, le montant net des dépenses prévues diminue sur la période de trois ans. Les dépenses prévues pour 2003–2004 et pour 2004–2005 sont supérieures à celles indiquées pour 2002–2003 en raison des mesures annoncées dans le Budget de 2003. Les dépenses prévues pour 2003-2004 sont plus élevées que celles prévues pour les deux années suivantes pour deux raisons principales : l'investissement lié à la mise en œuvre de la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) et les initiatives concernant la carte de résident permanent et le Système mondial de gestion des cas. Par ailleurs, une partie des fonds affectés en 2002-2003 a été reportée en 2003-2004. Cette baisse est toutefois en partie compensée par une augmentation des fonds versés en application de l'Accord Canada-Québec. Les dépenses prévisionnelles pour 2002-2003 englobent les coûts supplémentaires entraînés par le Programme fédéral de santé intérimaire.

Section VI: Annexes

Annexe 1

Tableau 6.1 : Sommaire des paiements de transfert (en millions de dollars)

Secteurs d'activité	Dépenses prévisionnelles 2002–2003	**Dépenses prévues 2003–2004**	Dépenses prévues 2004–2005	Dépenses prévues 2005–2006
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants— Subventions				
• Compensation pour l'Accord Canada-Québec	157,4	**164,1**	172,0	179,2
Total des subventions	157,4	**164,1**	172,0	179,2
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants— Contributions				
• Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants	26,5	**30,0**	29,9	26,4
• Programme d'accueil	2,8	**2,8**	2,8	2,8
• Cours de langue pour les immigrants au Canada	100,3	**100,4**	100,4	100,4
• Contributions aux provinces	45,1	**45,1**	45,1	45,1
Maintenir la tradition humanitaire du Canada— Contributions				
• Programme d'aide aux réétablissement	42,8	**47,2**	45,0	45,0
• Organisation internationale pour les migrations	2,0	**2,0**	2,0	2,0
Total des contributions	219,5	**227,5**	225,2	221,7
Total des paiements de transfert	376,9*	**391,6**	397,2	400,9

*Représente les prévisions les plus justes des dépenses totales prévues à la fin de l'exercice.

Explication des changements : Les dépenses prévues pour 2003-2004 et les années suivantes tiennent compte de l'augmentation de la somme versée en vertu de l'Accord Canada-Québec.

Annexe 2

Aperçu des programmes de paiements de transfert

Programme d'aide au réétablissement

Objectif

Offrir un soutien du revenu et une gamme de services essentiels immédiats aux réfugiés et aux cas d'ordre humanitaire acceptés pour réétablissement au Canada et qui ont besoin d'aide financière ou ont des besoins spéciaux.

Résultats prévus

- Les réfugiés ayant un revenu insuffisant peuvent recevoir des prestations couvrant les premières nécessités de l'existence pour une période allant jusqu'à 12 mois ou jusqu'à ce qu'ils deviennent autonomes, selon la première de ces éventualités.
- Les réfugiés ayant des besoins spéciaux peuvent recevoir des prestations couvrant les nécessités de l'existence pour une période pouvant aller jusqu'à 24 mois.
- Les fournisseurs de services offrent efficacement une gamme de services essentiels immédiats aux réfugiés pris en charge par le gouvernement.

Jalons

- Au cours des prochaines années, CIC préparera le cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions, afin de guider l'évaluation, la mesure du rendement et les activités de normalisation administrative.

Cours de langue pour les immigrants au Canada

Objectif

Favoriser l'intégration en donnant des cours de langue de base aux immigrants adultes (dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada).

Résultats prévus

- Les nouveaux arrivants acquièrent des compétences linguistiques jusqu'à un seuil de base.

Jalons

- Au cours des prochaines années, CIC préparera le cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions, afin de guider l'évaluation, la mesure du rendement et les activités de normalisation administrative.

Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants

Objectif

Fournir divers services aux nouveaux arrivants, entre autres : accueil, orientation, traduction et interprétation, aiguillage vers les ressources communautaires, orientation paraprofessionnelle, renseignements généraux et services liés à l'emploi.

Résultats prévus

- Les nouveaux arrivants sont mis en contact avec les services sociaux et leur collectivité, selon les besoins.

Jalons

- Au cours des prochaines années, CIC préparera le cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions, afin de guider l'évaluation, la mesure du rendement et les activités de normalisation administrative.

Programme d'accueil

Objectif

Recruter, former, jumeler et surveiller les bénévoles qui aident les nouveaux arrivants à s'établir, à s'adapter et à s'intégrer à la vie canadienne.

Résultats prévus

- Les nouveaux arrivants reçoivent de l'aide pour s'intégrer à la société canadienne.

Jalons

- Au cours des prochaines années, CIC préparera le cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions, afin de guider l'évaluation, la mesure du rendement et les activités de normalisation administrative.

Contributions aux provinces responsables des services d'établissement et d'intégration dans le cadre d'un accord fédéral-provincial (Colombie-Britannique et Manitoba)

Objectif

Fournir des services d'établissement et d'intégration aux nouveaux arrivants au Manitoba et en Colombie-Britannique.

Résultats prévus

- Les provinces fournissent efficacement des services d'établissement et d'intégration.

Jalons

- Les provinces fournissent le plan annuel des services et le rapport annuel.

Compensation versée au titre de l'Accord Canada-Québec

Objectif

Protéger le poids démographique du Québec à l'intérieur du Canada et intégrer les immigrants de cette province en respectant l'identité distincte du Québec.

Résultats prévus

- L'accueil, les services linguistiques et d'intégration culturelle fournis par le Québec, pris globalement, correspondent aux services offerts par le Canada dans le reste du pays.
- Les services offerts par le Québec sont fournis sans discrimination à tout résident permanent du Québec, que cette personne ait ou non été sélectionnée par la province.

Jalons

- Dans le cadre de l'Accord, on a créé un comité mixte de responsables fédéraux et provinciaux pour mener une étude périodique des services d'accueil et d'intégration fournis par le Canada et le Québec.

Annexe 3

Tableau 6.2 : Coût net des programmes de CIC pour 2003-2004 (en millions de dollars)

	Total
Dépenses prévues nettes	**1 070,4**
Plus : Services reçus sans frais	
• Installations (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)	31,8
• Part de l'employeur des avantages sociaux des employés liés aux cotisations et coûts des assurances payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	20,8
• Coûts liés à l'indemnisation des accidents du travail (Développement des ressources humaines Canada)	0,1
• Services juridiques (Ministère de la Justice)	35,7
• Services d'immigration à l'étranger (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international)	194,9
Moins : Recettes non disponibles	433,1
Coût net des programmes	**920,6**

Annexe 4

Tableau 6.3 : Recettes non disponibles (en millions de dollars)

Secteurs d'activité	Recettes prévisionnelles 2002–2003	**Recettes prévues 2003–2004**	Recettes prévues 2004–2005	Recettes prévues 2005–2006
Maximiser les avantages des migrations internationales				
• Recouvrement des coûts de l'immigration	241,1	**234,5**	231,3	231,3
• Frais exigés - Immigration	125,0	**125,0**	125,0	125,0
Maintenir la tradition humanitaire du Canada				
• Recouvrement des coûts de l'immigration	8,1	**8,1**	8,4	8,4
• Intérêts du Programme des prêts aux immigrants	1,0	**1,0**	1,0	1,0
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants				
• Recouvrement des coûts de la citoyenneté	20,9	**20,9**	20,9	20,9
• Frais exigés - Citoyenneté	13,9	**13,9**	13,9	13,9
Gérer l'accès au Canada				
• Recouvrement des coûts de l'immigration	20,0	**26,6**	21,5	21,5
• Obligations des transporteurs	3,1	**3,1**	3,1	3,1
Total des recettes non disponibles	433,1*	**433,1**	425,1	425,1

*Représente la prévision la plus juste du total des recettes non disponibles à la fin de l'exercice.

Annexe 5

Principales initiatives réglementaires

Lois et règlements	Résultats prévus
Le projet de loi C-18 (la nouvelle Loi sur la citoyenneté au Canada et son règlement d'application) a été déposé le 31 octobre 2002, et CIC s'efforcera de le faire adopter en 2003.	• Réaffirmer et souligner les valeurs, les droits et les responsabilités de la citoyenneté canadienne. • Réduire ou éliminer la fraude et les risques de fraude dans le processus de demande de la citoyenneté. • Favoriser la reddition de comptes par l'amélioration du programme national d'assurance de la qualité. • Bâtir un Canada plus inclusif. • Favoriser un sentiment d'appartenance et d'attachement au Canada. • Maintenir la confiance du public dans le processus de la citoyenneté.
La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et son règlement d'application sont entrés en vigueur le 28 juin 2002. Des retouches seront apportées au règlement en 2003-2004.	• Faire en sorte que les travailleurs qualifiés le soient davantage tout en augmentant l'efficience et l'efficacité du traitement. • Exécuter le programme de façon plus rentable, plus efficiente et plus cohérente. • Statuer plus efficacement sur les demandes d'asile.

Annexe 6

Stratégie de développement durable pour 2001-2003

Le 14 février 2001, CIC a déposé devant le Parlement sa deuxième Stratégie de développement durable[48], pour les années 2001 à 2003. CIC s'y engage à réduire les effets néfastes de ses activités sur l'environnement, à promouvoir une meilleure connaissance des principes et objectifs du développement durable, à mieux intégrer les facteurs environnementaux dans le processus d'élaboration des politiques et de prise de décisions, à favoriser la reddition des comptes et à garantir la conformité. Cette année, le Ministère préparera une nouvelle Stratégie de développement durable pour les années 2004 à 2006.

Nous précisons, dans le tableau suivant, les objectifs et les mesures prévues ainsi que les dates cibles du volet de 2003 de la Stratégie de développement durable actuelle du Ministère.

48 Voir http://www.cic.gc.ca/francais/politiques/sdd/sdd-2001.html.

Objectif I : Réduire le plus possible les effets néfastes des activités du Ministère sur l'environnement.		
Objectifs prévus	**Mesures prévues**	**Dates cibles**
Faire savoir au personnel à l'étranger que CIC appuie les mesures prises par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) afin de rendre ses installations à l'étranger écologiques. Cette activité consiste notamment à répondre aux demandes concernant les statistiques et les mesures de référence pour les pratiques touchant la consommation d'énergie et l'approvisionnement.	Veiller à ce que la liste de contrôle des missions du MAECI soit à la disposition des gestionnaires de centres de responsabilité (CR).	2003
Préparer, de concert avec d'autres ministères gouvernementaux, un ensemble d'indicateurs relatifs à des domaines d'intérêt commun.	Participer aux travaux du groupe de travail interministériel sur la mesure du rendement pour des activités gouvernementales durables. Utiliser des indicateurs pour mesurer le rendement.	2001–2003 2003
Trouver et diffuser des documents pertinents sur les initiatives et politiques d'écologisation et sur les réalisations.	Mettre sur pied un centre de documentation dans le cadre du système de gestion environnementale.	2002–2003
Maximiser les possibilités de superviser la durabilité du parc de véhicules du Ministère, établir des normes nationales et adopter une méthode uniforme de conservation et de suivi des données d'utilisation des véhicules.	Préciser les exigences de rapports et, par la suite, établir une nouvelle méthode de consignation des données d'utilisation des véhicules, notamment des rapports régionaux de lecture mensuelle des odomètres dans le cadre du nouveau système de gestion des véhicules.	2002–2003
Établir la version finale du *Guide d'approvisionnement écologique* des agents d'approvisionnement, de concert avec les ministères responsables, et le diffuser auprès des gestionnaires.	Diffuser les lignes directrices aux gestionnaires.	2002–2003
Tirer le maximum des possibilités actuelles d'optimisation des locaux et moderniser les programmes avec l'aide du responsable des installations.	Déterminer les installations où il conviendrait d'optimiser l'utilisation des locaux ou de les moderniser.	2001–2003

Objectif II : Sensibiliser le personnel du Ministère, les clients et les intervenants aux principes et objectifs du développement durable.		
Objectifs prévus	**Mesures prévues**	**Dates cibles**
Préparer une stratégie de communication pour mieux sensibiliser le personnel à la question du développement durable.	Élargir les activités ministérielles de sensibilisation. Tenir à jour les sites Internet et Intranet de CIC. Organiser des activités et des remises de prix dans le cadre de la Semaine de l'environnement.	2003 2001–2003 2001–2003

Objectif III : Mieux intégrer les questions environnementales aux mécanismes d'élaboration des politiques et de prise de décisions du Ministère.		
Objectifs prévus	**Mesures prévues**	**Dates cibles**
Accroître la base de connaissances de CIC en augmentant sa capacité de recherche et d'analyse.	Obtenir des données de recherche et de l'information sur les programmes de CIC, par exemple le Système mondial de gestion des cas, l'initiative Gouvernement en direct, l'entrepôt de données, la stratégie de mesure du rendement et le projet Metropolis.	2001–2003
	Participer à des réseaux de recherche et à des groupes de travail pour recueillir de l'information sur le développement durable et les approches à cet égard et intégrer le point de vue de la citoyenneté et de l'immigration aux enjeux stratégiques horizontaux.	2001–2003
	Veiller à ce que le personnel et les décideurs chargés des politiques et des programmes aient accès à l'information nécessaire sur les répercussions socio-économiques et environnementales des politiques et des programmes de CIC.	2001–2003
Intégrer les questions d'environnement dans les mécanismes de planification, d'élaboration de politiques et de mise en œuvre de CIC.	Prendre part au réseau interministériel dans le cadre p. ex. du Projet de recherche sur les politiques et des consultations connexes, afin d'arrêter des options pour intégrer les questions d'environnement dans les politiques et les programmes ministériels.	2001–2003
	Veiller à ce que les aspects de développement durable soient pris en compte dans les consultations sur les cibles d'immigration menées auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux et des intervenants.	2001–2003
Intégrer les évaluations stratégiques de l'environnement dans le mécanisme d'élaboration des mémoires au Cabinet.	Préparer des mémoires au Cabinet intégrant s'il y a lieu les principes d'évaluation stratégique de l'environnement.	2003

Objectif IV : Favoriser la reddition de comptes et assurer la conformité.		
Objectifs prévus	**Mesures prévues**	**Dates cibles**
Créer un groupe de travail interministériel pour évaluer les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du développement durable.	Évaluer annuellement les initiatives de développement durable pour en faciliter la communication dans le *Rapport ministériel sur le rendement* et le *Rapport sur les plans et les priorités*.	2001–2003
Concevoir, mettre en œuvre et améliorer constamment les mesures du rendement afin d'évaluer les politiques et les programmes du Ministère.	Préparer et diffuser un cadre de mesure du rendement.	2003

Index

11 septembre (événements du) 10, 32

A

Accès au Canada 3, 7, 12, 13, 16, 21, 32, 33, 35, 37, 39, 50-52, 59

Accord Canada-Québec 22, 26, 53, 55, 57

Accroître la confiance du public dans la gestion de l'accès au Canada 12, 13

Activités clés 20, 24, 25, 30, 31, 39, 40, 43, 47

Aéroports 9, 33

Affaires étrangères et Commerce international, ministère des (MAECI) 10, 13, 23, 33, 62

Agence canadienne de développement international (ACDI) 23

Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) 10, 34, 36, 39

Agences fédérales américaines d'inspection 34

Ambassades (canadiennes) 9

Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada 16, 32

Asile 7, 10, 13, 21, 23-25, 36, 44, 60

Attaques/activités terroristes 21, 35

Atténuation des risques 34, 39

Australie 24, 38

B

Banque de données longitudinales sur les immigrants 45

Bureau de gestion moderne 41

Bureau des conférenciers immigrants 29, 31

Bureaux des visas 17, 27, 32, 33

C

Cadre d'analyse sur l'égalité des sexes et la diversité 45

Cadre de gestion des risques des frontières multiples 34

Campagne *Le Canada, un pays pour nous tous! 29*

Canpass 34, 39

Capacité d'élaboration de politiques 42, 43

Carte de résident permanent 4, 11, 13, 16, 32, 35, 39, 53

Centre international pour le développement des politiques migratoires 46

Centres nationaux d'expertise 34

Certificat du mérite civique 29, 31

Cibles d'immigration 15, 17, 18, 20, 44

Citoyenneté 3-10, 12, 14, 16, 22, 26-29, 31, 42, 45, 47, 50, 59, 60, 63

Cohésion sociale 44

Collectivités 3, 9, 12, 27, 44, 30

Colombie-Britannique (C.-B.) 26, 28, 30, 44, 57

Comité de gouvernance des innovations fonctionnelles 41

Commissaires à la citoyenneté 3, 29, 31

Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) 10, 15, 21, 23, 24

Communauté(s) de langue officielle en situation minoritaire 12, 27, 30, 44

Compétences 10, 12, 15, 17, 19, 20, 22, 37, 44, 56

Contributions 28, 30, 55, 57

Conseil du Trésor 5, 15, 42, 58

Consultations intergouvernementales sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et l'immigration en Europe, en Amérique du Nord et en Australie (GCI) 24

Continuer la mise en œuvre de la gestion moderne 10, 12, 13, 41, 43

Convention de Genève 21

Cours de langue 9, 56

Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) 28, 56

Crime organisé 35

Crimes contre l'humanité 26

Crimes de guerre 26, 35
Criminels 33, 37, 38

D

Demandes 3, 9-11, 13, 18, 21, 23, 26, 32, 37, 60, 62
Département de la sécurité intérieure (États-Unis) 23, 35
Dépenses prévisionnelles 53
Dépenses prévues 5, 14-16, 21, 26, 32, 51-53, 55, 58
Détention 9, 13, 16, 33, 37, 40
Développement des ressources humaines Canada (DRHC) 10, 12, 18, 27, 45, 58
Développement économique 9, 10
Direction générale de l'exécution de la Loi 32
Direction générale de l'intégration 26
Direction générale de la sélection 17
Direction générale des priorités, de la planification et de la recherche 41
Direction générale des réfugiés 21
Direction générale des services médicaux 36
Direction générale du renseignement 11, 13, 35
Discours du Trône 9, 12, 14, 19, 44
Documentation 62
Dossier passager (DP) 34, 39
Douanes américaines 34, 39
Droits de la personne 11
Droits et responsabilités 12

E

Échange automatisé de données 34
Égalité des sexes 45, 47
Employés (de CIC) 9, 45, 58
Employeurs 11, 27, 44
Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada 45
Entente sur les tiers pays sûrs 3, 23, 38, 40
Entrées illégales/passage de clandestins 32, 36
Équipes intégrées d'exécution de la Loi sur l'immigration 36, 38, 40
Établissement 6, 7, 9, 10, 12, 14-16, 19, 23, 24, 26-28, 30, 34, 35, 40-44, 52, 54, 56, 57
États-Unis (É.-U.) 3, 10, 11, 13, 21, 24, 32-36, 38
Étudiants étrangers 9, 12, 19
Évaluation 22, 27, 28, 33, 35, 41
Exécution (de la loi) 7, 11-13, 16, 18, 28, 30, 32-40
Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES) 34, 39

F

Favoriser l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur adaptation et leur intégration à la société canadienne 16, 26
Fédération canadienne des municipalités (FCM) 46
Fonds 12, 16, 17,19-21, 26, 28, 30, 32, 42, 53,
Formation (du personnel de CIC) 23, 28, 42, 43, 45-47
Fournisseurs de services 22, 26-28, 30, 56
Fraude relative à l'identité 35, 37, 60
Frontière(s) 4, 8, 10, 11, 13, 24, 33-35, 39
Frontières multiples 10, 11, 13, 33, 34, 39

G

Gendarmerie royale du Canada (GRC) 10, 34, 35, 38-40
Gens d'affaires immigrants 18
Gérer l'accès 13, 16, 32, 39, 50-52, 59
Gérer l'accès au Canada 32, 33, 52
Gestion axée sur les résultats 4, 41
Gestion du rendement 42
Gestion du risque 33
Gestion financière 13, 42
Gestion moderne 4, 12, 13, 15, 18, 41, 43
Gouvernement 3, 9-15, 17, 19, 21-24, 26, 27, 30, 32, 33, 35, 36, 38, 41, 42, 44, 47, 56, 63
Gouvernement du Canada 11, 12
Gouvernement en direct (GED) 27, 42, 63
Gouvernements étrangers 10, 35
Guide des méthodes et outils d'analyse comparative entre les sexes 47

H

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) 22, 23, 24

I

Industrie Canada 10, 18

Information préalable sur les voyageurs (IPV) 34, 39

Initiative *Cultiver la paix 29*

Initiative de gestion des coûts 42

Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC) 27

Initiatives réglementaires 41, 60

Innovation 10, 12, 17-19, 41, 44

Instruction civique 29

Intégration 6, 16, 30, 31, 36, 44-46, 50-52, 54, 56, 57, 59

Intégrité des documents 11, 35, 36

Interception 11, 16, 36, 37, 40

Interdiction 38

Intervenants 18, 22, 27, 28, 47, 62, 63

Investisseurs 15, 18-20

J

Juges de la citoyenneté 28, 31

Justice, ministère de la 58

L

Langues officielles 27, 44, 45, 47, 56

Leadership 13, 41

Loi 3, 7, 9-13, 16-19, 21, 22, 26, 28, 29, 31-33, 36-40, 45, 53, 60

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) 9-12, 16-21, 23, 25, 26, 33, 37, 39, 41, 45, 52, 53, 60

Loi sur la citoyenneté 3, 9, 26, 28, 29, 31, 60

Loi sur la citoyenneté au Canada 3, 26, 28, 31, 60

M

Manitoba 22, 26, 28, 30, 44, 57

Marché du travail 17, 18, 26, 27, 44

Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada 15, 17

Mesures 4, 8, 11-13, 15, 16, 20, 24-28, 30, 31, 33, 39, 40, 42, 43, 47,53, 61-63

Metropolis 46, 47, 63

Migrations internationales 50, 51, 59

Ministères/organismes fédéraux 10, 37, 46

Ministre 3-5, 9, 19, 22, 26, 33, 44, 50

Ministres provinciaux/territoriaux responsables de l'immigration 9

Modèle utilisé pour répartir les fonds affectés à l'établissement 28, 30

Montréal 19, 38, 40

N

Nexus 34, 39

Nouveaux arrivants 3, 7, 9-13, 16, 20, 22, 26-30, 44, 45, 50-52, 55-57, 59

O

Objectifs humanitaires 13

Office national du film du Canada (ONF) 29

Organisation internationale pour les migrations 46

P

Parlement 24, 25, 28, 35, 41, 43, 45, 47, 61

Partenaires 3, 10-12, 18-20, 22, 27, 30, 32-36, 38-40, 42, 44, 45, 47

Partenaires internationaux 10, 22, 32, 35, 38, 40

Partenariat(s) 3, 9, 12, 14, 15, 18-20, 22, 24, 26, 27, 30, 33, 34, 36, 39, 41, 44, 47

Partenariats intergouvernementaux 44

Patrimoine canadien 10, 27, 29

Personnes protégées 18, 22, 24

Plan d'action sur la frontière intelligente 3, 33, 34, 39

Plan d'action en gestion financière 42

Plan d'action de mesure du rendement 41

Plan d'immigration 18, 22

Planification stratégique 42, 43

Portail pour les immigrants (sur internet) 27

Processus de détermination du statut de réfugié 21

Programme conjoint d'analyse du renseignement (Canada-États-Unis) 35

Programme d'accueil 28, 55, 57

Programme d'aide au réétablissement 21, 22, 24, 28, 56

Programme d'aide pour le parrainage de réfugiés par le secteur privé à Winnipeg 23
Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants 28, 56
Programme d'immigration des investisseurs 19, 20
Programme fédéral de santé intérimaire 21, 36, 40, 53
Programme national d'assurance de la qualité (PNAQ) 28
Programmes d'établissement 10, 16, 27, 28, 30
Programmes d'intégration 12, 26
Programmes de paiements de transfert 56
Programmes humanitaires 21
Protection 3, 4, 9-11, 16-18, 21-24, 26, 28, 30, 32, 33, 37, 39, 40, 45, 53, 60
Protéger des réfugiés et des personnes qui ont besoin de se réétablir 15, 21
Provinces/gouvernements provinciaux 10, 30, 44, 63

Q

Québec 22, 24, 26, 44, 53, 55, 57

R

Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 24, 41, 43
Recensement 45, 47
Recherche 10, 41, 45-47, 63
Recherche stratégique 41
Recherche sur l'opinion publique 45
Reddition de comptes (responsabilisation) 5, 16, 18, 28, 35, 42, 43, 45, 60, 63
Réétablissement 15, 21-24, 27, 28, 30, 55, 56
Réfugié(s) 7, 9, 10, 11, 13, 15-18, 21-26, 32, 33, 37, 40, 44, 44-46, 52, 53, 56, 60
Règlement 20, 26, 29, 33, 39, 45, 60
Regroupement familial 18, 20
Renouveler la citoyenneté et l'intégration 12
Renseignement 9, 10, 11, 13, 24, 27, 28, 30, 32-37, 39, 56
Renvoi(s) 9, 16, 33, 38, 40
Répondant/parrainage 11, 18, 20, 22, 23
Répondre aux besoins économiques des Canadiens 12
Réseau de services du Ministère 26
Ressources humaines (à CIC) 13, 42, 43
Résultats prévus 15, 20, 24, 27, 30, 39, 43, 47, 56, 57, 60
Résultats stratégiques 7, 15, 16, 42, 52
Revue de l'intégration et de la migration internationale 46
Risque 4, 10, 13, 32-43, 60
Risques (atténuation des) 4, 11, 13, 32, 34, 36, 37, 39, 40-43, 60
Royaume-Uni (R.-U.) 38

S

Santé 7, 10, 21, 32, 33, 36, 37, 40, 53
Secteurs d'activité 50-52, 55, 59
Sécurité 4, 7, 10, 11, 13, 23, 28, 30, 32-38, 42
Sélection 11, 15, 17-20, 34, 44
Semaine de la citoyenneté du Canada 10
Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) 10
Service d'immigration et de naturalisation des États-Unis (SINEU) 34, 39
Services de gestion 50, 51
Stratégie d'innovation 10, 12, 17-19
Stratégie de développement durable 61
Stratégie des solutions fonctionnelles 41
Stratégies de régionalisation 12, 19, 44, 47
Surveillance de la santé 40
Système électronique sur l'état de la demande du cyberclient (EDC) 42, 43
Système mondial de gestion des cas (SMGC) 16, 41, 42, 53, 63
Système national de gestion des cas (SNGC) 35, 39

T

Titres de compétence acquis à l'étranger 12, 19, 44, 45, 47
Toronto 19, 29, 38, 40
Transit (dispositions relatives au) 38, 40
Travailleur(s) qualifié(s) 9-12, 18, 20, 60
Travailleurs temporaires 3, 7, 15, 17, 19, 20, 33, 44

U

UNESCO 46

Union européenne 23, 24, 32

Unités d'analyse des renseignements concernant les voyageurs (UARV) 34, 39

Unité mixte d'analyse des renseignements concernant les voyageurs (UMARV) 34

Universités 46

V

Valeurs et éthique 13

Vancouver 19, 29, 38, 40

Visiteurs 7, 9, 15, 17, 19, 20, 33